

RAPPORT D'EVALUATION MEDICO-ÉCONOMIQUE

Efficience de la télémédecine : état des lieux de la littérature internationale et cadre d'évaluation

Juillet 2013

Ce Rapport d'évaluation est téléchargeable sur <u>www.has-sante.fr</u> Haute Autorité de santé

Service documentation – Information des publics 2, avenue du Stade de France – F 93218 Saint-Denis La Plaine Cedex Tél. : +33 (0)1 55 93 70 00 – Fax : +33 (0)1 55 93 74 00

Sommaire

1.	Introduction	5
2.	Méthode	7
2.1	Cadrage du sujet	
	•	
2.2	Méthode de travail	
	2.2.2 Argumentaire scientifique	
	2.2.3 Travail interne à la HAS	8
	2.2.4 Validation par le Collège de la HAS	
	2.2.5 Diffusion	
2.3	Gestion des conflits d'intérêt	9
2.4	Recherche documentaire	
	Stratégie de recherche Résultats de la recherche	
3.	Contexte	11
3.1	Les contours de la télémédecine	
J. I	3.1.1 Concept de télémédecine	
	3.1.2 L'évolution de la perception de la télémédecine dans les rapports publiés ces 20 dernières	
	années en France	
3.2	Cadre légal et réglementaire de la télémédecine en France	14
	3.2.1 Définition légale de la télémédecine	
	3.2.2 Cadre réglementaire de la télémédecine	
2.2		
3.3	Plan stratégique de déploiement de la télémédecine	
	3.3.2 Les principales étapes	
	3.3.3 Plan national de déploiement de la télémédecine et soutien financier	
3.4	État des lieux de la télémédecine en France	23
	3.4.1 Le recensement des activités de télémédecine	
	3.4.2 Les freins et facteurs clés de succès	23
	3.4.3 Les stratégies industrielles et le marché de la télémédecine	
3.5	Conclusion	28
4.	Évaluation médico-économique de la télémédecine : état des lieux de la littérature internationale	30
4.1	Stratégie de recherche documentaire : méthode	30
	4.1.1 Étapes de la stratégie de recherche documentaire	30
	4.1.2 Sélection des articles	31
	4.1.3 Résultats de la phase de sélection des études	
4.2	Analyse des caractéristiques et des résultats des études ayant mis en œuvre une évaluation	
	médico-économique	35
	4.2.1 Analyse descriptive des caractéristiques des études	35
	 4.2.2 Analyse des résultats des études internationales selon la méthode de l'évaluation économique 4.2.3 Analyse des caractéristiques et résultats des études françaises 	45 65
4.3	Analyse descriptive des caractéristiques et des résultats des revues systématiques	
4.5	4.3.1 Analyse descriptive des revues systématiques de la littérature	
	4.3.2 Présentation des résultats des revues systématiques	
4.4	Analyse descriptive des caractéristiques et des résultats des études complémentaires	73
4.5	Analyse des revues systématiques et des études complémentaires : points clés	
4.6	État des lieux de la littérature internationale sur l'évaluation médico-économique de la	
	télémédecine : conclusions	82

5 .	Efficience des projets de télémédecine : cadre d'évaluation	85
5.1	Matrices d'impacts des effets attendus de la télémédecine	86
	5.1.1 Représentation des effets attendus de la télémédecine : matrice des impacts	
	5.1.2 Applications aux chantiers prioritaires	
5.2	Cadre d'évaluation médico-économique de la télémédecine	
	5.2.1 Etape 1 : construction de la matrice d'impacts des effets attendus de la télémédecine	
	5.2.2 Etape 2 : points clés méthodologiques pour l'évaluation économique de la télémédecine	
5.3	Evaluation médico-économique et évaluation multidimensionnelle de la télémédecine	
	5.3.1 Les cadres d'évaluation multidimensionnelle de la télémédecine5.3.2 Articulation entre l'évaluation médico-économique et des approches complémentaires	
	5.5.2 Afficulation entre revaluation medico-economique et des approches complementaires	112
6.	Annexes	118
Anne	exe 1. Stratégie de recherche documentaire	118
	exe 2. Grille d'analyse des études	
	exe 3. Références Bibliographiques	
	exe 4. Croels 2006 (1). Le droit des obligations à l'épreuve de la télémédecine. Marseille: Eta	
	de la littérature et adéquation avec les 5 chantiers prioritaires du plan national de déploieme	
	exe 5. Comptes rendus des auditions avec les industriels	
	exe 6. Compte rendu d'audition - Association de patients	
	exe 7. Participants	
Anne	exe 8. Fiche descriptive	151
Liste	s des Tableaux, Granhiques et Figures	152

1. Introduction

La télémédecine est une forme de pratique médicale à distance fondée sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Suite à sa reconnaissance légale en 2009 par la loi *Hôpital, Patients, Santé, Territoires* et la description de son cadre réglementaire dans le décret du 19 octobre 2010, une stratégie nationale de déploiement a été mise en œuvre.

La télémédecine est considérée comme un levier d'action susceptible d'apporter une réponse organisationnelle et technique aux défis auxquels se confronte l'offre de soins aujourd'hui : vieillissement de la population, augmentation des maladies chroniques, inégale répartition des professionnels de santé sur le territoire, diminution de la démographie médicale, contrainte économique. L'amélioration de la qualité et de l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire et l'optimisation de l'utilisation des ressources humaines, financières et technologiques disponibles sont les principaux enjeux associés à son développement.

La demande de la Direction Générale de l'Offre des Soins (DGOS) à l'origine de ce rapport, s'inscrit dans cette volonté de déploiement de la télémédecine impulsée par les acteurs institutionnels, les acteurs de terrain et par la Commission Européenne.

La saisine initiale adressée à la Haute Autorité de santé, dans le cadre de son programme de travail pour l'année 2010, était la suivante : « faire le point sur les connaissances en matière d'évaluation médico-économique de la télémédecine à partir d'une revue de la littérature internationale ».

L'analyse de cette demande réalisée dans la phase de cadrage¹ a permis d'apprécier la pertinence de l'évaluation au moment de sa réalisation et sa faisabilité. Elle a montré l'importance de la littérature économique mais aussi ses limites² : l'existence quasi exclusive de travaux étrangers sur l'évaluation médico-économique de la télémédecine, la qualité méthodologique variable des études et leur forte hétérogénéité selon les caractéristiques des projets, le domaine d'application ou bien encore la spécialité médicale concernée.

Les objectifs de l'évaluation ont été précisés avec le demandeur en plusieurs étapes : après la description du cadre réglementaire de la télémédecine en octobre 2010 et suite au lancement de stratégie nationale de déploiement au début de l'année 2011.

Dans cette dynamique, une analyse de la littérature internationale concernant l'évaluation médicoéconomique de la télémédecine a pour objectif de répondre à la question de l'efficience de cette forme de pratique médicale. Elle peut également contribuer à préciser les enjeux de son développement à différents niveaux :

- Orienter les choix de la politique de déploiement de la télémédecine en France à partir de l'identification dans la littérature des interventions de santé par télémédecine les plus efficientes (projets pilotes, domaines d'application, systèmes de télémédecine, modes d'organisation).
- Etudier dans quelle mesure la littérature peut permettre d'alimenter les réflexions quant à l'identification de modèles de financement de la télémédecine, de cadre de rémunération de cette activité ou bien encore de politique de tarification.
- Favoriser la mise en œuvre d'études d'évaluation médico-économique des projets de télémédecine en explicitant le cadre de référence méthodologique et par la proposition d'outils d'évaluation économique.

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/r 1499255/fr/efficience-de-la-telemedecine-etat-des-lieux-de-la-litterature-internationale-et-cadre-devaluation?xtmc=&xtcr=12

1

¹ La note de cadrage de la présente évaluation a été validée par le Collège et mise en ligne sur le site de la HAS le 28 juin 2011.

² L'analyse préliminaire de la littérature a été réalisée à partir d'une lecture des abstracts des études identifiées par la stratégie de recherche documentaire.

Cette évaluation s'inscrit dans une optique d'aide à la décision publique : elle vise à apporter des éclairages sur la question de l'efficience de la télémédecine et des éléments de cadrage concernant sa stratégie de déploiement en France.

A partir d'une revue de la littérature internationale relative à l'évaluation médico-économique de la télémédecine, l'objectif de ce rapport est double :

- 1) Réaliser un état des lieux des études d'évaluation médico-économique de la télémédecine et apprécier l'apport de cette littérature pour alimenter les réflexions concernant la question de l'efficience de cette forme de pratique médicale, la définition d'axes de déploiement et l'identification de modèles de financement.
- 2) Proposer un cadre d'évaluation médico-économique afin de favoriser la mise en œuvre d'évaluations dans le contexte français.

Ce rapport d'évaluation a été mis en œuvre à partir :

- d'une revue systématique de la littérature relative à l'évaluation médico-économique de la télémédecine, sans délimitation du champ à un domaine d'application spécifique;
- de l'avis et l'expérience de professionnels de santé, économistes, méthodologistes, industriels et de représentants des patients et usagers du système de santé.

Elle a été réalisée en collaboration avec les travaux collectifs conduits par la DGOS dans le cadre du comité de pilotage national « stratégie de déploiement de la télémédecine », les travaux de l'ANAP et de l'ASIP Santé.

2. Méthode

2.1 Cadrage du sujet

Un cadrage du sujet est réalisé par le chef de projet du Service Évaluation Économique et Santé Publique afin d'évaluer l'intérêt de la question posée et sa faisabilité : pertinence de l'évaluation, faisabilité (disponibilité de la littérature), définition du périmètre de l'étude, calendrier envisagé.

Au regard de l'analyse préliminaire de la littérature et dans le contexte du lancement de la stratégie nationale de déploiement de la télémédecine, la demande initiale a été réorientée. Des axes de réponse aux objectifs poursuivis ont été proposés ainsi que la méthode de travail envisagée.

La note de cadrage a été présentée à la commission Évaluation Économique et Santé Publique (CEESP) pour validation le 16 avril 2011. Elle a été validée par le Collège et mise en ligne sur le site de la HAS le 28 juin 2011³.

2.2 Méthode de travail

2.2.1 Modalités de mise en œuvre

Compte tenu de la spécificité du sujet et du champ de l'évaluation non restreint à un domaine d'application particulier, la méthode de travail suivante a été retenue :

Constitution d'un groupe d'appui méthodologique (GAM) composé d'experts compétents dans les domaines de l'économie, de la gestion et des méthodes d'évaluation en santé ainsi que des acteurs institutionnels impliqués dans les groupes de travail en cours sur le déploiement de la télémédecine.

Le GAM a été constitué en octobre 2011 et comprend 5 membres : 2 experts spécialisés dans le domaine de l'économie de la santé, 1 expert spécialisé dans les sciences de gestion et l'organisation, un membre de l'ANAP et un membre de l'Asip Santé.

Ce groupe est le garant scientifique de l'argumentaire et de sa cohérence avec la pratique.

Les experts du groupe d'appui méthodologique sollicités ont complété une déclaration d'intérêt qui a fait l'objet d'une analyse par le bureau de la Commission économique et santé publique de la HAS. Les experts se sont engagés à respecter le caractère confidentiel des travaux jusqu'à leur publication officielle par la HAS.

Réalisation d'auditions avec des professionnels de santé, industriels, économistes, représentants d'associations de patients et d'usagers, l'Assurance maladie obligatoire et des experts spécialisés dans l'évaluation économique de la télémédecine : le choix des experts auditionnés a été effectué en lien avec les chantiers prioritaires du plan de déploiement national de la télémédecine, en fonction de la nécessité de confronter les résultats de la revue de la littérature à la réalité des pratiques professionnelles et du besoin constaté d'informations complémentaires sur des points spécifiques.

Les auditions conduites avec les professionnels ont apporté des compléments d'information pour décrire le contexte et compléter les matrices d'impact de la télémédecine dans le cadre de leur application aux chantiers prioritaires (document annexe).

Les auditions réalisées avec les industriels et les représentants d'associations de patients et d'usagers, portaient sur des questions spécifiques en lien avec la problématique du dévelop-

_

³ La note de cadrage est disponible sur le site de la HAS à l'adresse suivante : http://www.has-sante.fr/portail/jcms/r 1499255/fr/efficience-de-la-telemedecine-etat-des-lieux-de-la-litterature-internationale-et-cadre-devaluation?xtmc=&xtcr=12

pement d'évaluations économiques ; des comptes rendus d'auditions sont présentés en annexe du rapport.

Constitution d'un groupe de lecture multidisciplinaire et multiprofessionnel à partir des propositions de noms d'experts obtenues suite à la sollicitation des Sociétés savantes et à l'appel à candidatures publié sur le site de la HAS. Ce groupe de lecture externe est également complété par des relecteurs de la commission spécialisée de la HAS (CEESP). Il est consulté par courrier et donne un avis sur le fond et la forme de l'argumentaire.

Le groupe d'appui méthodologique s'est réuni à 7 reprises entre décembre 2011 et février 2013.

Les auditions se sont déroulées de mars 2012 à décembre 2012 – 10 experts (ou groupes d'experts) ont été auditionnés.

Le groupe de lecture a été consulté de janvier 2013 à février 2013.

2.2.2 Argumentaire scientifique

La méthode de travail repose d'une part, sur l'analyse et la synthèse critiques de la littérature scientifique disponible, et, d'autre part, sur l'avis de professionnels et représentants des patients et usagers du système (GAM, conduite d'auditions, groupe de lecture).

La première version de l'argumentaire s'est fondée sur une revue systématique de la littérature publiée, relative à la réalisation d'évaluations médico-économiques de la télémédecine. Une discussion avec les membres du GAM lors de la première réunion en décembre 2011 a permis de préciser le périmètre de l'analyse concernant la définition de la télémédecine, les critères d'inclusion et d'exclusion. Elle a également montré la nécessité de proposer des outils et de préciser la méthodologie afin de favoriser la réalisation d'évaluations dans le contexte français.

Tout au long du processus de rédaction de l'argumentaire par le chef de projet de la HAS, les experts du GAM ont été invités à donner leur avis sur sa qualité et sa pertinence. Ils ont apporté des compléments d'information pour décrire le contexte français et/ou international de la question évaluée (état des pratiques, travaux scientifiques en cours, contacts utiles etc.) ainsi que des éléments de faisabilité à prendre en compte dans la démarche d'évaluation.

L'argumentaire scientifique, en particulier la partie relative au cadre d'évaluation, a évolué entre chacune des réunions du GAM, et suite au groupe de lecture, en fonction des modifications proposées par les experts et des éléments d'information transmis par les personnes auditionnées.

Par ailleurs, la mise en place concomitante du plan national de déploiement de la télémédecine a conduit la DGOS à préciser sa demande concernant la prise en compte des chantiers prioritaires de déploiement de la télémédecine fléchés pour 2012-2013. Une annexe spécifique a été élaborée concernant l'élaboration de matrices d'impacts des effets de la télémédecine et leur application aux chantiers prioritaires.

2.2.3 Travail interne à la HAS

Un chef de projet de la HAS assure la conformité et la coordination de l'ensemble du travail suivant les principes méthodologiques de la HAS.

La revue de la littérature a été réalisée par un chargé de projet dont le domaine de recherche concerne spécifiquement le thème de la télémédecine. Le chargé de projet n'a pas de conflits

d'intérêts majeurs financiers ou intellectuels avec le thème développé (sa déclaration d'intérêts est publiée sur le site de la HAS).

Une recherche documentaire approfondie est effectuée par interrogation systématique des banques de données bibliographiques médicales et scientifiques sur une période adaptée à chaque thème. En fonction du thème traité, elle est complétée, si besoin, par l'interrogation d'autres bases de données spécifiques. Tous les sites Internet utiles (agences gouvernementales, sociétés savantes, etc.) sont explorés. Les documents non accessibles par les circuits conventionnels de diffusion de l'information (littérature grise) sont recherchés par tous les moyens disponibles. Par ailleurs, les textes législatifs et réglementaires pouvant avoir un rapport avec le thème sont consultés. Les recherches initiales sont réalisées dès le démarrage du travail et permettent de construire l'argumentaire. Elles sont mises à jour régulièrement jusqu'au terme du projet. L'examen des références citées dans les articles analysés permet de sélectionner des articles non identifiés lors de l'interrogation des différentes sources d'information. Enfin, les membres des groupes de travail et de lecture peuvent transmettre des articles de leur propre fonds bibliographique. Les langues retenues sont le français et l'anglais.

2.2.4 Validation par le Collège de la HAS

Sur proposition de la CEESP (avis favorable du 16 avril 2013), le Collège de la HAS a validé le rapport final et ses annexes et a autorisé sa diffusion le 3 juillet 2013.

2.2.5 Diffusion

La HAS met en ligne sur son site (www.has-sante.fr) l'intégralité de l'argumentaire et ses annexes.

2.3 Gestion des conflits d'intérêt

Les personnes sollicitées pour la constitution du groupe de travail (appel à candidatures et sollicitation des Sociétés savantes) ont communiqué leurs déclarations d'intérêts à la HAS. Les conflits d'intérêts déclarés par les experts pressentis pour participer au groupe de travail ont fait l'objet d'une analyse par les membres du bureau de la CEESP. L'avis rendu a été validé par les membres de la CEESP qui a retenu le principe de la réalisation d'un groupe d'appui méthodologique complété par la réalisation d'auditions et d'un groupe de lecture.

2.4 Recherche documentaire

2.4.1 Stratégie de recherche

La recherche bibliographique a porté sur les sujets et les types d'études définis en accord avec le chef de projet et a été limitée aux publications en langue anglaise et française. Elle a été réalisée

en deux temps.

Lors de l'élaboration de la note de cadrage, une première recherche a été réalisée et a porté sur la période janvier 2000 à mars 2010. Dans cette phase de cadrage, les études recensées ont été sélectionnées sur la base de résumés afin d'apprécier la quantité des données disponibles dans la

littérature pour répondre aux différentes questions envisagées⁴.

⁴ A partir de 652 références, le nombre d'articles retenus par pays suite à la sélection par mots clés et la lecture des résumés était 177.

Dans un second temps, la recherche bibliographique initiale a été étendue et complétée. La recherche **complémentaire** a porté sur la période de janvier 2000 à février 2013.

- pour la littérature internationale : la base de données Medline et NHS EED;
- pour la littérature francophone : la base de données Pascal et la Banque de Données en Santé Publique ;
- la Cochrane Library ;
- les sites internet publiant des recommandations, des rapports d'évaluation technologique ou économique ;
- les sites Internet des sociétés savantes compétentes dans le domaine étudié.

Cette recherche a été complétée par la bibliographie des experts et les références citées dans les documents analysés.

Le tableau 1 présenté en annexe 1, décrit la stratégie de recherche. Les résultats obtenus en termes de nombre de références (par type d'étude et par sujet sur une période donnée) sont détaillés par la suite.

En complément, tout au long du projet une veille bibliographique a été réalisée.

2.4.2 Résultats de la recherche

Au-delà des mots clés, la sélection de l'ensemble des références a été effectuée sur les critères suivants :

- langue : publications en anglais et en français ;
- période de recherche : janvier 2000 février 2013 ;
- articles disposant d'un abstract;
- bases de données explorées.

La stratégie de **recherche initiale** (lecture des abstracts ou une lecture rapide de l'étude) a permis d'identifier **184 références**.

La stratégie de **recherche complémentaire** (lecture des études et bibliographies des revues systématiques) a permis d'identifier **102 références**.

Au total, 286 références ont été identifiées.

3. Contexte

Cette partie présente les éléments du contexte français dans lequel s'inscrivent les objectifs de ce rapport.

3.1 Les contours de la télémédecine

3.1.1 Concept de télémédecine

L'usage des technologies du numérique appliquées à la santé couvre le champ de l'e-santé (e-health) et celui de la télésanté (telehealth). Les applications de la télésanté sont larges, et s'étendent selon selon Croels de la télémédecine médicale - « activité professionnelle qui met en œuvre des moyens de télécommunication numérique permettant à des médecins et d'autres membres du corps médical de réaliser à distance des actes médicaux pour des malades » à la télémédecine informative - « service de communication audiovisuelle interactif qui organise la diffusion du savoir médical et des protocoles de prise en charge des malades et des soins dans le but de soutenir et d'améliorer l'activité médicale » (1).

En 1997, l'Organisation Mondiale de la Santé définissait la télémédecine comme « la partie de la médecine qui utilise la transmission par télécommunication d'informations médicales (images, comptes-rendus, enregistrements, etc.), en vue d'obtenir à distance un diagnostic, un avis spécialisé, une surveillance continue d'un malade, une décision thérapeutique ». Elle a affirmé la nécessaire distinction entre télésanté et télémédecine en décembre 1998 en demandant que soit réservée l'appellation « télémédecine » aux seules actions cliniques et curatives de la médecine utilisant les systèmes de télécommunication :

« If telehealth is understood to mean the integration of telecommunications systems into the practice of protecting and promoting health, while telemedicine is the incorporation of these systems into curative medicine, then it must be acknowledged that telehealth corresponds more closely to the international activities of WHO in the field of public health. It covers education for health, public and community health, health systems development and epidemiology, whereas telemedicine is oriented more towards the clinical aspects » (2).

Dans une communication récente, le Président de l'Association Nationale de Télémédecine délimitait les contours de la télémédecine (3) :

- « Ce qu'est la télémédecine :
- Une pratique médicale nouvelle, à distance, autorisée en France et dans tous les pays du monde, soutenue par les ordres professionnels, français, européens, canadien, américain, etc.
- Une pratique qui ne se substitue pas à la pratique usuelle en face à face, mais qui vient la compléter.
- Une réponse médicale (parmi d'autres) à la mutation de notre système de santé qui est passé progressivement en 50 ans de la prise en charge de maladies aiguës, très majoritaires dans les années 50-70, à la prise en charge de maladies chroniques du vieillissement, devenues majoritaires depuis le début du XXIème siècle.

Ce que n'est pas la télémédecine :

- Une manière de remplacer des médecins et autres professionnels de santé, mais elle apporte indiscutablement des réponses intéressantes aux questions actuelles de baisse de la démographie médicale.
- Une solution pour réduire les dépenses de santé, mais elle apporte des solutions pour de nouvelles organisations de soins pouvant répondre de manière efficiente à une demande croissante de soins liée aux maladies chroniques du vieillissement ».

3.1.2 L'évolution de la perception de la télémédecine dans les rapports publiés ces 20 dernières années en France

Le déploiement de la télémédecine s'inscrit dans l'environnement global du développement de l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) en Santé. Les TIC en santé ne constituent pas un phénomène nouveau. Cependant, ces dernières années une inflexion assez nette se dessine, aussi bien au sein des pouvoirs publics que des acteurs « de terrain », pour s'engager de façon plus active et mieux coordonnée dans le développement des TIC en Santé. Cette évolution s'est notamment traduite par :

- L'émergence de projets ou de programmes nationaux, notamment, le dossier médical personnel (DMP) et les programmes d'investissements dans les systèmes d'information hospitaliers (SIH).
- Une production législative et réglementaire importante et une gouvernance nouvelle au sein des pouvoirs publics : création de la Délégation Stratégique des Systèmes d'Information de Santé (2011), de l'Agence des Systèmes d'Information de Santé Partagés ASIP (2009).
- Des appels à projets nombreux et l'ouverture de dispositifs de financement variés.

Dès les prémisses de la télémédecine, les pouvoirs publics français ont eu la volonté de prendre connaissance des possibilités, des enjeux et des impacts de cette nouvelle façon de pratiquer la médecine fondée sur le développement des TIC en santé.

Une évolution de la perception de la télémédecine est constatée. Elle est rapportée au travers des principaux rapports et études publiés ces 20 dernières années, résumés dans le tableau 1.

Dans ces travaux, l'utilisation du terme télémédecine recouvre parfois des significations différentes ou plus larges que le seul usage des technologies de l'information et de la communication par les professionnels de santé pour une pratique médicale à distance. Le rapport sur la place le rapport sur la place de la télémédecine dans l'organisation des soins, le livre blanc du CNOM et l'étude de l'ANAP concernent toutefois la télémédecine telle que définie dans le cadre réglementaire français.

Ce constat met en évidence la confusion sémantique pouvant exister entre les domaines de l'esanté, la télésanté et la télémédecine.

Tableau 1. I	Principaux rapports publiés sur la télémédecine	
1993	« La télémédecine, enjeux médiaux et industriels ». Premier rapport pour le Ministère de l'Industrie qui tentait d'estimer la taille du marché de la télémédecine en France et de décrire les enjeux médicaux et industriels (4).	
2000	Rapport Beuscart sur « les enjeux de la société de l'information dans le domaine de la santé » qui soulignait la diversité des domaines d'application de la télémédecine (5).	
2000-2001	Plusieurs rapports à la demande de la Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins : « Télémédecine et Evaluation », « Télémédecine et industrialisation », « Télémédecine et établissements pénitentiaires, étude de faisabilité », « Télémédecine et urgence ».	
Rapport pour le Conseil Economique et social réalisé par Gros « Santé et nouvelles techno l'information » qui précisait ce que recouvrent les grands domaines d'application des technologies de l'information et de la communication en matière de santé (6).		
2003 Premier état des lieux de la télémédecine en France établi par Hazebroucq (7).		
Rapport de Dionis et Etienne sur les obstacles au développement des télécommunications à hau au service du système de santé (8).		
2008	Rapport de mission de Simon et Acker sur « la place de la télémédecine dans l'organisation des soins » réalisé à la demande de la DGOS, qui passe en revue les expérimentations conduites en France et à l'étranger depuis une dizaine d'années (9). Les auteurs mettent en évidence : les enjeux d'un déploiement opérationnel de la télémédecine en France dans les prochaines années « la télémédecine représente un levier pour restructurer l'hôpital, réorganiser la filière de soins et mettre en place une gradation des soins » ainsi que les enjeux économiques du développement de la télésurveillance pour les patients atteints de maladies chroniques .	
	Ils considèrent que le déploiement de la télémédecine est aujourd'hui une nécessité de santé publique et font des préconisations pour y parvenir.	
2009	Publication du « livre blanc sur la télémédecine » par le Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM). Ce livre qui s'articule autour d'une analyse en dix points (définition, besoins, droits des patients, obligations, support juridique, compétences, rémunération, pilotage) fait des préconisations sur l'application des principes déontologiques sur l'ensemble des problématiques liées à l'essor de la télémédecine (10).	
2009	Rapport parlementaire réalisé sous l'égide du député Lasbordes qui propose un plan quinquennal écoresponsable pour le déploiement de la télésanté en France (11). Les recommandations présentées ont pour objectif de mener à bien une politique cohérente et soutenable de la télémédecine en France, en proposant des outils permettant de mieux maîtriser les dépenses de santé.	
2010	Rapport de la mission de concertation sur la médecine de proximité dans lequel la télémédecine est envisagée comme une étape majeure de la modernisation de la médecine de proximité (12)	
2011	Etude « Télémédecine et télésanté » publiée par la FIEEC et l'ASIP Santé ⁵ (13). Elaborée à partir de l'analyse de 10 expériences d'applications de télésanté et télémédecine réalisées dans six pays européens, elle identifie 7 facteurs clés de succès concernant le soutien de l'industrialisation de la télésanté et de la télémédecine dans le contexte français.	
2011	Etude de l'OPIEEC sur les « technologies de l'information au service des nouvelles organisations de soins - création de valeur engendrée par le secteur des TIC santé en France » qui présente les besoins et les attentes des acteurs impliqués, propose une évaluation de la taille du marché ainsi qu'un chiffrage du nombre d'emplois du secteur.	
2012	Etude de l'ANAP ⁶ « La télémédecine en action : 25 projets passés à la loupe ». Destiné aux porteurs de projet télémédecine et aux Agences régionales de santé, ce document a pour ambition de les aider à	

_

⁵ Crée en 2009, l'Agence pour les systèmes d'information partagés (ASIP et ASIP Santé) a pour mission principale de favoriser le développement des systèmes d'information partagés dans les domaines de la santé et du secteur médicosocial, au service de la qualité des soins.

⁶ L'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) a pour objet d'aider les établissements à améliorer le service rendu aux patients et aux usagers, en élaborant et en diffusant des recommandations et des outils dont elle assure le suivi de la mise en œuvre, leur permettant de moderniser leur gestion, d'optimiser leur patrimoine immobilier et de suivre et d'accroître leur performance, afin de maîtriser leurs dépenses.

Tableau 1. Principaux rapports publiés sur la télémédecine

consolider des organisations de télémédecine existantes ou à mettre en place de nouveaux projets, au travers du retour d'expérience et de la capitalisation réalisés à partir de 25 projets matures (14,15).

3.2 Cadre légal et réglementaire de la télémédecine en France

3.2.1 Définition légale de la télémédecine

La télémédecine renvoie tout d'abord à l'acte médical à distance tel qu'il a été défini dans l'article 32 de la loi n° 2004-810 du 13 août 2004 relative à la réforme de l'assurance-maladie : « la télémédecine permet entre autres, d'effectuer des actes médicaux dans le strict respect des règles de déontologie mais à distance, sous le contrôle et la responsabilité d'un médecin en contact avec le patient par des moyens de communication appropriés à la réalisation de l'acte médical ».

En 2009, suite aux recommandations de la Commission Européenne⁷, une clarification juridique a été apportée par la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires qui donne dans son article 78 une définition de la télémédecine (16).

I. — « La télémédecine est une forme de pratique médicale à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication. Elle met en rapport, entre eux ou avec un patient, un ou plusieurs professionnels de santé, parmi lesquels figure nécessairement un professionnel médical et, le cas échéant, d'autres professionnels apportant leurs soins au patient.

Elle permet, d'établir un diagnostic, d'assurer, pour un patient à risque, un suivi à visée préventive ou un suivi post-thérapeutique, de requérir un avis spécialisé, de préparer une décision thérapeutique, de prescrire des produits, de prescrire ou de réaliser des prestations ou des actes ou d'effectuer une surveillance de l'état des patients.

La définition des actes de télémédecine ainsi que leurs conditions de mise en œuvre et de prise en charge financière sont fixées par décret, en tenant compte des déficiences de l'offre de soins dues à l'insularité et l'enclavement géographique ».

II. — « Les articles 32 et 33 de la loi n° 2004-810 du 13 août 2004 relative à l'assurance-maladie sont abrogés ».

3.2.2 Cadre réglementaire de la télémédecine

Le décret n°2010-1229 du 19 octobre 2010 détermine le cadre réglementaire de la télémédecine. Il délimite son exercice en définissant explicitement :

- cinq actes constitutifs de la télémédecine : téléconsultation, téléexpertise, télésurveillance médicale, téléassistance médicale et réponse médicale apportée dans le cadre de la régulation médicale du centre 15 ;
- leurs conditions de mise en œuvre par les professionnels de santé :
- l'organisation des activités de télémédecine sur un territoire de santé.

.

⁷ Il faut souligner le rôle actif de la Commission Européenne afin que les pays membres apportent une clarté juridique (définition de l'exercice collectif de la télémédecine, clarification des responsabilités des acteurs, cohérence avec la réglementation européenne), considérée comme un atout majeur pour son développement opérationnel. Communication de la commission au parlement européen, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions concernant la télémédecine au service des patients, des systèmes de soins de santé et de la société – Bruxelles, 4 novembre 2008

▶ Définition des actes de télémédecine

Selon l'article R.6316-1 du Code de la santé publique, relèvent de la télémédecine définie à l'article L. 6316-1, les actes médicaux réalisés à distance au moyen d'un dispositif utilisant les technologies de l'information et de la communication. Constituent des actes de télémédecine :

- La téléconsultation, qui a pour objet de permettre à un professionnel médical de donner une consultation à distance à un patient. Un professionnel de santé peut être présent auprès du patient et, le cas échéant, assister le professionnel médical au cours de la téléconsultation. Les psychologues mentionnés à l'article 44 de la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 portant diverses dispositions d'ordre social peuvent également être présents auprès du patient ;
- La téléexpertise, qui a pour objet de permettre à un professionnel médical de solliciter à distance l'avis d'un ou de plusieurs professionnels médicaux en raison de leurs formations ou de leurs compétences particulières, sur la base des informations médicales liées à la prise en charge d'un patient;
- La télésurveillance médicale, qui a pour objet de permettre à un professionnel médical d'interpréter à distance les données nécessaires au suivi médical d'un patient et, le cas échéant, de prendre des décisions relatives à la prise en charge de ce patient. L'enregistrement et la transmission des données peuvent être automatisés ou réalisés par le patient lui-même ou par un professionnel de santé;
- La téléassistance médicale, qui a pour objet de permettre à un professionnel médical d'assister à distance un autre professionnel de santé au cours de la réalisation d'un acte ;
- La réponse médicale qui est apportée dans le cadre de la régulation médicale mentionnée à l'article L. 6311-2 et au troisième alinéa de l'article L. 6314-1.

Conditions de mise en œuvre des actes de télémédecine

La télémédecine peut s'exercer en mode synchrone « temps réel » ou en mode asynchrone « différé » (de l'ordre de quelques minutes ou de plusieurs jours) et ne requiert pas systématiquement la présence du patient.

La télémédecine, comme tout acte de nature médicale, doit respecter les principes de droit commun de l'exercice médical et du droit des patients, des règles de compétences et de coopérations entre professionnels de santé, du financement des structures et professionnels de santé et des structures médico-sociales, et des échanges informatisés de données de santé.

Les conditions précisées dans le décret sont listées ci-dessous :

- Les actes de télémédecine sont réalisés avec le consentement libre et éclairé de la personne.
- Les professionnels participant à un acte de télémédecine peuvent, sauf opposition de la personne dûment informée, échanger des informations relatives à cette personne, notamment par le biais des technologies de l'information et de la communication.
- Chaque acte de télémédecine est réalisé dans des conditions garantissant :
 - l'authentification des professionnels de santé intervenant dans l'acte ;
 - l'identification du patient ;
 - l'accès des professionnels de santé aux données médicales du patient nécessaires à la réalisation de l'acte;
 - lorsque la situation l'impose, la formation ou la préparation du patient à l'utilisation du dispositif de télémédecine.
- Sont inscrits dans le dossier du patient tenu par chaque professionnel médical intervenant dans l'acte de télémédecine et dans la fiche d'observation mentionnée à l'article R. 4127-45 :
 - le compte rendu de la réalisation de l'acte ;
 - les actes et les prescriptions médicamenteuses effectués dans le cadre de l'acte de télémédecine;

- l'identité des professionnels de santé participant à l'acte ;
- la date et l'heure de l'acte ;
- le cas échéant, les incidents techniques survenus au cours de l'acte.
- Les actes de télémédecine sont pris en charge dans les conditions prévues aux articles L. 162-1-7 (dispositions générales relatives aux prestations et aux soins), L. 162-14-1 (dispositions relatives aux relations conventionnelles), L. 162-22-1 (dispositions relatives aux frais d'hospitalisation en SSR et psychiatrie), L. 162-22-6 (dispositions relatives aux frais d'hospitalisation en MCO), et L. 162-32-1 (dispositions relatives aux centres de santé) du code de la sécurité sociale.

▶ L'organisation de l'activité de télémédecine sur un territoire de santé : contractualisation avec l'ARS et conventionnement entre les acteurs

Le pilotage de l'organisation de l'activité de télémédecine doit être organisé à la fois au niveau national et au niveau régional pour l'adapter aux spécificités locales.

- Son encadrement est réalisé à un premier niveau :
 - soit par un programme national défini par arrêté ministériel;
 - soit par un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) conclu avec un établissement de santé ou un service de santé ou un contrat ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins (CAQCS) conclu avec un établissement, une structure ou un professionnel de santé :
 - soit par un contrat particulier signé par le directeur général de l'agence régionale de santé et le professionnel de santé libéral ou, le cas échéant, tout organisme concourant à cette activité.

Ces contrats doivent prendre en compte d'une part les orientations nationales, et, d'autre part, les préconisations et axes stratégiques du programme régional de télémédecine (PRT). Les programmes et les contrats précisent les conditions dans lesquelles s'exerce l'activité de télémédecine, en tenant compte notamment des spécificités de l'offre de soins dans le territoire considéré.

- L'encadrement peut également être effectué à un second niveau par une convention qui devra être systématiquement signée entre les partenaires qui concourent à une activité de télémédecine afin de clarifier les droits et devoirs incombant à chaque acteur : les organismes et les professionnels de santé qui organisent une activité de télémédecine, à l'exception de la réponse médicale donnée dans le cadre de la régulation médicale, concluent entre eux une convention respectant les dispositions inscrites dans les contrats ou programmes mentionnés précédemment.
- Les organismes et les professionnels de santé libéraux qui organisent une activité de télémédecine s'assurent que les professionnels de santé et les psychologues participant aux activités de télémédecine ont la formation et les compétences techniques requises pour l'utilisation des dispositifs correspondants.
- Les organismes et les professionnels de santé utilisateurs des technologies de l'information et de la communication pour la pratique d'actes de télémédecine s'assurent que l'usage de ces technologies est conforme aux dispositions prévues au quatrième alinéa de l'article L. 1111-8 du code de la santé publique relatif aux modalités d'hébergement des données de santé à caractère personnel. Le consentement exprès de la personne, prévu au premier alinéa de ce même article L. 1111-8, peut être exprimé par voie électronique.
- L'activité de télémédecine peut bénéficier des financements prévus aux articles L. 221-1-1 et
 L. 162-22-13 du code de la sécurité sociale ainsi que dans les conditions prévues aux articles
 L. 314-1 et L. 314-2 du code de l'action sociale et des familles.

3.2.3 Le financement de la télémédecine

La télémédecine est un acte de nature médicale et son exercice s'inscrit dans le droit commun de l'exercice médical⁸ et du droit des patients (loi n° 1577-2002 du 30 décembre 2002 relative à la responsabilité civile médicale et loi n°2004-810 du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie).

A ce titre, l'activité de télémédecine peut être financée selon différentes sources.

- Dans le cadre d'une tarification à l'acte ou par forfait (englobant plusieurs actes).
 - ▶ Exemple 1 : le système de télésurveillance des défibrillateurs implantables a fait l'objet d'une première inscription sur la liste des produits et prestations (arrêté du 3 février 2010 JO du 10 février 2010)⁹. Ce mode de financement dont l'arrêt était programmé en 2013 a été prolongé jusqu'en 2014 dans l'attente de nouvelles données d'évaluation médico-économique.
 - ▶ Exemple 2 : dans le cadre de la télésurveillance à domicile d'un patient traité par dialyse péritonéale, un forfait hebdomadaire a été inscrit à la CCAM.
- Dans le cadre du financement de l'activité des établissements de santé: prise en compte de la télémédecine dans le cadre d'une activité hospitalière financée par un forfait ou dans le cadre d'une prestation inter-établissements intégrée au séjour de l'établissement de santé où séjourne le patient.
- Dans le cadre de fonds spécifiques, plusieurs sources peuvent être mobilisées pour le financement des investissements nécessaires au déploiement des usages de télémédecine (se reporter à la section 3.3.3 du rapport) :
 - Au niveau européen : fonds européen de développement régional (FEDER) qui vise à renforcer la compétitivité et l'attrait des régions européennes en soutenant l'innovation, la société de l'information, l'esprit d'entreprise, la protection de l'environnement et la prévention des risques¹⁰.
 - Au niveau national :
 - Fonds de Modernisation des Établissements de Santé Publics et Privés (FMESPP), Missions d'Intérêt Général (MIG), Fonds d'intervention pour la qualité et la coordination des soins ¹¹ (FIQCS) et depuis 2012, le fonds d'intervention régional ¹² (FIR), nouveaux moyens financiers alloués aux agences régionales de santé, afin de soutenir l'effort de déploiement fourni par les divers acteurs de télémédecine de leur région et accompagner les projets pilotes (octroyé suite aux appels à projet).
 - Plan Hôpital 2012 : financement des investissements bien que les projets de système d'information hospitaliers soient prioritaires.
 - Au niveau local : financement par les collectivités locales.

⁸ La tarification des actes de télémédecine est intégrée au droit commun du financement des structures et professionnels de santé et des structures médico-sociales, dans les conditions prévues aux articles L. 162-1-7 (dispositions générales relatives aux prestations et aux soins), L. 162-14-1 (dispositions relatives aux relations conventionnelles), L. 162-22-1 (dispositions relatives aux frais d'hospitalisation en MCO), et L. 162-32-1 (dispositions relatives aux centres de santé) du code de la sécurité sociale.

⁹ Depuis mars 2011, le coût des défibrillateurs est inclus dans un forfait hospitalier (groupe homogène de séjour) mais le coût du système de transmission des données pour suivi à distance des patients implantés est remboursé en plus grâce à son inscription sur la liste des produits et prestations remboursables (arrêté du 16 mars 2011 - JO du 22 mars 2011 : maintien dans la liste en sus ; cf. article L. 162-22-7 du CSS).

¹⁰ Il faut souligner le rôle actif de la Commission Européenne dans le financement et l'accompagnement méthodologique des études pilotes en Europe.

¹¹ L'organisation de l'activité de télémédecine peut être financée au titre du dispositif prévu à l'article L. 221-1-1 (dispositions relatives au FIQCS) ainsi qu'au L. 162-22-13 (dispositions relatives aux MIGAC) du code de la sécurité sociale, ainsi que dans les conditions prévues aux articles L.314-1 (FAM) et L.314-2 (EHPA) du code de l'action sociale et des familles

¹² Le FIR a pour vocation de regrouper au sein d'une même enveloppe globale et fongible asymétriquement des crédits ponctuels destinés à des actions rentrant dans le cadre du programme régional de télémédecine qui s'inscrivent dans les domaines de la performance, de la continuité et de la qualité des soins ainsi que de la prévention.

- D'autres modes de financement peuvent également être envisagés :
 - ▶ Expérimentations de nouveaux modes de rémunération (ENMR) pouvant compléter ou se substituer au paiement à l'acte13 (forfait pour l'activité coordonnée, nouveaux services aux patients, coopération entre professionnels de santé, capitation ou forfait pour les maladies chroniques).
 - Sociétés Interprofessionnelles de Soins Ambulatoires (SISA), créées afin de répondre aux contraintes juridiques et fiscales soulevées par les ENMR (17) qui ont pour objectif la mise en commun de moyens pour faciliter l'activité professionnelle de chacun des associés.

Au total, si le décret délimite l'exercice de la télémédecine en définissant 5 actes, décrit les conditions de mise en œuvre et pose les principes de financement de l'activité en inscrivant la télémédecine dans le droit commun des activités médicales, il reste imprécis quant aux différents modes de rémunération de son fonctionnement ¹⁴.

Des sources variées de financement existent, notamment dans le cadre de fonds spécifiques, mais elles concernent majoritairement les investissements nécessaires au déploiement des usages de télémédecine et très peu de projets bénéficient de financements pérennes pour leur fonctionnement : font exception, les projets hospitaliers bien que les dépenses technologiques récurrentes de fonctionnement et de maintenance ne soient pas prises en compte dans la tarification à l'activité, et quelques actes bénéficiant d'un paiement à l'acte ou par forfait .

Actuellement, très peu d'actes ont fait l'objet d'une inscription à la nomenclature et les attentes des porteurs de projets sont très fortes à l'égard de la CNAMTS concernant la proposition de financements par actes, forfaits ou d'une partie du parcours de soins d'activités entrant dans le périmètre de la télémédecine, en tenant compte des priorités nationales de déploiement (18).

¹³ Article 44 de la loi de financement de la sécurité sociale 2008, les Expérimentations de nouveaux modes de rémunération (ENMR) ont été prévues sur une période de 5 ans (2008-2012)et prolongées jusqu'au 31 décembre 2013 par la Loi de financement de la sécurité sociale pour 2012. Elles sont pilotées par les ARS et proposent la mise en place de diffé-

¹⁴ Art.R. 6316-11.-L'activité de télémédecine peut bénéficier des financements prévus aux <u>articles L. 221-1-1 et L. 162-22-13 du code de la sécurité sociale</u> ainsi que dans les conditions prévues aux articles L. 314-1 et L. 314-2 du code de l'action sociale et des familles.

3.3 Plan stratégique de déploiement de la télémédecine

3.3.1 La stratégie nationale de déploiement de la télémédecine

La volonté politique de développer la télémédecine s'est concrétisée par l'élaboration d'un Plan stratégique de déploiement de la télémédecine, lancé fin 2010 par le Ministère de la Santé et piloté par la DGOS¹⁵.

Les objectifs de cette stratégie nationale sont les suivants :

- développer les usages de la télémédecine : passer d'une logique d'expérimentation à une logique de déploiement ;
- proposer un modèle de déploiement techniquement et économiquement soutenable en termes de mise en place : pré-requis techniques au déploiement des projets et dispositif de financement pérenne dès lors que l'efficience est avérée ;
- capitaliser et valoriser les projets existants ainsi que leurs impacts en proposant une méthode d'accompagnement et de suivi des projets;
- donner de la visibilité à tous les acteurs concernés sur le cadre et les démarches en cours qui leur permettront de s'investir.

3.3.2 Les principales étapes

Les principales étapes de la mise œuvre du plan national de déploiement sont énumérées dans les points suivants.

► Mise en place d'un comité de pilotage national (janvier 2011)

Animé par la DGOS avec l'appui d'autres partenaires institutionnels¹⁶, le comité de pilotage national met en œuvre le plan national de déploiement, son cadre d'application et accompagne les professionnels de santé. Il a constitué quatre groupes de travail qui ont pour objectif d'outiller les porteurs de projets et les ARS sur la préparation des programmes régionaux de télémédecine, la contractualisation, l'urbanisation et l'infrastructure des projets, les éléments financiers, l'impact sur les métiers et les ressources humaines, l'évaluation.

► Identification de 5 chantiers prioritaires autour desquels se construit le plan national de déploiement (mars 2011)

A partir d'un recensement des initiatives en région, des critères de sélection ont été choisis pour évaluer la maturité des projets. Ces critères prennent en compte les enjeux sanitaires, économiques, techniques et éthiques : impact populationnel, niveau de diffusion, capacité d'intégration dans l'organisation des soins, création de valeur et innovation dans la chaîne de soins, interopérabilité technique et sécurité des systèmes d'information, participation à une meilleure gradation des soins entre le premier et second recours, articulation entre les champs sanitaire et médico-social ¹⁷.

Ces chantiers sont présentés comme un choix nécessaire à la construction du plan stratégique. Il ne s'agit pas de segmenter l'offre et d'occulter l'axe organisationnel et structurant conduit par la télémédecine mais de construire des modèles organisationnels et financiers pérennes et qui soient applicables à d'autres types de prise en charge ou pathologie.

¹⁵ " La DGOS prépare un plan national de déploiement de la télémédecine "TICsante.com, décembre 2010. http://www.ticsante.com/show.php?page=story&newsPage=4&id=801&story=801

¹⁶ DSSIS, ASIP Santé, DSS, CNAMTS, ANAP, HAS, DATAR, DGCIS, représentants des usagers. La composition du COPIL a été conçue de façon à intégrer les différentes dimensions de la télémédecine, ainsi que les différentes institutions concourant à sa promotion.

¹⁷ "La DGOS dévoile ses cinq priorités pour le déploiement de la télémédecine en 2011" .TICsante.com, avril 2011. http://www.ticsante.com/show.php?page=story&newsPage=1&id=901&story=901

Tableau 2. Les 5 priorités nationales définies dans le cadre du plan de déploiement de la télémédecine				
Permanence des soins en imagerie	Ce chantier répond notamment à la problématique de la permanence des soins des établissements de santé dans un contexte de plus en plus contraint en termes de ressources humaines et de spécialisation des radiologues. Il existe des projets fiables et opérationnels déployés dans de nombreuses régions.			
Prise en charge de l'AVC	Ce chantier correspond à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour accélérer la prise en charge pluridisciplinaire des AVC et permettre ainsi la mise en œuvre d'un traitement efficace pour diminuer la mortalité et les séquelles. Il s'inscrit en complémentarité des mesures organisationnelles du Plan national AVC.			
Santé des personnes détenues	Il répond à la volonté d'offrir aux patients sous main de justice des soins équivalents aux autres patients. En effet, la contrainte de la prison rend difficile l'accès aux consultations et en particulier aux spécialités. Les dispositifs de télémédecine permettent de prendre en charge ces patients en toute sécurité et dans des conditions de prise en charge de qualité.			
Prise en charge d'une maladie chronique	Ce chantier très novateur oblige à un réel décloisonnement des différents champs d'intervention pour une prise en charge optimale par le biais de la mise en place d'organisations innovantes. L'augmentation constante du nombre de patients atteints de maladies chroniques, le souhait des patients d'être soignés sur leur lieu de vie et la nécessité de maitriser les dépenses de santé obligent à une prise en charge ambulatoire de ces patients.			
Soins dans les structures médico- sociales ou en hospitalisation à domicile	Ce chantier exige d'engager une réflexion globale et pluridisciplinaire sur l'ensemble des champs préventif, médico-social et sanitaire, notamment en termes de gradation des soins entre le premier recours et le second recours. Il répond à la nécessité de conduire la gestion du changement auprès des professionnels, prestataires et usagers.			

► L'articulation entre le plan national et le niveau régional : le programme régional de télémédecine (2012-2016)

Le programme régional de télémédecine (PRT) constitue l'un des programmes spécifiques composant le projet régional de santé (PRS) depuis le décret du 18 mai 2010 (19). Il définit les orientations souhaitables du développement de la télémédecine dans les territoires au service des axes retenus dans les schémas d'organisation des soins, d'organisation médico-sociale et de prévention. Arrêté pour une durée maximale de 5 ans, il pourra être révisé en tant que de besoin afin de prendre en compte le caractère émergent et rapidement évolutif de la télémédecine.

Les PRT ont été élaborés par les ARS jusqu'à la fin de l'année 2012 et mis en œuvre en 2013 dans le cadre du projet quinquennal des PRS.

► L'accompagnement de « projets pilotes » (mars 2012)

Le comité de pilotage national a choisi de faire évoluer sa stratégie de déploiement de la télémédecine en axant l'action nationale sur l'accompagnement de « projets pilotes ». Ces projets sont centrés dans un premier temps sur les trois premières priorités : permanence des soins en imagerie, prise en charge de l'AVC et santé des personnes détenues.

Au-delà de l'accompagnement individualisé des projets et des ARS concernés, l'objectif est de capitaliser autour de ces projets pilotes afin de faciliter le déploiement de la télémédecine : identifier les obstacles organisationnels, techniques, économiques liés à la conduite des pro-

jets, expérimenter des modèles de financement reproductibles, produire des recommandations de bonnes pratiques, diffusables à l'échelle nationale. Suite au lancement d'un appel à candidatures auprès des 26 ARS, les 8 projets suivants ont été sélectionnés :

- Permanence des soins en imagerie : projets présentés par les ARS de Lorraine, de Picardie et des Pays de Loire ;
- Prise en charge de l'AVC : projets présentés par les ARS de Franche Comté, de Nord Pas de Calais et de Bourgogne ;
- Santé des détenus : projets présentés par les ARS de Midi-Pyrénées et d'Île-de-France.

Par ailleurs, un certain nombre d'« outils » participant à la mise en œuvre du plan national de déploiement de la télémédecine ont été mis progressivement à la disposition des acteurs :

- Le guide d'aide à l'élaboration des programmes régionaux de télémédecine (20). Publié le 1^{er} décembre 2011 par la DGOS, il a pour objectif de fournir une aide méthodologique aux ARS dans l'élaboration de leur PRT.
- Le guide méthodologique pour l'élaboration des contrats et des conventions en télémédecine (21). Publié en mars 2012, il fournit : des recommandations sur les enjeux de la contractualisation et du conventionnement dans le domaine de la télémédecine ; des outils pour l'animation de la démarche par les ARS ; un contrat et une convention type directement utilisables sur le terrain.
- Les recommandations pour le déploiement technique d'un projet de télémédecine (22) relatives à l'urbanisation et aux infrastructures des projets de télémédecine.
- Un document relatif à la responsabilité des acteurs impliqués dans la réalisation d'un acte de télémédecine (23). Ce document a pour objectifs d'apporter un éclairage sur les nouvelles situations créées par la télémédecine en matière de responsabilité et de répondre aux questions concrètes que se posent les acteurs de terrain : qui fait quoi ? Qui est responsable de quoi ? Sur quel fondement ?

Enfin, d'autres plans nationaux s'articulent avec le plan national de télémédecine : par exemple, le plan AVC qui a pour objectif d'organiser des filières de prise en charge utilisant la télémédecine ou encore, le plan national de santé des détenus.

3.3.3 Plan national de déploiement de la télémédecine et soutien financier

Dans le contexte du plan national de déploiement, l'engagement de l'État s'est traduit par un soutien financier important pour favoriser le développement de nouveaux projets (en particulier dans le cadre d'appels à projets) ou soutenir la mise en place de projets existants ou prêts à être mis en œuvre.

▶ DGOS – Fonds de modernisation des établissements de santé publics et privés

Une enveloppe de 26 millions d'euros, répartie en deux dotations, a été déléguée en 2011 aux ARS :

- Une dotation de 14,4 millions d'euros a été mise à la disposition des 26 ARS sur une base populationnelle. Il a été demandé de cibler ce soutien en priorité vers les 4 chantiers prioritaires : permanence des soins en imagerie, santé des personnes détenues, prise en charge des maladies chroniques (diabète, insuffisance rénale chronique et insuffisance cardiaque), soins en structure médico-sociale et hospitalisation à domicile.
- Une dotation de 11,6 millions d'euros est proposée à 13 ARS pour le développement des usages de la télémédecine dans la prise en charge de l'accident vasculaire cérébral (AVC). Il s'agit de 13 projets particulièrement innovants pour la prise en charge de l'AVC. Les régions sélectionnées sont les suivantes : Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Île-de-France, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes.

► ASIP Santé

Dans le cadre de son appel à projets 2011, 5,8 millions d'euros sur 3 ans ont été également mobilisés sous la forme de subventions directes de l'ASIP Santé. L'accompagnement concerne 6 régions et 5 projets, couvrant des modalités de télémédecine variées et des actes de nature différente. Les projets retenus concernent les deux volets de l'appel à projets.

- Pour le « volet 1 » qui vise à mettre en place les structures préalables au lancement d'un projet de télémédecine, les régions retenues sont : le Limousin (projet de schéma organisationnel de télémédecine déclinable par filière) ; le Languedoc-Roussillon (organisation régionale de télé-imagerie) ; et l'Auvergne (projet médical de télémédecine pour les maisons de santé pluridisciplinaires).
- Pour le « volet 2 » destiné à soutenir des projets prêts à être mis en œuvre, les régions retenues sont : la Lorraine (permanence des soins radiologiques) et les régions Basse-Normandie et Languedoc-Roussillon (suivi des plaies dans le cadre des maladies chroniques)

► DATAR – pôles d'excellence rurale

Au titre des pôles d'excellence rurale, qui visent à répondre aux besoins de la population dans le domaine des services au public en fonction des évolutions des territoires, notamment en termes d'accès aux soins, la DATAR a subventionné 6 projets de télémédecine pour un financement global de 2 124 000 € sur 3 ans.

► Fonds pour la société numérique (FSN) - Commissariat général à l'investissement

Le fonds pour la société numérique a pour objectif d'apporter un soutien aux technologies et services numériques innovants facilitant l'autonomie et le bien-être de la personne dans son lieu de vie. Dans le cadre du volet nouveaux usages de l'axe « usages, services et contenus numériques innovants » de la politique des investissements d'avenir, deux appels à projets contribuent au déploiement des activités de télémédecine (Grand Emprunt ou programme d'investissement d'avenir (10 millions d'euros) et AAP « e-santé 2 » (30 millions d'euros).

3.4 État des lieux de la télémédecine en France

3.4.1 Le recensement des activités de télémédecine

En France, l'état des lieux des études expérimentales et pilotes conduites au cours des dix dernières années montre une grande hétérogénéité dans le degré de maturité des projets dont la majorité reste au stade expérimental : manque de structuration, financements non pérennes, abandons d'applications. Il montre également, après l'investissement important des pouvoirs publics au début des années 2000, le nombre très faible de projets ayant fait l'objet d'une évaluation et la quasi-absence d'évaluations médico-économiques.

Un premier recensement national des activités de télémédecine a été réalisé fin 2011 par la DGOS auprès des référents télémédecine des ARS (24). Outre le fait de disposer d'une cartographie du déploiement de la télémédecine en France permettant d'alimenter les travaux réalisés dans le cadre du plan national, il s'agissait également d'accompagner les ARS dans la démarche d'élaboration de leurs programmes régionaux de télémédecine.

Les principaux enseignements sont les suivants :

- 256 activités de télémédecine ont été dénombrées sur l'ensemble du territoire : 113 prennent en charge des patients de façon opérationnelle (environ 50%) et 27 de façon expérimentale. Les autres activités en sont au stade de la conception du projet [101], le niveau de maturité de 15 projets n'étant par ailleurs pas déterminé.
- Les trois quarts des activités s'inscrivent dans les 5 priorités nationales. Les 3 priorités nationales les plus représentées sont: la prise en charge des maladies chroniques (26%, l'insuffisance rénale, les pathologies cardio-vasculaires, le cancer et le diabète étant les maladies plus concernées), l'imagerie dans le cadre de la permanence des soins (24%) et la prise en charge de l'AVC (10%).
- Les projets actuellement en conception sont davantage orientés vers une stratégie de déploiement régional que les projets déjà opérationnels. Ainsi, 51% des activités opérationnelles ont un périmètre assez localisé, limité à quelques professionnels de santé ou structures, sans portage institutionnel et organisationnel fort.
- Les activités de télémédecine reposent essentiellement sur les moyens des établissements de santé : 57% des projets sont exclusivement hospitaliers et 85% concernent au moins un établissement de santé. Parmi ceux-ci, le secteur public est prépondérant (83%).
- Parmi les actes de télémédecine, ceux de téléexpertise sont le plus souvent développés : ils concernent 48% des projets suivis par les actes de téléconsultation (25%), les actes de télésurveillance (16%) et les actes de téléassistance (10%).

En Europe, selon le rapport de la mission thématique sur la « place de la télémédecine dans l'organisation des soins », de nombreux projets portent sur l'amélioration de l'accès aux soins et le développement de la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques à domicile avec comme objectifs : l'amélioration de la qualité de vie et de la qualité des soins, la prévention des complications et la diminution du nombre d'hospitalisations (9). La quasi absence d'études sur l'évaluation médico-économique était soulignée.

3.4.2 Les freins et facteurs clés de succès

Plusieurs freins au développement opérationnel de la télémédecine ont été identifiés dans les rapports et études. En 2008, la mission thématique sur la place de la télémédecine dans l'organisation des soins mettait en évidence (9) :

- des freins de nature financière ;
- un besoin de clarification des responsabilités engagées dans la pratique de la télémédecine ;
- une prudence de l'assurance maladie vis-à-vis de la télémédecine ;
- la remise en cause de certains éléments de rémunération des praticiens hospitaliers;
- la difficulté d'impliquer les médecins généralistes et spécialistes libéraux :

- des difficultés organisationnelles ;
- les craintes des usagers.

En 2011, l'étude FIEEC/ASIP Santé réalisée à partir de 10 expériences dans 6 pays d'Europe a identifié les facteurs clés de succès liés au déploiement de la télémédecine ; en particulier, le nécessaire affichage d'une volonté politique créant les conditions d'une gouvernance adaptée, le développement de structures de pilotage, la volonté de répondre aux besoins des professionnels de santé et des patients et l'évaluation globale des apports des solutions de télémédecine et de télésanté (13).

L'étude la plus récente conduite par l'ANAP en 2012 (14,15), « la télémédecine en action : 25 projets passés à la loupe », a été réalisée dans l'objectif d'aider les porteurs de projet et les ARS à consolider des organisations de télémédecine existantes ou à mettre en place de nouveaux projets. Elle se fonde sur l'observation de 25 projets matures, analysés en portant une attention particulière au projet médical, aux aspects organisationnels, techniques, juridiques, financiers, aux ressources humaines, à la gouvernance, à la gestion de projet et à l'évaluation. L'étude s'est articulée avec le programme national de télémédecine, en particulier dans la prise en compte des priorités nationales.

Le résultat des travaux a fait l'objet de 2 publications (14,15) présentant d'une part les monographies des projets étudiés, et d'autre part une analyse transversale qui met en évidence des situations très diverses, liées à la maturité des organisations.

Toutefois, elle permet d'identifier 5 facteurs clés de succès d'un projet de télémédecine :

- 1. Un projet médical répondant à un besoin ;
- 2. Un portage médical fort, soutenu par un coordonnateur ;
- 3. Une organisation adaptée et protocolisée ;
- 4. Des nouvelles compétences à évaluer :
- Un modèle économique construit et l'évaluation de l'impact clinique et économique des projets.

L'analyse des monographies témoigne que des avancées ont permis de lever certains freins : évolutions du cadre juridique, stratégie nationale de déploiement, soutien financier et accompagnement de certains projets. Elle montre également que le cadre du développement de la télémédecine doit être encore clarifié, en particulier, pour les professionnels et les partenaires industriels impliqués concernant les obstacles au financement. Les axes d'amélioration soulignés dans les conclusions de l'étude concernent notamment la reconnaissance des actes de télémédecine et de leur rémunération, la clarification des règles de partage des rémunérations entre les différents intervenants des projets, la proposition d'un cadre d'évaluation médico-économique.

Dans son rapport sur les charges et produits pour l'année 2013, l'Assurance maladie reconnaît les obstacles au financement de la télémédecine et le besoin d'aménager les dispositions générales de la CCAM (18). Elle signale que des modes de financement sont à l'étude (par forfaitisation notamment), dans le cadre des projets financés par l'Asip Santé, des projets pilotes accompagnés par la DGOS et d'autres expérimentations en cours. Elle insiste sur la nécessité de mettre en œuvre des évaluations médico-économiques, de capitaliser sur les expérimentations en cours les plus matures afin de déterminer l'opportunité d'une généralisation lorsqu'il existe des gains en termes de qualité des soins et d'efficience. Enfin, elle identifie des perspectives de financement concernant 3 projets prioritaires :

- la télésurveillance de l'hémodialyse de proximité et à domicile ;
- la télésurveillance des défibrillateurs cardiaques ;
- le dépistage de la rétinopathie diabétique.

3.4.3 Les stratégies industrielles et le marché de la télémédecine

La télémédecine fait l'objet d'une attention croissante de la part des acteurs industriels du secteur des technologies de l'information et de la communication comme en témoignent les récents études et rapports : Rapports CGIET (25,26), Etude de la FIEEC/Asip Santé (13), Etude de l'OPIEEC (27) reprise par le SYNTEC (28,29).

Les deux Livres Blancs publiés en 2011 et 2013 traduisent ainsi l'intérêt et le positionnement des industriels en matière de mise en place de nouvelles organisations des soins intégrant les solutions de télémédecine avec l'appui de financements expérimentaux (28,29). Sont présentées ici, les principales conclusions afin d'illustrer leur volonté de passer du stade expérimental à des opérations pilotes de plus grande envergure.

Le Groupe de travail Télémédecine de Syntec Numérique a mené en 2010 et 2011, sous l'égide de son observatoire de branche, l'OPIIEC, une étude sectorielle sur le marché français de la télémédecine et ses perspectives d'évolution à 5 à 10 ans. Cette « étude sur les technologies de l'information au service des nouvelles organisations de soins » publiée en mai 2011 (et actualisée début 2012) a fait l'objet d'un rapport détaillé (27) ainsi que du premier Livre Blanc « Télémédecine 2020 » (28).

Le tableau 3 synthétise les principaux enseignements de cette étude.

Tableau 3. Étude sur les technologies de l'information au service des nouvelles organisations de soins

Les constats

- des acteurs enthousiastes mais manquant de visibilité sur le marché et son avenir;
- des gains potentiels en termes d'efficience ;
- un marché encore limité malgré une croissance soutenue: le marché devrait évoluer très favorablement à long terme mais le rythme d'évolution des prochaines années dépendra fortement de l'action des pouvoirs publics;
- un secteur à fort potentiel de création d'emplois qualifiés dans les années à venir;
- des formations adaptées au secteur à compléter.

Les axes de recommandation

- Rechercher de manière prioritaire l'utilisation de la télémédecine par les patients.
- Lier réorganisation efficiente de la production de soins et investissements dans la télémédecine et orienter l'effort d'investissement vers les projets à forte valeur ajoutée.
- Développer l'expertise et l'évaluation médicoéconomique des projets.
- Favoriser l'investissement dans la télémédecine : mettre la télémédecine au cœur des projets régionaux de santé, allouer une partie de la hausse des enveloppes de financement au secteur de télémédecine, faciliter l'accès au remboursement des dispositifs de télémédecine.
- Accompagner le développement du secteur et la mise en place de formations adaptées aux différents acteurs.
- Mettre en place un mouvement de coordination des acteurs français au niveau européen.

Dans la lignée des conclusions de l'étude, le Livre Blanc « Télémédecine 2020 » met en évidence les convictions des industriels en matière de trajectoire de développement de la télémédecine (28):

- un environnement propice au développement des applications de télésanté et notamment celles de télémédecine : engagement des pouvoirs publics, fort enjeu industriel ;
- une réelle valeur ajoutée de la télémédecine et des gains potentiels en termes d'efficience sous réserve du développement d'évaluations médico-économiques des dispositifs de télémédecine;
- des professionnels de santé largement à l'initiative du lancement des projets pour lesquels ils ont recherché des solutions auprès des industriels ;
- les chiffres clés du secteur : les acteurs, le marché français et son évolution, la croissance prévisionnelle du marché de l'emploi et le risque de délocalisation.

Dans un second Livre Blanc publié en 2013, le Syntec numérique et le Snitem ont mené une réflexion approfondie sur les modèles économiques de télésuivi des maladies chroniques avec pour objectif d'apporter des éléments de réponse sur les scénarios envisageables pour la France (29). L'objectif de ce second Livre Blanc est d'apporter des éclairages sur les modalités de financement des solutions de télémédecine en regard de programmes observés à l'étranger et d'en déduire des options de modèles pour la France. A partir d'études de cas, ils identifient 4 scénarios d'options synthétisés dans le tableau 4.

Tableau 4. Synthèse des scénarios d'options							
Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4				
Remboursement	Modèle	Réseau de soins	Privatisation				
de la télémédecine	de soins intégrés	public dédié	de la santé				
L'organisme payeur public	L'organisme payeur public	L'organisme payeur public	L'organisme payeur public				
rembourse tout ou une	finance la dépense de	constitue un réseau	se retire significativement				
partie des prestations	télémédecine dans le cadre	de soins exclusivement	de la dépense de santé				
au panier de soins	d'un parcours de santé	consacré aux patients	au profit d'assureurs				
national.	dont il pilote l'organisation	souffrant de maladies	privés en concurrence.				
	en s'appuyant sur un	chroniques,					
	réseau d'opérateurs tiers.	en complément de l'offre					
		de soins nationale.					

Le Syntec Numérique et le Snitem identifient les scénarios 1,2 et 3 comme les plus pertinents dans le contexte français actuel et mettent en évidence deux facteurs clés indispensables à la réussite de la mise en œuvre du scénario choisi : l'adhésion massive des professionnels de santé et l'impulsion donnée par le payeur public. Les recommandations formulées dans ce second Livre Blanc portent sur les 3 points suivants :

- L'obtention d'un soutien politique fort au plus haut niveau de l'État en faveur du déploiement de la filière télémédecine.
- L'intégration des apports du numérique dans les projets pilotés par la CNAMTS.
- Lancer le déploiement de « projets champions » dans plusieurs domaines thérapeutiques, sur une échelle inter-régionale ou nationale, en intégrant de nouveaux modes de financement et un cadre d'évaluation multidimensionnelle.

Dans les conclusions, le Syntec Numérique et le Snitem réaffirment la volonté des industriels « d'investir, de créer des emplois et de participer à la mise en place d'une filière d'excellence en France ».

Dans le cadre du présent rapport, des auditions ont été conduites avec des représentants du SYNTEC Numérique, de l'OPIIEC et du SNITEM (cf. annexe 5).

Ces échanges ont permis d'identifier l'existence de fortes interrogations sur les modalités organisationnelles et financières des nouvelles activités de télémédecine. Alors que le cadre juridique est perçu comme établi et les technologies matures, la question du financement de la télémédecine reste non résolue et ne peut être déconnectée de celle du manque de visibilité de l'impact sur les dépenses de santé.

Ils admettent le positionnement de l'Assurance maladie concernant l'impossibilité d'envisager la mise en place de remboursements à grande échelle sans preuves suffisantes d'efficacité et d'efficience des solutions.

L'importance stratégique de l'évaluation médico-économique comme condition nécessaire au déploiement de la télémédecine en France à la fois dans le système de santé mais aussi pour le secteur industriel est soulignée. A cette fin, les industriels proposent, dans le cadre d'un travail collectif avec la HAS, l'élaboration de référentiels d'évaluation afin de favoriser l'émergence de méthodologies communes d'évaluation.

La question du financement d'études de grande envergure est soulevée et amène le Syntec Numérique à formuler une proposition de « donnant-donnant » aux pouvoirs publics (et à l'Assurance Maladie en particulier), permettant aux industriels de s'engager sur le financement de telles initiatives : mise en place de remboursements expérimentaux encadrés permettant des évaluations d'envergure, et engagements de pérennisation des schémas de remboursements sous réserve de résultats positifs des évaluations, dans le cadre d'une concertation en amont entre industriels et pouvoirs publics.

Plusieurs points de vigilance sont mis en évidence par les industriels interrogés sur la démarche d'évaluation médico-économique :

- le niveau d'exigence des référentiels d'évaluation qui devrait être variable en fonction des enjeux selon l'OPIIEC;
- la question du financement des études ;
- la définition des organisations et, dans un second temps, le développement de méthodes et outils d'évaluation qui pourront être intégrés dans le processus d'implantation de projets pilotes.

3.5 Conclusion

Actuellement, l'évaluation médico-économique est clairement perçue par les acteurs (professionnels de santé, financeurs, autorités de santé, industriels) comme une condition nécessaire au déploiement de la télémédecine en France.

A l'issue de ce contexte, des éléments de problématiques mettant en évidence la spécificité de la situation dans laquelle est envisagée l'évaluation médico-économique de la télémédecine ont été identifiés.

La délimitation des contours de la télémédecine

La saisine porte sur la télémédecine telle que définie par le cadre légal et réglementaire.

D'autres désignations que celles renvoyant aux actes du décret existent (par exemple, télédiagnostic) ainsi que de nombreuses appellations qui utilisent le préfixe « télé », soit pour désigner la spécialité qui a organisé une prise en charge par télémédecine (téléradiologie, télécardiologie, télédermatologie, etc.), soit pour désigner une pathologie ou un traitement qui bénéficie de cette nouvelle prise en charge (télédialyse). On retrouve également dans la littérature étrangère différentes appellations de la télémédecine dont les caractéristiques organisationnelles diffèrent de celles définies dans les actes du décret.

Enfin, la télémédecine doit également être distinguée de la télésanté, des outils permettant sa réalisation, ou encore, des pratiques non strictement focalisées sur l'exclusivité médicale. Or, audelà de la clarification sémantique, la télémédecine appelle par construction une redéfinition des pratiques, de leurs frontières, la prise en compte de la notion de parcours de soins ou de trajectoires ainsi que des responsabilités qui leurs sont associées. Dans un contexte d'innovation organisationnelle, ces frontières et leur labilité seront peut-être amenées à évoluer.

▶ La dimension innovation et organisationnelle

L'état des lieux des projets de télémédecine montre une forte variabilité dans le degré de maturité des projets, dont la majorité se trouve au stade expérimental, ainsi que dans la dynamique de développement qui donne l'image d'une vision fragmentée de son développement.

La pratique de télémédecine oscille entre deux conceptions de l'innovation : une approche centralisée, planifiée, fortement liée au cadre réglementaire et au plan de déploiement national ou au contraire, plus polycentrique fondée sur le portage des projets par les professionnels de santé, les acteurs locaux et les industriels.

En fonction de la conception considérée, les logiques diffèrent entre les acteurs, et notamment concernant la place des acteurs publics dans la démarche d'évaluation économique ou la détermination des objectifs de l'évaluation. En outre, dans certains cas, l'évaluation économique intervient dans le processus d'innovation lui-même et peut interférer avec ce dernier; cette interaction a d'ailleurs été soulignée par les industriels auditionnés.

Les innovations ont par ailleurs un caractère organisationnel dont il faut tenir compte afin d'évaluer la connaissance de l'organisation, les objectifs des acteurs en présence, leurs relations, l'interdépendance entre les acteurs et les institutions impliquées, etc. En effet, l'évaluation des processus d'innovation en termes d'efficacité et d'efficience peuvent être difficilement séparée des aspects organisationnels, sociaux (30).

▶ Des principes de financement non établis

Le déploiement de la télémédecine se heurte aujourd'hui à une politique de financement non établie qui s'explique en grande partie par la difficulté de relier l'activité de télémédecine à un coût spécifique. Si le décret précise les principes de son financement, il reste imprécis quant aux différents modes de rémunération de son fonctionnement et très peu de projets bénéficient de financements pérennes ou à titre d'expérimentation. L'existence de fortes interrogations sur les modalités de financement des nouvelles activités de télémédecine constitue un point de problématique majeure pour l'évaluation médico-économique.

Le présent rapport a pour objectif de répondre à la question de l'efficience de la télémédecine à partir d'une revue de la littérature et de proposer un cadre d'évaluation dans un contexte caractérisé par un certain nombre de problématiques pouvant interférer avec la démarche d'évaluation. Il n'a pas vocation à répondre à l'ensemble des problématiques soulevées mais doit tenir compte de la spécificité de l'objet évalué – ensemble d'innovations technologiques, cliniques, organisationnelles dont le développement obéit à des logiques non encore stabilisées – et de la situation dans laquelle il est évalué, en particulier, l'articulation avec les principes de financement liés à l'activité de télémédecine à définir en France.

4. Évaluation médico-économique de la télémédecine : état des lieux de la littérature internationale

L'objectif était de fournir un éclairage sur l'état des connaissances relatives à l'évaluation médicoéconomique de la télémédecine à partir d'une revue systématique de la littérature réalisée au niveau international.

La stratégie de recherche documentaire et les choix méthodologiques sont présentés dans un premier temps, puis dans un second temps, les caractéristiques et les résultats des études retenues dans cette revue.

4.1 Stratégie de recherche documentaire : méthode

4.1.1 Étapes de la stratégie de recherche documentaire

La recherche documentaire a été effectuée en trois étapes (tableau 4) ; pour chacune de ces étapes, la recherche s'est étendue à tous les pays ayant publié sur la télémédecine. Seuls les articles en langue française et anglaise ont été retenus.

Tableau 4. Étapes de la stratégie de recherche documentaire					
Étapes	Études identifiées				
	Françaises	Etrangères			
1. Évaluation médico-économique de la télémédecine	3	145			
2. Revues systématiques et études complémentaires sur l'évaluation médico-économique de la télémédecine	2	34			
Recherche complémentaire issue des bibliographies des revues systématiques	0	102			
Total	5	281			

Au total, la stratégie de recherche documentaire a permis d'identifier **286 études** dont 5 françaises sur une période de recherche allant de janvier 2000 à février 2013.

La sélection des articles a été opérée dans un premier temps sur la base des résumés et suite à une lecture analytique, au regard de critères préalablement définis, afin de ne retenir que ceux qui pouvaient permettre de donner un éclairage sur la question de l'efficience de la télémédecine :

- mise en œuvre d'une évaluation économique permettant de comparer les interventions de santé ayant recours à la télémédecine sur la base de leurs résultats et de leurs coûts respectifs ;
- autres types d'études permettant de renseigner sur la problématique de l'évaluation médicoéconomique de la télémédecine.

4.1.2 Sélection des articles

L'objectif de cette revue de la littérature était de fournir un état des lieux des connaissances relatives à l'évaluation médico-économique de la télémédecine. La plupart des études identifiées par la stratégie de recherche documentaire étant étrangères, et du fait des définitions variables de la télémédecine dans les autres pays, seules les études qui identifiaient la télémédecine comme l'usage des technologies de l'information et de la communication par les professionnels de santé pour une pratique médicale à distance ont été retenues.

Le champ de l'évaluation n'a pas été délimité à un acte de télémédecine ni à un domaine d'application spécifique. Cependant, la régulation médicale n'a pas été retenue.

La sélection de la littérature scientifique a été effectuée en deux temps : dans un premier temps, des critères généraux de sélection ont été définis puis affinés dans un second temps.

▶ Type d'études

L'objectif principal était d'identifier les études ayant mis en œuvre une évaluation médico-économique d'un projet de télémédecine.

L'évaluation médico-économique permet de comparer les interventions de santé sur la base de leurs résultats et de leurs coûts respectifs (recherche de l'efficience). Les méthodes utilisées classiquement relèvent de trois grandes catégories : les analyses coût-efficacité, les analyses coût-utilité, et les analyses coût-bénéfice. Toutes prennent en compte les deux dimensions : les moyens et les résultats. Ces trois méthodes se distinguent essentiellement par la nature du résultat évalué ¹⁸.

Des études non fondées sur la mise en œuvre d'une évaluation médico-économique ont également été retenues si elles permettaient d'apporter des informations sur les outils et la méthodologie d'évaluation économique de la télémédecine.

Critères d'inclusion et d'exclusion

Suite à la lecture des abstracts :

Le caractère innovant de l'activité de télémédecine, justifie que seules les études les plus récentes, publiées après 2000, ont été sélectionnées dans cette revue.

Les études susceptibles de renseigner sur la méthodologie d'évaluation relative aux aspects économiques de la télémédecine ont été retenues.

- Suite à une lecture analytique :
 - La sélection de la littérature a tout d'abord été effectuée sur les fondements du guide méthodologique de la HAS.
 - Les études précisant la perspective, la population d'analyse, l'horizon temporel, les coûts pris en compte, les critères retenus pour l'évaluation des résultats, la méthode d'actualisation et l'analyse de sensibilité ont été privilégiées 19. Certaines études ne mentionnant pas de façon précise un des éléments de l'évaluation économique en santé pouvaient toutefois être retenues si elles apportaient des informations « originales » ou « pertinentes » pour répondre aux objectifs du rapport : par exemple, la mise en place d'un essai contrôlé randomisé, une perspective large prenant en compte plusieurs financeurs, une complétude de l'analyse des coûts.
 - Les études citées dans les revues systématiques ont été étudiées et la plupart d'entre elles ont été prises en compte dans cette revue.

¹⁸ Pour des compléments d'information sur ces trois méthodes et sur les choix méthodologiques portés par la HAS, il convient de se référer au guide méthodologique (31)

¹⁹ A partir du guide méthodologique de la HAS et d'une adaptation de Drummond *et al.* 1998 (32), une grille d'évaluation de la qualité des études a été élaborée : prise en compte des coûts et des résultats, comparaison de différentes options, efficacité établie par un essai randomisé contrôlé, description de la mesure d'efficacité, prise en compte de différentes perspectives, actualisation, mise en place d'une analyse de sensibilité, notamment (annexe 1 – partie 1).

La sélection du type d'étude et les critères de qualité retenus ont conduit à exclure :

- Suite à la lecture des abstracts :
 - les études qui ne correspondaient pas à la définition de la télémédecine correspondant au cadre légal : par exemple, les systèmes se fondant uniquement sur l'utilisation du téléphone20 comme moyen de suivi des patients.
 - les études à visée marketing.
- Suite à une lecture analytique :
 - les études de qualité méthodologique insuffisante au regard des recommandations du guide méthodologique de la HAS;
 - les études économétriques fondées sur la mesure de l'impact de la mise en place de la télémédecine sur les dépenses de santé ou le PIB21.

Les études complémentaires ont été identifiées à partir de la stratégie de recherche documentaire initiale et n'ont pas fait l'objet d'une recherche spécifique; seules les études qui apportaient des informations sur les outils et la méthodologie d'évaluation économique de la télémédecine ont été retenue dans cette analyse complémentaire.

4.1.3 Résultats de la phase de sélection des études

La sélection et l'analyse des études ont été effectuées en plusieurs étapes :

- A partir de la stratégie de <u>recherche documentaire initiale</u>, la lecture des abstracts ou une lecture rapide de l'étude, a permis de retenir 5 études françaises et 179 études étrangères; parmi ces études, 36 correspondaient à des revues systématiques et autres études susceptibles de renseigner la problématique de l'évaluation économique de la télémédecine.
- La stratégie <u>recherche documentaire complémentaire</u> à permis d'identifier 60 articles supplémentaires. Cette recherche complémentaire comportait 13 revues systématiques ou autres études économiques et 47 études d'évaluation médico-économique.
- L'application des critères de sélection a conduit à exclure de l'analyse 129 articles.

Une stratégie de veille documentaire effectuée tout au long du projet a conduit à prendre en compte 42 autres études étrangères ; parmi ces études, 6 revues systématiques et 6 études d'évaluation médico-économique ont été retenues.

Au total, ce rapport propose une analyse de la littérature médico-économique de la télémédecine fondée sur **5 études françaises** et **122 études étrangères** dont :

- 74 études ayant mis en œuvre une évaluation médico-économique de la télémédecine;
- 27 études « systématiques » de la littérature ;
- 26 études complémentaires.
- 159 études ont été exclues

²⁰ Lorsque les études identifient le téléphone comme support de la télémédecine dans le cadre d'actes de télésurveillance, téléconsultation, téléassistance et téléexpertise, les publications sont retenues.

²¹ Ce type d'étude, non comparative, est très dépendant du système dans lequel est implantée la télémédecine. Selon le mode de rémunération ou le mode de remboursement des différents acteurs les résultats seront différents et non comparables entre pays.

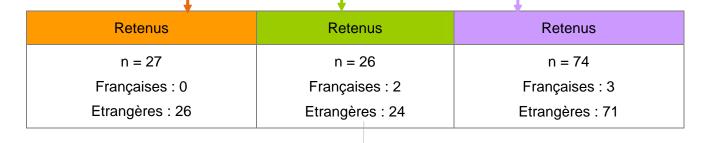
Etudes complémentaires

Etudes médico-économiques

Graphique 1. Sélection des articles

Revues systématiques

Sélection sur résumé Sélection sur résumé Sélection sur résumé n = 24n = 12n = 148Françaises: 0 Françaises: 2 Françaises: 3 Etrangères: 24 Etrangères: 10 Etrangères: 145 Exclusion suite à la Inclusion Inclusion (examens des lecture et prise en (examens des compte des critères bibliographies et bibliographies et de qualité : mise à jour): mise à jour): Inclusion (examens des n = 3 étrangères n = 86 étrangères bibliographies et n = 86 étrangères mise à jour) : n = 16 étrangères Exclusion suite à la lecture: Exclusion suite à n = 71 étrangères



la lecture:

n = 2 étrangères

Total des articles retenus

n = 127

Françaises: 5 - Etrangères: 122

4.1.4 Plan d'analyse

Le plan d'analyse suivant articulé en quatre temps est proposé :

- Analyse des caractéristiques et des résultats des évaluations économiques étrangères et françaises;
- 2. Analyse descriptive des caractéristiques des revues systématiques de la littérature ;
- 3. Analyse des apports de la littérature complémentaire ;
- 4. Etat des lieux de la littérature internationale sur l'évaluation médico-économique de la télémédecine : conclusions.

L'analyse des études ayant mis en œuvre une évaluation médico-économique est présentée dans un premier temps, et dans un second temps, une synthèse des conclusions des revues systématiques de la littérature est proposée. Ce choix se justifie par les caractéristiques des revues systématiques de la littérature : très générales, de qualité méthodologique variable (en particulier, le manque de précisions concernant les critères de sélection des études), importante hétérogéniété des revues entres elles et difficulté de généralisation des résultats.

4.2 Analyse des caractéristiques et des résultats des études ayant mis en œuvre une évaluation médico-économique

Cette section est consacrée à l'analyse descriptive de 74 études, parmi lesquelles figurent 3 études françaises.

L'analyse des caractéristiques et résultats des études se structure comme suit :

- analyse descriptive des caractéristiques de l'ensemble des études médico-économiques (section 4.2.1);
- analyse des résultats des études internationales selon la méthode de l'évaluation économique (section 4.2.2);
- focus sur les études françaises (section 4.2.3).

4.2.1 Analyse descriptive des caractéristiques des études

► Analyse quantitative

La variabilité des interventions de télémédecine, leur complexité et leur dépendance au contexte dans lequel elles sont mises en œuvre rendent le travail de comparaison difficile (33).

Considérant l'hétérogénéité des caractéristiques des études et des projets de télémédecine selon les pays, une analyse descriptive quantitative, c'est-à-dire fondée sur les données générales des publications (pays, année de publication, type d'application de télémédecine, spécialité médicale) est proposée.

Pays

Pays

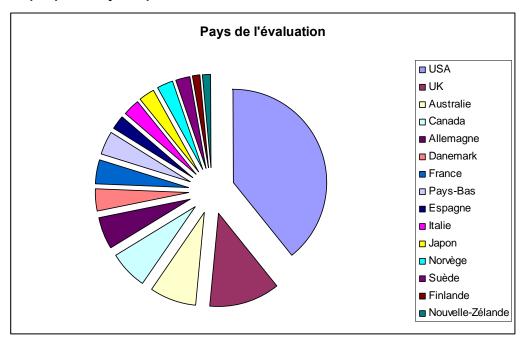
Parmi les études, celles conduites dans des pays nord-américains sont fortement représentées avec en premier lieu les Etats-Unis (graphique 2) qui ont publié tous les ans (sauf en 2008).

Les premières expérimentations de télémédecine ont été réalisées aux Etats-Unis, au Canada, en Norvège et au Royaume-Uni²². Les pays anglo-saxons ont une tradition d'évaluation et figurent parmi les pays les plus représentés concernant les évaluations économiques publiées.

En France, seulement 3 études publiées ont été identifiées.

²² A noter que la période concernée par la revue de la littérature est 2000-2012 et ne permet donc pas une analyse historique des études publiées.

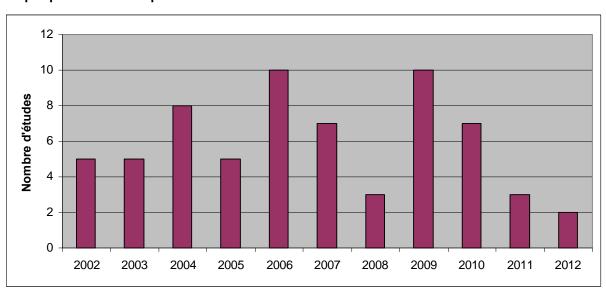
Graphique 2. Pays de publication des études



Date de publication des études

L'année de publication peut renseigner sur l'évolution des pratiques autour de la télémédecine. L'analyse quantitative ne fait pas apparaître d'évolution croissante du nombre d'études sélectionnées au fil des ans sur la période d'étude retenue ; au contraire, une chute régulière entre 2009 et 2012 est observée alors que dans le même temps, la télémédecine semble être dans de nombreux pays dans une phase de déploiement (graphique 3). Aucun élément d'explication de ce phénomène n'a pu être identifié dans les évaluations économiques ni dans les revues systématiques.

Graphique 3. Année de publication des études



Type de télémédecine

L'évaluation de cette « pratique de médecine à distance » nécessite de distinguer certaines applications possibles, qui peuvent différer selon :

- le rôle de chaque intervenant et leur localisation : professionnel médical, patients, autres professionnels de santé ;
- l'activité de télémédecine réalisée : consultation, avis d'expert, surveillance d'indicateurs et interprétation de données, décision thérapeutique, etc. ;
- l'organisation des soins mise en place ;
- les supports techniques: le type d'informations transmises et les technologies utilisées, la temporalité (en temps réel ou en mode asynchrone suite au stockage et à l'analyse des données transmises).

Dans une perspective d'évaluation, le choix de présenter les études selon une typologie se justifie par la variété des applications possibles et des résultats attendus mais aussi, par rapport aux caractéristiques des études focalisées sur un acte de télémédecine. A la lumière de la réglementation existante en France, une typologie peut être établie à partir des actes réglementaires constitutifs de la télémédecine : téléconsultation, télésurveillance médicale, télé-expertise et téléassistance médicale (34). Par contre, dans un projet de télémédecine ou au sein d'un parcours de soins, ces actes sont souvent combinés pour permettre une prise en charge globale des patients.

Dans les études étrangères, de nombreuses appellations sont utilisées soit pour désigner la spécialité qui a organisé une prise en charge par télémédecine (telecardiology, teleradiology), soit pour désigner une pathologie ou un traitement qui bénéficie de cette prise en charge (teledialysis). La typologie des applications de télémédecine utilisée à l'étranger n'est pas totalement superposable aux 4 actes constitutionnels français²⁴. En particulier, l'organisation qui sous-tend la téléas-sistance médicale semble renvoyer à un « hybride » entre la téléconsultation et la téléexpertise ; on retrouve également le télédiagnostic qui peut être rapproché de la téléconsultation ou de la téléexpertise en fonction du mode d'organisation mis en place.

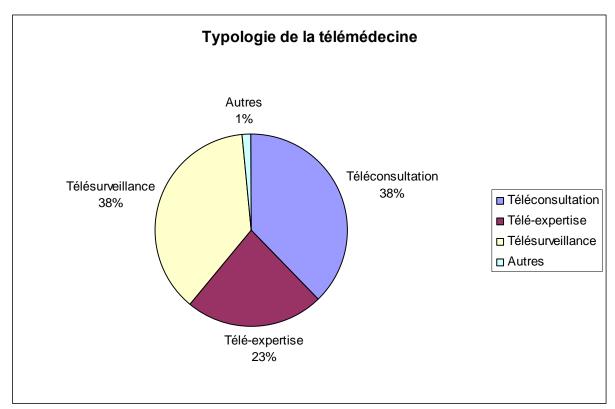
La description des programmes et les caractéristiques des organisations présentés dans les articles, a cependant permis de reclassifier la majorité des études en fonction des quatre actes réglementaires. A noter également, que la plupart des organisations de télémédecine décrites dans les études se référaient à un seul acte de télémédecine.

Le classement des études selon la typologie retenue est représenté dans le graphique 4, qui montre que les expérimentations de téléconsultation et de télésurveillance ont été les plus fréquemment évaluées dans les études analysées.

_

²³ La réponse médicale apportée dans le cadre de la régulation médicale est hors champ de l'étude.

²⁴ Par exemple, le cadre réglementaire français ne définit pas la notion de télédiagnostic qui n'est que la « conclusion naturelle d'une téléconsultation ou d'une téléexpertise » et non un acte en lui-même selon Simon et al., 2008 (9). De même, la notion de téléstaff peut se référer à un acte de téléexpertise mais se distingue de la télémédecine « informative » définie comme « un service de communication audiovisuelle interactif qui organise la diffusion du savoir médical et des protocoles de prise en charge des malades et des soins dans le but de soutenir et d'améliorer l'activité médicale » (9).



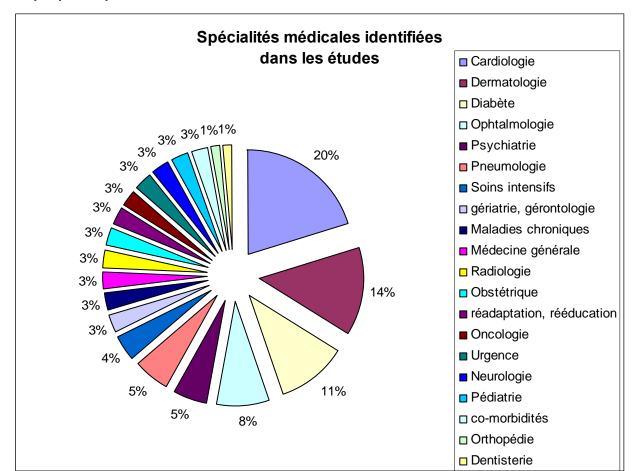
Graphique 4. Typologie de la télémédecine et fréquence d'occurrence dans les articles publiés

Spécialités médicales

Les études examinées se réfèrent à de nombreuses spécialités médicales. Les spécialités les plus représentées dans les études correspondent aux grandes pathologies chroniques (qui se retrouvent à la fois dans « maladies chroniques » et dans « plusieurs spécialités »), la dermatologie et la psychiatrie (graphique 5).

La cardiologie est la spécialité médicale la plus représentée dans l'échantillon de publications, suivie de la dermatologie. Concernant les maladies chroniques, un nombre important d'expérimentations sont identifiées pour les personnes diabétiques. A noter, dans quelques pays étrangers, une utilisation forte de la télémédecine pour l'organisation des soins en psychiatrie (notamment au Canada).

Concernant la dermatologie et la psychiatrie, les applications de télémédecine se réfèrent essentiellement à la téléconsultation. Les pathologies chroniques comme le diabète concernent essentiellement la télésurveillance médicale. En cardiologie, cependant, plusieurs applications étaient décrites (téléconsultation, télésurveillance ou téléexpertise). Certains articles ne précisaient pas l'application à une spécialité en particulier et abordaient un ensemble de pathologies, comme les pathologies chroniques (graphique 5). Cette remarque montre les limites de la typologie par acte et par spécialité.



Graphique 5. Spécialités médicales identifiées dans les études

► Analyse qualitative

L'expertise de la qualité méthodologique des études a été réalisée à partir des principes et méthodes adoptées par la HAS pour l'évaluation économique des interventions de santé (31).

Une grille d'évaluation de la qualité des études (annexe 2) a été élaborée²⁵ (32).

Si l'ensemble des items de la grille ont été utilisés pour l'analyse des études, sont présentés dans cette section les critères principaux qui ont structuré l'évaluation économique réalisée.

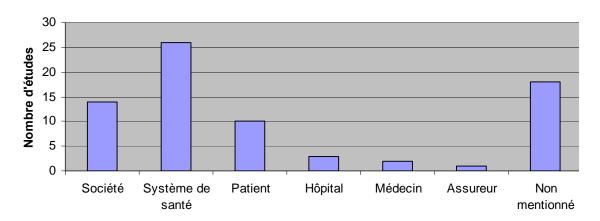
Perspective de l'étude

Les études ont adopté le plus souvent la perspective du système de santé, à savoir la plupart du temps le financeur de soins (35%, graphique 6). Certaines ont combiné deux points de vue, patient et système de santé.

²⁵ La grille d'évaluation de la qualité des études a été adaptée de Drummond M. *et al.* 1998, « Méthodes d'évaluation économique des programmes de santé. 2^{ème} édition. Economica.

Graphique 6. Perspective de l'étude

Perspective de l'étude



Population d'analyse

La population d'analyse retenue dans les différentes études concerne les individus dont la santé est affectée par la pratique de la télémédecine, généralement en relation avec la pathologie considérée et le contexte dans lequel le programme de télémédecine a été mis en œuvre (à domicile, dans un service hospitalier, aux urgences...).

Les populations de patients les plus représentées sont les adultes et les personnes âgées (les grandes pathologies chroniques étant souvent concernées). De façon générale, la population prise en compte concerne la population touchée par le système mis en place dans son ensemble. Certaines études cependant peuvent concerner un sous-groupe spécifique de la population : les enfants, les anciens combattants, les militaires, les femmes. Une seule étude a été menée de façon stratifiée selon l'âge (plus ou moins 18 ans (35)).

Un des indicateurs de la qualité d'une étude est associé à la présentation détaillée des critères d'inclusion et d'exclusion utilisés lors du recrutement des patients.

La plupart des études ne détaille pas de manière explicite les critères d'inclusion ; certaines d'entre elles font cependant mention des critères d'exclusion. Seules les études fondées sur la mise en œuvre d'un essai contrôlé randomisé pour le recueil des données ont décrit de manière détaillée les critères d'inclusion et d'exclusion des groupes intervention et contrôle.

Interventions comparées

L'ensemble des évaluations identifiées comparaient la pratique sans télémédecine (pratique traditionnelle) *versus c*elle avec télémédecine (intervention). La comparaison dépend donc de l'organisation de soins mise en place.

Dans les expérimentations publiées, des tendances fortes apparaissent : la téléconsultation est comparée au déplacement du patient pour une consultation en face-à-face chez le spécialiste ; la téléexpertise est comparée au déplacement du spécialiste ou du patient pour des expertises et/ou consultations en face-à-face ; la télésurveillance compare une prise en charge à domicile au déplacement des patients et des professionnels de santé.

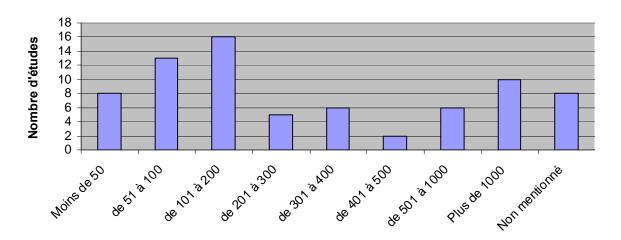
Taille des échantillons

Un autre indicateur de la qualité d'une étude concerne la taille des échantillons (groupe intervention et groupe contrôle) : 28% d'entre elles ont une taille d'échantillon de moins de 100 patients et 39% entre 100 et 500 patients (graphique 7).

Ce constat est à mettre en perspective avec le choix du design des études pour le recueil des données ; la plupart utilisent des études comparatives observationnelles avec / sans, qui se rapprochent des études de type avant / après. Or, ces méthodes impliquent un recensement et une mesure des données concernant les résultats sur une période suffisamment longue avant l'intervention. Ce point, faiblement abordé dans les études pose notamment la question du recueil des données des groupes témoins pour les critères d'efficacité clinique.

Graphique 7. Taille des échantillons

Taille de l'échantillon

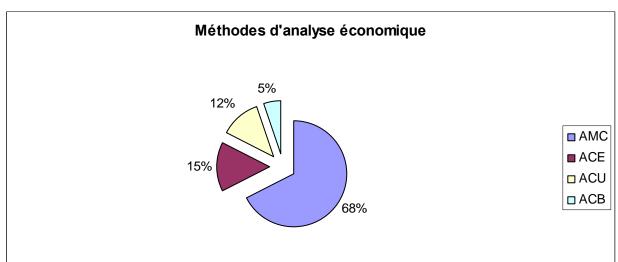


Méthodes d'évaluation économique

Les études sélectionnées ont mis en œuvre des méthodes d'évaluation économique différentes (graphique 8) : analyses de minimisation de coûts (AMC), analyse coût efficacité (ACE), analyse coût utilité (ACU) et analyse coût bénéfice (ACB).

La revue de la littérature a permis d'identifier 50 analyses de minimisation de coûts. L'analyse de minimisation de coûts est une sous-catégorie de l'analyse coût-résultat en situation d'équivalence entre les résultats. Ces études s'appuient donc sur l'absence de différence significative entre l'efficacité de la pratique avec télémédecine et de celle traditionnelle. Cependant, la preuve d'équivalence des résultats n'était pas clairement démontrée dans toutes les études : certaines ont posé comme acquise cette hypothèse, d'autres ont considéré que la preuve de l'efficacité médicale préexistait (notamment, dans des études précédentes). Après une analyse spécifique de la démonstration d'équivalence des résultats d'efficacité, 10 études ont été considérées de qualité méthodologique très faible dans la mesure où elles ne prenaient pas en compte les résultats attendus du changement de pratiques.

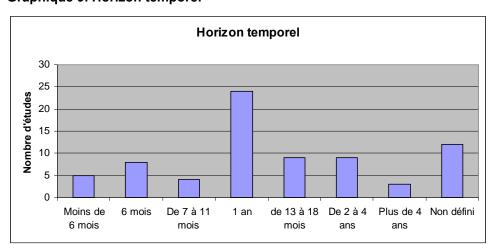
Concernant les études qui mettaient en évidence un impact des interventions étudiées sur l'efficacité, 11 étaient des analyses coût-efficacité (ACE) ; 9 des études coût-utilité (ACU) et 4 des analyses coût-bénéfices (ACB) fondées sur une évaluation contingente.



Graphique 8. Méthode d'analyse économique

Horizon temporel

Pour la majorité des études, l'horizon temporel est de 1 an ou moins (22% des études ont duré moins d'un an, graphique 9). 16% des études ne mentionnent pas l'horizon temporel, ces études ayant été retenues pour d'autres raisons méthodologiques, idem pour les 6% qui ont duré moins de 6 mois.



Graphique 9. Horizon temporel

Schéma d'étude

35% des publications font référence à la mise en œuvre d'un essai contrôlé randomisé²⁶ : une première moitié concerne des applications de téléconsultation, l'autre moitié de télésurveillance.

²⁶ Les différentes études réalisables sont les suivantes : les essais pragmatiques, les études épidémiologiques observationnelles (études de cohortes, études de cas-témoin), autres types d'études épidémiologiques (étude avant/après, ici/ailleurs), la modélisation (« Les études Post-inscription à la HAS- Principes et Méthodes – Novembre 2011).

Les autres études réalisées concernaient : 6 études observationnelles (dont une étude de cohorte), 4 modèles de décision, 4 études prospectives (uniquement des analyses coût-bénéfices), 2 modèles de simulation ; les 47% restant étant des études avant/après rétrospectives.

Analyses de sensibilité

45% des études sélectionnées n'ont pas conduit d'analyse de sensibilité.

Deux approches d'analyse de sensibilité ont été utilisées : les analyses déterministes univariées et les analyses probabiliste. Les premières étaient les plus nombreuses (réalisées dans 82% des cas).

Actualisation des coûts et des résultats

Concernant l'actualisation des résultats et des coûts, l'horizon temporel des évaluations étant la plupart du temps inférieur à un an, 62% des études n'ont pas actualisé les coûts et les résultats. Parmi les 26% des études qui ont fait une actualisation, le taux d'actualisation était compris entre 3 et 5%.

Conclusion

L'analyse descriptive des 74 évaluations médico-économique de la télémédecine a mis en évidence la forte hétérogénéité des caractéristiques des études :

- Les études qui concernent différentes pratiques de télémédecine ont été conduites dans de nombreux pays (trois études françaises) caractérisés par des systèmes de santé et des modes de financement différents.
- Elles concernent également un large spectre d'analyse couvrant une palette de spécialités médicales, de domaines d'application et de pratiques organisationnelles différents.
- La classification des études selon les actes réglementaires français constitutifs de la télémédecine, bien que non totalement superposable, montre une prépondérance des expérimentations de téléconsultation et de télésurveillance.

L'analyse des études a également montré la variabilité de leur qualité méthodologique :

- Le champ de l'évaluation : principalement évaluée du point de vue du système de santé et non selon une perspective tous financeurs, les interventions concernées sont disparates ce qui ne permet pas de dégager de conclusions sur le choix de la population d'analyse (critères d'inclusion et d'exclusion) ; un consensus existe toutefois sur les interventions comparées jusque-là dans les études : la pratique sans télémédecine (pratique traditionnelle) versus celle avec télémédecine (intervention).
- La méthode d'évaluation économique : il existe une importante dispersion des méthodes d'évaluation mobilisées (AMC, ACE, ACU, ACB) entre les différents types de télémédecine et au sein même des différents types de télémédecine (téléconsultation, télésurveillance, etc....) qui empêche toute classification ; les analyses de minimisation de coûts sont prépondérantes dont certaines ont une qualité méthodologique très faible (la preuve d'équivalence des résultats n'étant pas clairement démontrée dans toutes les études).
- Le schéma d'étude : il existe des études fondées sur des essais contrôlés randomisés mais les évaluations dont le mode de recueil des données repose d'autres schémas d'études sont prépondérantes ; la durée retenue dans les études est relativement courte et il existe une préférence pour les analyses déterministes univariées pour la majorité des études ayant procédé à une analyse de sensibilité.

Enfin, les spécificités mêmes de la télémédecine sont mises en évidence :

- Une activité à forte composante organisationnelle largement dépendante du contexte et de la problématique médicale à laquelle elle répond qui conditionnent l'évaluation économique.
- Une contextualisation très forte des résultats obtenus limitant la transposabilité et la reproductibilité des stratégies évaluées dans le contexte organisationnel français.

4.2.2 Analyse des résultats des études internationales selon la méthode de l'évaluation économique

L'analyse descriptive a mis en évidence l'hétérogénéité des caractéristiques des études, la variabilité de leur qualité méthodologique et l'importante contextualisation des résultats qui limitent fortement l'élaboration de conclusions générales sur l'efficience de la télémédecine.

Ces constats justifient que l'analyse de la littérature soit utilisée afin d'alimenter la réflexion concernant les outils et la méthodologie d'évaluation médico-économique de la télémédecine.

Dans cette optique, les études étrangères²⁷ ont été classées en fonction de la méthode de l'évaluation économique et du schéma d'étude mis en œuvre pour le recueil des données (tableau 5). Ont été distingués les Essais Contrôlés Randomisés (ECR), des autres études.

Tableau 5. Méthode d'évaluation économique selon le design de l'étude					
Méthode d'analyse économique Design de l'étude	AMC	ACE	ACU	ACB	Total
Mise en place d'un ECR	21 (29%)	2 (3%)	2 (3%)	0 (0%)	25 (35%)
Autre design	26 (37%)	9 (13%)	7 (9%)	4 (6%)	46 (65%)

Dans cette section, la présentation des résultats se structure en fonction de la méthode d'évaluation économique :

- Analyses de minimisation de coûts (AMC), avec un focus particulier concernant les études dont le recueil des données se fonde sur un essai contrôlé randomisé pour l'évaluation de l'efficacité;
- Analyses coût-efficacité (ACE), coût-utilité (ACU) et coût-bénéfice (ACB).

► Analyse des résultats des études fondées sur la méthode de minimisation des coûts

Les analyses de minimisation des coûts représentent 68% des méthodes d'évaluation utilisées dans les articles retenus.

L'analyse de minimisation de coûts est une sous-catégorie de l'analyse coût-résultat qui se fonde sur l'absence de différence significative concernant l'efficacité des résultats entre les interventions comparées (généralement pratique traditionnelle versus télémédecine). Cependant, la preuve d'équivalence des résultats n'était pas clairement démontrée dans toutes les études dont la qualité méthodologique était par ailleurs faible.

21 études ayant mis en œuvre une analyse de minimisation de coûts ont été distinguées du fait de leur schéma d'étude fondé sur la réalisation un essai contrôlé randomisé (ECR) pour l'évaluation de l'efficacité des stratégies comparées ; les 26 autres analyses de minimisation de coûts qui reposaient sur d'autres schémas de recueil des données n'ont pas été détaillées en raison de leur qualité méthodologique médiocre (absence d'informations précises sur le mode de recueil des données et sur la preuve d'équivalence d'efficacité des résultats).

²⁷ Dans cette sous-partie, 71 études étrangères ont été retenues ; les 3 études françaises ont fait l'objet d'une analyse détaillée dans un paragraphe spécifique

Selon la classification de Jowell et Navarro-Rubio en 1995, les études sont classées en 9 niveaux en fonction du mode de recueil des données (36). Les plus robustes sont : les méta-analyses d'essais randomisés contrôlés, les essais randomisés avec échantillon de grande taille, les essais randomisés avec échantillon de petite taille²⁸ (37). Peu d'études ou de rapports concernant la télémédecine mentionnent l'existence d'ECR, excepté Bergmo et al., en 2010 (38).

Ces 21 études ont fait l'objet d'une analyse approfondie :

- dans un premier temps, la qualité méthodologique des protocoles de recherche des ECR utilisés dans les études est analysée ;
- dans un second temps, sont présentés les résultats.

Qualité des protocoles de recherche

Le Tableau 66 (ci-dessous) décrit les protocoles de recherche des ECR utilisés dans les études afin d'évaluer l'efficacité des stratégies comparées, selon le type de télémédecine et selon l'affection concernée.

La qualité des plans de recherche associés aux ECR peut être appréciée à partir d'un certain nombre de paramètres, dont les principaux concernent :

- la taille de l'échantillon :
- la présentation détaillée des critères d'inclusion et d'exclusion ;
- le mode de randomisation :

²⁸ Selon Davalos et al., 2009 « in terms of methodology, RCTs are the « gold » standard » for the analysis of costs and benefits because they allow for the identification of outcomes solely attributable to the program or intervention under

review by comparing the difference in outcomes of rigorously defined treatment and control groups ».

la durée du programme.

Tableau 6. Descr	iption des prot	ocoles de recherche d	es ECR poui	r les études ayant mis	en œuvre une A	AMC
	Spécialité	Auteurs	Durée	Randomisation	Taille	Critères d'inclusion principaux
	Cardiologie	Dowie <i>et al.</i> , 2009 (39)	15 mois	hôpitaux	GI : 75 GC : 191	Non précisé
		Jacklin <i>et al.</i> ,, 2003 (40)	6 mois	Méthode de randomisation non précisée	GI : 1051 GC : 1043	Précisé dans une autre étude.
	Plusieurs	Pronovost <i>et al.</i> , 2009 (41)	18 mois	Croisée en 2 périodes	26 patients	Maladie chronique de plus de 6 mois ; distance de plus de 100 km, plus de 18 ans
	spécialités concernées	Johnston <i>et al.</i> ,, 2000 (42)	17 mois	Méthode de randomi- sation non précisée	GI : 102 GC : 110	Patients avec un diagnostic d'insuffisance cardiaque, de bronchopneumopathie chronique obstructive, d'AVC, cancer, diabète, anxiété ou plaie. Plan de soins de plus de 4 semaines ou un besoin attendu de 2 visites ou plus par semaine. Compréhension du système technique et environnement sécurisé.
Teleconsultation	Teleconsultation Urgence	Noble <i>et al.</i> , 2005) (43)	7 jours	2 groupes mais mé- thode de randomisa- tion non précisée	253 patients	Partie d'un ECR réalisé à plus grande échelle
roissonsanansi		Eminovic <i>et al.</i> ,, 2010 (44)		Clustered randomised trial Essai contrôlé randomisé en grap- pes ?	GI : 327 GC : 304	Patient référé à un dematologue par le généralise, sans consultation d'urgence
		Loane <i>et al.</i> , 2001 (45)	10 mois	Méthode de randomisation non précisée	GI : 109 GC : 94	Confié au dermatologue par le généraliste sous condition de consentement
	Dermatologie	Loane <i>et al.</i> , 2001 (46)	2 ans	Essai randomisé multicentrique	GI : 126 GC : 148	Confié au dermatologue par le généraliste sous condition de consentement
		Pak et al., 2009 (47)	4 mois	Méthode de randomisation non précisée	GI : 351 GC : 347	Précisé dans un autre article
		van Os-Medendorp et al;, 2012 (48)	12 mois	Randomisation par un site Internet	GI: 56 adultes + 45 enfants GC: 53 adultes + 45 enfants	Adultes avec dermatites modérées et parents d'enfants de 0 à 4 ans, accès à Internet

Tableau 6. Description des protocoles de recherche des ECR pour les études ayant mis en œuvre une AMC

	Spécialité	Auteurs	Durée	Randomisation	Taille	Critères d'inclusion principaux
		Finkelstein <i>et al.</i> , 2006 (49)	6 mois	Stratification selon la maladie	GI : 34 GC : 19	Eligible à recevoir des soins à domicile, capable cognitivement d'utiliser l'équipement, et ayant suffisamment d'espace dans la maison (avec TV et téléphone).
		Giordano <i>et al.</i> , 2009 (50)	1 an	Essai randomisé multicentrique pros- pectif	GI : 230 GC : 230	Patient hospitalisé avec confirmation de CHF, cliniquement stable avec thérapie orale.
	Cardiologie	Jerant <i>et al.</i> , 2001 (51)	1 an	Méthode de randomisation non précisée	GI : 13 + 12 GC : 12	Plus de 40 ans avec première admission pour diagnostic de CHF
		Soran <i>et al.</i> , 2010 (52)	2 ans et 5 mois	Essai randomisé multicentrique	GI : 160 GC : 155	Plus de 65 ans, dysfonctionnement systolique malgré traitement pharmaceutique
Télésurveillance (télémonitoring,		Paré <i>et al.</i> , 2006 (53)	6 mois	Assignement	GI : 20 GC : 10	Nouveaux patients admis, avoir une sévère BPCO
télésuivi)	Pneumologie	Noel <i>et al.</i> , 2004 (54)	1 an	Méthode de randomisation non précisée	GI : 47 GC : 57	Accès difficile aux services de santé avec une demande importante d'utilisation de ces services.
		Dansky <i>et al.</i> , 2001 (55)	2 ans	Groupes statistiquement équivalents	GI : 86 GC : 85	Diabétiques
		Jansà <i>et al.</i> , 2006 (56)	6 mois	Méthode de randomisation non précisée	40	
	Diabétologie	Biermann <i>et al.</i> , 2002 (57)	De 4 à 8 mois	Méthode de randomisation non précisée	GI : 27 GC : 16	Au-moins 4 injections d'insuline par jour, a suivi un programme d'éducation autour du diabète, auto-évaluation des paramètres du diabète
		Moreno <i>et al.</i> , 2009 (58) (Projet IDEATel ²⁹)	6 ans	Aléatoire	GI: 1084 GC: 1084 En 2 cohortes	Bénéficiaire de Medicare avec diabète de type 2, agés de plus de 55 ans, traités par insuline, habitant dans une zone peu desservie, parlant anglais ou espagnol.
		Palmas <i>et al.</i> , 2010 (59) (Projet IDEATel)	6 ans	Méthode de randomisation non précisée	1665 patients	Précisé dans un autre article

GI : groupe intervention (avec télémédecine) - GC : groupe contrôle

²⁹ Projet IDEATel: Informatics Diabetes Education and Telemedicine, Columbia University.

Le détail des plans de recherche des études a permis de spécifier les choix méthodologiques de l'évaluation économique :

- Toutes les études se structuraient de la même façon et comparaient un groupe contrôle (pratique traditionnelle dans 100% des cas) au groupe intervention (télémédecine).
- Les critères constitutifs de la population d'analyse et les interventions comparées étaient précisément mentionnés dans la plupart des cas. Pour la majorité, la répartition était de 1:1 (1 groupe intervention pour 1 groupe contrôle); 4 études ont fait du 2:1 et une étude a suivi les mêmes patients sur deux périodes différentes. Le tableau 6 indique les critères d'inclusion dans les études; ces derniers sont relatifs à l'état de santé du patient avant l'intervention.
- Certaines études ne renseignaient pas sur le mode de randomisation mis en œuvre, de même que sur le suivi des patients durant la période.
- La taille des échantillons est aussi un critère de qualité important : 8 études (38%) ont été mises en œuvre à partir d'un échantillon de taille supérieure à 200 patients.
- Concernant la perspective de l'évaluation, 50% des études ont été conduites dans la perspective du système de santé; seules 4 études ont évalué la télémédecine d'un point de vue sociétal et 4 études ont privilégié le point de vue des patients.
- La durée moyenne des études était de 12 mois (sans comptabiliser les études de plus de 6 ans et celle de 7 jours), 38% d'entre elles ayant un horizon temporel inférieur à 1 an ; deux analyses ont été conduites sur une période de 6 ans.
- Enfin, 57% des études n'ont pas mis en œuvre d'analyses de sensibilité 7 études ont mené une analyse déterministe, 2 études ont mis en place des simulations de Monte Carlo, 2 études ont préféré la simulation de type Bootstrapping; 77% des analyses n'ont pas actualisé les coûts et les résultats.

Caractéristiques des études concernant l'évaluation des résultats et des coûts

Deux étapes ont été mises en œuvre afin de justifier le choix de la méthode d'évaluation :

- Dans un premier temps, les résultats des ECR ont montré que la pratique de la télémédecine ne modifiait pas les résultats des interventions comparées en termes d'efficacité et justifient le choix de la méthode de minimisation des coûts.
- Les critères d'efficacité retenus étaient relatifs à l'état de santé ou à la qualité de vie. Les états de santé étaient mesurés par différents systèmes de classification (SF-6D, SF-12, SF-36, EQ-5D).
- Dans la majorité des études, les mesures d'efficacité utilisées ne correspondaient pas à un état final de santé mais étaient des critères de résultats intermédiaires. Seules 3 études ont pris en compte la mortalité.
- L'impact sur la satisfaction a été évalué dans 9 études. Cet indicateur était mesuré à partir de questionnaires, généralement uniquement pour le groupe intervention et souvent en fin d'expérimentation. Cette évaluation était conduite séparément de l'évaluation économique. Elle était considérée comme une étude complémentaire contribuant à documenter l'évaluation économique.
- Dans un second temps, l'évaluation économique a été mise en œuvre à partir d'une analyse de minimisation des coûts (AMC).

Les coûts considérés dans les études étaient majoritairement des coûts directs, liés à la pratique de la télémédecine. Les coûts directs prennent en compte les facteurs de production. On y retrouve essentiellement des coûts fixes associés à la mise en place de la télémédecine (équipement, installation/support/maintenance), des coûts variables (communication, salaires, soins, hospitalisation, transports). Pour la plupart des études, la liste des coûts identifiés dans l'évaluation était assez complète; cependant, les méthodes de valorisation utilisées étaient généralement différentes selon le contexte du projet.

Par ailleurs, la perte de productivité était prise en compte dans 6 études. Elle était considérée par les auteurs comme un coût indirect alors que selon la définition de la HAS, ces coûts seraient considérés comme des coûts directs. Selon la méthodologie d'évaluation adoptée par la HAS, les coûts indirects renvoient à l'impact des interventions évaluées sur l'activité des personnes de la population d'analyse que cette activité soit rémunérée ou non ; cependant, les temps consacrés à la production des interventions relèvent des coûts directs.

Concernant les résultats des analyses de minimisation de coûts, d'un point de vue quantitatif, 11 études mettaient en évidence des coûts inférieurs pour la télémédecine par rapport à la pratique traditionnelle ; la télémédecine était donc présentée comme moins coûteuse que la pratique traditionnelle. Dans 7 études la télémédecine était plus coûteuse que la pratique traditionnelle ; 3 études présentaient des résultats « neutres » et ne permettaient pas de conclure.

Plusieurs études mettaient en évidence le coût élevé des équipements ainsi que le coût lié à leur exploitation. Ce constat peut être expliqué dans certaines études par le fait que la technologie utilisée était en phase de développement et souvent non diffusée (cadre d'un test d'une innovation technologique).

Même si l'hétérogénéité des études limite fortement la comparaison des résultats des évaluations économiques, on constate qu'un peu plus de la moitié d'entre elles montraient qu'à efficacité équivalente, la stratégie avec télémédecine était moins coûteuse.

Le Tableau 7 liste les critères d'efficacité et de coûts des essais et présente une synthèse des résultats.

Tableau 7. Caractéristiques des critères d'efficacité et de coûts des ECR et résultats pour les études ayant mis en œuvre une AMC

	Affection	Auteurs -	Critère d'efficacité	Critères de coûts	Résultats concer- nant la téléméde- cine
	Cardiologie	Dowie <i>et al.</i> , 2009 (39)	Résultats cliniques	Coûts des soins, lits, intendance, examens, transports	Neutre : la première téléconsultation est la plus coûteuse
		Jacklin <i>et al.</i> , 2003 (40)	Etats de santé + satisfaction	Salaires, consommables, équipements, frais généraux, installation, transport, perte de productivité	Négatif : coûts plus élevés des téléconsultations
	Médecine générale ou plusieurs affections concernées	Pronovost <i>et al.</i> , 2009 (41)	Score de douleur + satisfaction	Transports, équipe- ments, perte de productivité, médicaments, consultations, intendance, salaire	Positif : coûts moin élevés avec télémédecine
Téléconsultation		Johnston <i>et al.</i> , 2000 (42)	Qualité de vie + Satisfaction	Coûts des visites, des hospitalisations, équipement	Seuil de rentabilité à 12 mois. Coût moyen direct plus élevé pour la télémédecine, mais coûts moyens des soins moins élevés
	Urgence	Noble <i>et al.</i> , 2005 (43)	Sécurité du diagnostic et efficacité clinique	Temps des profession- nels, équipements, traitements, transports, consultations aux urgences, installation, maintenance	Négatif : coût de la télémédecine plus élevé
	Dermatologie	Eminovic <i>et al.</i> , 2010 (44)		Equipements, soins, perte de productivité,	Economies si la distance d'accès au dermatologue dépasse 75 km
		Loane <i>et al.</i> , 2001 (45)		Temps clinicien, équipements, communication, transportst, temps patient	Positif: coût sociétal moyen plus faible, coût margina plus faible
		Loane <i>et al.</i> , 2001 (46)		Equipement, installation, location des lignes, salaires, transports	Négatif : coûts plus élevés de la télémédecine du fa des coûts fixes
		Pak <i>et al.</i> , 2009 (47)		Visite clinique, visite spécialisée, laboratoire, préparations, test de radiologie, médicaments, perte de productivité	Positif : coût total avec télémédecine moins élevé
		van Os- Medendorp <i>et</i> <i>al.</i> , 2012 (48)	Qualité de vie	Visites, perte de productivité,	Positif : coûts moins élevés avec télémédecine
Télésurveillance (télémonitoring,	Cardiologie	Finkelstein <i>et</i>	Mortalité +	Transports, visites,	Positif : coûts moins

Tableau 7. Caractéristiques des critères d'efficacité et de coûts des ECR et résultats pour les études ayant mis en œuvre une AMC télémédecine équipements Coût de réadmission, équipements, Giordano et al., installation, lignes de Positif: coûts moins 2009 (50) Mortalité communication, élevés avec maintenance, call télémédecine center, salaire, hospitalisations Coût de réadmission, Neutre : résultats Jerant et al., Qualité de vie + urgences, infirmière, statistiques non 2001 (51) satisfaction significatifs équipements Subventions medicare, médicaments. Soran et al., Négatif: coûts plus équipement, 2010 (52) Mortalité élevés avec hospitalisation, télémédecine consultation externe et interne, soins infirmiers Coût de la visite à domicile, intervention Positif: 355\$ par téléphone, service d'économies par Paré et al., de téléphone, Etat de santé patient ou gain net 2006 (53) hospitalisation, +satisfaction de 15% avec équipements, recours à la installation, télémédecine maintenance télésuivi) Coût d'implémentation, salaire, visites Dansky et al., Positif : coût des Etat de santé + infirmière, formation, 2001 (55) Pneumologie télésoins à domicile satisfaction frais généraux, moins élevés équipements, assurance, salaire Positif: baisse des Noel et al., Etat de santé + hospitalisations et Transports, soins 2004 (54) satisfaction des passages aux urgences Transports, temps, Niveau de glucose Positif: coût moins Jansà et al., nombre de jour de (H1Ba1c), qualité élevé de la télémé-2006 (56) travail perdu, coût de vie decine médical, coût du suivi Positif: Economies Biermann et al., Hb1Alc Transports, consultade 650€ par an et Diabète 2002 (57) satisfaction tions, communications par patients Moreno et al., Négatif : système Services de soins, coût 2009 (58) de l'intervention coûteux Visite clinique, visite Palmas et al., spécialisée, laboratoire, Négatif : coût élevé 2010 (59) examens médicaments, de la télémédecine perte de productivité

Conclusion

Les études détaillées dans le paragraphe ci-dessus sont des évaluations mises en œuvre à partir d'un essai contrôlé randomisé dont les résultats ont montré l'absence de différence significative concernant l'efficacité des stratégies comparées. En situation d'équivalence des résultats, la méthode d'évaluation économique se fonde sur l'analyse de minimisation des coûts. Dans ce cas, l'évaluation de l'efficience est la recherche du programme le moins coûteux.

Les évaluations concernaient différents domaines d'application, types et pratiques de télémédecine. Les critères de résultats utilisés n'étaient pas génériques ce qui ne permettait pas de comparer les résultats des études entre elles. Cependant, d'un point de vue quantitatif, plus de la moitié des études mettaient en évidence, qu'à efficacité équivalente, le coût de la stratégie avec télémédecine était moins élevé. Les coûts considérés dans les études étaient principalement les coûts fixes associés à la mise en place de la télémédecine (équipements, installations, maintenance) et des coûts variables (communications, salaires, soins, hospitalisations, transports).

Concernant la méthode de recueil des données d'efficacité, si en théorie, le schéma d'étude le mieux contrôlé avec le risque le plus faible de biais est l'ECR, dans les faits, la qualité de ces études est dépendante de celle des plans de recherche et peut avoir un impact sur la robustesse et la généralisation des conclusions : explicitation de la méthode de randomisation, taille de l'échantillon (groupe contrôle et groupe intervention), durée de l'étude, critères d'inclusion et d'exclusion, choix du critère de résultat, suivi des patients durant l'étude.

En outre, ce schéma d'étude peut manquer de pertinence par rapport à l'objectif de l'évaluation ou présenter des difficultés de réalisation. Ainsi, la randomisation peut soulever des questions d'équité dans l'accès aux soins pour certaines pratiques : on constate que les études concernant la téléexpertise n'ont pas utilisé ce type de schéma ; de même, le cas de la télésurveillance implique que certains patients ne soient pas équipés ou suivis dans des conditions équivalentes. De plus, dans la pratique courante, ces études ne peuvent être appliquées à certaines interventions de santé spécifiques (par exemple, le cas du recours à la télémédecine dans un contexte d'urgence).

Au total, dans une perspective d'évaluation économique de la télémédecine, l'analyse de ces études a permis de montrer la faisabilité mais aussi les limites de ce schéma d'étude pour produire des résultats pertinents dans la pratique réelle.

▶ Présentation des résultats des analyses coût-efficacité

Parmi l'ensemble des évaluations économiques examinées, 11 études étaient fondées sur une analyse coût-efficacité. Cette méthode d'évaluation repose sur l'hypothèse selon laquelle les conséquences sur la santé des individus inclus dans la population d'analyse diffèrent entre les interventions considérées.

L'analyse descriptive des études a permis de montrer que des analyses coût-efficacité ont été conduites quelque soit le type de télémédecine considéré dans l'évaluation : téléconsultation, téléexpertise et télésurveillance.

Les données mobilisées dans ces évaluations économiques étaient obtenues à partir de différentes sources ayant des niveaux de preuve variables.

La mesure du critère de résultat était issue d'un ECR pour l'étude de Crow et al. 2009 (60), d'une étude contrôlée non randomisée pour celle de Bott et al. 2007 (61), de simulations de données d'occurrence de la pathologie au sein de la population nationale pour les études de Kildemoes et al. (62) et Auerbach et al. (63) (Échantillon représentatif de la population ayant eu un infarctus aigü du myocarde, mesure du délai de réalisation de la thrombolyse, transformation de ce délai en nombre d'années de vie gagnée). Pour toutes les autres études, les mesures d'efficacité utilisées étaient des données d'observation issues de l'expérimentation évaluée.

Le Tableau 8 met en évidence une liste non exhaustive de critères de résultats considérés dans les analyses afin d'évaluer les conséquences des interventions étudiées sur la santé des individus.

Dans les études de Kildemoes et Kristiansen (62) et Auerbach *et al.* (63), le critère de résultat était la durée de vie calculée à partir du nombre d'années de vie gagnées grâce à l'intervention, l'étude de Kildemoes et Kristiansen ayant été menée sur 10 ans.

Toutes les autres études ont considéré un critère d'efficacité spécifique à la problématique traitée ou un critère intermédiaire prédictif de la duré de vie. Par ailleurs, l'horizon temporel de ces études relativement court limite la portée des résultats (4 études d'une durée d'1 an ou moins, 1 étude de 4 ans, une étude de 6 ans).

Concernant les 2 études fondées sur des ECR (60,64), les critères d'efficacité retenus étaient des critères intermédiaires prédictifs de la durée de vie.

L'étude de Boot *et al.* 2007, proposait un modèle de simulation (MOSAIK-M) fondé sur un critère de résultat intermédiaire prédictif de la durée de vie (61); l'étude de Whited *et al.* 2005 a fait le choix de mettre en place un modèle de décision (arbre de décision) conduisant à des scénarios différents selon les coûts et les critères de résultats retenus (65).

Pour l'exemple de la cardiologie, sur les 4 études mentionnées, aucun consensus sur le choix du critère de résultats ne peut être dégagé (excepté pour la mesure de la tension artérielle, lorsque le suivi de l'hypertension est mis en avant). Pour la dermatologie les délais d'attente avant un rendez-vous chez un médecin spécialiste semblait être l'indicateur privilégié.

Ainsi, l'hétérogénéité constatée précédemment se traduit par des critères de résultats différents d'un programme à l'autre, leur choix étant fortement liés à la problématique médicale étudiée ou à l'organisation mise en place.

Dans l'analyse de référence recommandée par la HAS, l'évaluation des résultats identifie l'ensemble des conséquences des interventions étudiées sur la santé des individus de la population d'analyse tout au long de l'horizon temporel. Pour les analyses coût-efficacité le choix de la durée de vie comme critère de résultat principal est recommandé, l'indicateur de mesure étant la mortalité toutes causes. Si les données nécessaires à la mesure de la durée de vie sont indisponibles, un critère prédictif de la durée de vie peut être privilégié (31). Or, dans le cas de l'activité de télémédecine, actuellement, les conséquences des interventions étudiées sont davantage de l'ordre d'une amélioration de l'organisation des prises en charge ou de l'accès aux soins que de celui d'un impact sur la durée de vie.

Parmi les 11 études, 10 présentaient un ratio différentiel coût-résultat.

Pour 5 études, les résultats ont montré que l'intervention de télémédecine était coût-efficace et 6 études où elle était dominée (intervention plus coûteuse pour une efficacité équivalente ou inférieure).

Le Tableau 8 présente ces différentes études, détaille les critères de résultats pris en considération et propose une synthétise des principaux résultats.

Type de téléméde- cine	Spécialités	Auteurs	Taille échan- tillon du groupe inter- vention	Critère de résultat	Mesure des coûts	Résultats de la téléméde- cine par rap- port à la pra- tique tradi- tionnelle
Télésurveillance	Diabète	Bott et al., 2007 – (61) Allemagne		HbA1c : niveau de glucose dans le sang	coût d'examen, coût du traitement médical, coût du matériel, services médicaux, consommables, communication	Dominée
	Soins intensifs	Franzini , 2011 – (66)	2057 (en post période)	Mortalité	Acquisition, installation, hospitalisation, exploitation, salaires,	Dominée : coú élevé de la télémédecine et aucune variation de la mortalité
	Cardiologie	Madsen <i>et al.</i> , 2011 – (64)	105	Baisse de la tension artérielle systolique et diastolique	Médicaments, consultation, équipement, formation, transferts de données	Dominée : coûts trop élevés de l'équipement
Γéléexpertise	Ophtalmologie	Whited <i>et al.</i> , 2005 (65)		Nombre de vrais positifs détectés, nombre de	Equipement, matériel médical coût de la perte de vision,	Efficiente

Tableau 8. Présen	tation des étude	s fondées su	r des analyses	de coût-effica	cité	
				vision signalés		
		Kildemoes et Kristiansen , 2004 – (62) Danemark		Nombre d'année de vie gagnée LYE	coût hospitalier, équipement	Efficiente
	Cardiologie	Sicotte et al., 2004 – (67) Canada	78	Nombre de jours d'hospitalisat ion	équipement, installation, salaire, maintenance, télécommunicati on, transports, salaires	Dominée
	Urgences	Auerbach et al., 2006 – (63) Allemagne		Nombre d'années de vie gagnées	équipement, blessure, admission à l'hopital, administration, réhabilitation, perte de productivité	Dominée
	Pneumologie	Agha <i>et al.</i> , 2002 – (68) USA	950	Pondération de l'accès par un critère d'utilité	achat, maintenance, télécommunicati on, ligne, administration, transport, perte de productivité	Efficiente
Téléconsultation	Dormatologia	Moreno- Ramirez et al., 2009 (69) - Espagne	2009	Temps d'attente entre la première visite au généraliste et visite au spécialiste	Coûts de transport, équipement, interprétation des images, perte de travail	Efficiente
	Dermatologie	Whited <i>et al.</i> , 2003 – (70)	135 (140 en GC)	Temps entre la prise de rendez-vous et le rendez- vous clinique	Equipement, communication, imagerie, consultation, transport, maintenance, formation, frais généraux	Dominée
	Psychologie	Crow et al., 2009 – (60) USA	128	Nombre de sujets abstinents	coût de laboratoire, traitement, déplacement, essence	Efficiente

Commentaire : les ECR sont indiqués en grisé.

Conclusion

Parmi l'ensemble des évaluations économiques examinées dans cette revue, 11 études étaient des évaluations coût-efficacité qui comparaient les conséquences sur la santé des individus et le coût d'interventions portant sur différents types de télémédecine dans des domaines d'application variés. Le peu de données cliniques probantes, la quasi-absence de critères de résultats génériques (y compris concernant une pathologie ou un domaine d'application communs) et le caractère souvent divergent des résultats obtenus, ne permettent pas d'élaborer de conclusions sur les stratégies de soins par télémédecine coût-efficaces.

L'analyse de référence HAS recommande l'utilisation d'un critère de résultat générique pour favoriser la comparabilité des études ; dans le cas de l'analyse coût-résultat, le critère de résultat à privilégier est la durée de vie. Deux études (62,63) ont considéré ce critère mais les résultats présentés étaient divergents. Dans les autres études, les critères de résultats retenus étaient des critères intermédiaires, prédictifs de la durée de vie pour certains, mais aussi fortement dépendants du contexte médical et organisationnel du projet évalué, généralement en relation avec l'impact organisationnel sur la prise en charge ou l'accès aux soins.

Aucun critère d'efficacité générique n'a pu être identifié par type de télémédecine, spécialité médicale ou bien encore concernant un mode spécifique d'organisation des soins.

▶ Présentation des résultats des analyses coût-utilité

L'analyse coût-utilité est une méthode d'évaluation de type coût-résultat qui est utilisée lorsque la qualité de vie liée à la santé est identifiée comme une conséquence importante des interventions étudiées.

Dans cette revue de la littérature, 9 études étaient des analyses coût-utilité ; elles sont présentées dans le Tableau 9.

Selon l'analyse de référence recommandée par la HAS, dans le cas d'une analyse de type coûtutilité, le critère de résultat à privilégier est la durée de vie ajustée sur la qualité mesurée en QALY (Quality Adjusted Life Year).

Toutes les études à une exception près utilisent comme critère de résultat principal le QALY qui est une unité de mesure de la durée de vie pondérée par la qualité de vie attachée à la santé, cette dernière étant valorisée par un score de préférence. Une seule étude utilise le DALY, disability-adjusted life year qui permet de calculer le nombre d'années en bonne santé perdu du fait d'une maladie.

A noter que la première étape d'une ACU est la mise en œuvre d'une ACE, dans laquelle un des critères d'efficience est le QALY. Les études retenues ont adopté cette méthode, c'est pourquoi dans le titre des publications se retrouve fréquemment la notion d'ACE (35,71-75).

L'évaluation des résultats s'appuie sur deux étapes distinctes : la description des états de santé vécus par les personnes concernées et leur durée, puis la valorisation des états de santé par l'attribution d'un score de préférence. Les études retenues se sont fondées sur une description des états de santé à partir :

- d'instruments génériques (SF-36V2 (76), EQ-5D ou SF-6D (35));
- d'instruments spécifiques (étude sur le diabète Mason et al. (77) ou sur la cataracte Castillo-Riquelme et al. (71));
- de résultats publiés dans des études précédentes (72,74,75,78).

Seul l'EQ-5D est un système de classification d'états de santé pour lequel il existe des scores validés en France (31). A noter que dans l'étude de Barnett *et al.* (76) le SF-36 a été transformé afin de le traduire en scores de préférence EQ-5D, en utilisant l'algorithme de Brazier *et al.* (79).

Les résultats des études ont été évalués par rapport à un seuil d'acceptabilité propre à chaque pays (71) : 50 000\$/ QALY aux Etats-Unis, 30 000 £/ QALY au Royaume-Uni et 80 000 €/ QALY aux Pays-Bas.

En fonction des seuils considérés, 5 études ont montré que la pratique de la télémédecine était efficiente par rapport à la pratique traditionnelle, (ratio coût/QALY inférieur au seuil en vigueur) ; les résultats de l'étude de Nelson *et al.* (74) étaient variables et dépendants de la durée d'analyse considérée.

Type de téléméde- cine	Affection	Auteurs	Taille échantil- Ion	Mesure d'efficacité et source	Mesure des coûts	Résultats de la téléméde- cine par rap port à la pra tique de la
		Barnett <i>et al.</i> , 2007 (76) - USA	370	QALY (conversion du SF-36V2 en un score d'utilité via l'algorithme de Brazier)	Coût du traitement	Efficiente pour 1/3 des patients
Télésurveillance	Diabète	Mason <i>et al.</i> , 2006 (77) UK	591	Niveau de glucose dans le sang, QALY (basé sur l'estimation du rapport coût/QALY pour une cohorte representative au sein d'un essai clinique)	Communications, salaires, location	Dominée
	Pneumologie	Willems <i>et al.</i> , 2007 (35) – Pays-Bas	109	QALY (basé sur l'EQ-5D et sa fonction de score et sur leSF-6D et la mobilisation de l'algorithme de Brazier).	Coût des soins de santé, salaire, médicaments, perte de productivité, équipement, communication, déplacement, frais généraux	Dominée
Téléexpertise	Ophtalmolog ie	Castillo- Riquelme <i>et al.</i> , (71) - UK	235	Estimation de l'utilité à partir d'une étude publiée sur les "aspects économiques de la cataracte" pour convertir les résultats en termes d'acuité visuelle en QALY	Coût de I'examen, coût du traitement, coût de suivi des patients pendant 10 ans, salaire (temps), déplacement, équipement	Efficiente par rapport à la pratique courante, dominée par rapport à la visite d'une infirmière spécialisée
		Johnston et al., 2004 (73) - UK	90	DALY : estimation d'une équation de	Installation,	Efficiente

Tableau 9. Présenta	ntion des étud	es fondées sur d	es analyse	es de coût-utilité		
				convertissant la mesure de l'acuité visuelle avant la téléophtalmologie en utilité).	examens cliniques, tests, admissions, ligne telecom, formation,	Dominée – si utilisée dans le
		Rein <i>et al.</i> , 2011 (75)		associée à une valeur de QALY publiée	Remboursement Medicare, examen	cadre du dépistage devient dominante
		Aoki <i>et al.</i> , 2004 (72) - USA		QALY (utilité de la cécité d'un patient avec rétinopathie diabétique issue d'une étude publiée précédemment).	maintenance, transport, examens, soins, formation, administration ressources humaines	Efficiente
	Neurologie	Nelson <i>et al.</i> , 2011 (74)	Simulatio n	QALY (utilité associée aux états fonctionnels (Modified Rankin Scale) score obtenu dans une étude précédente).	Hospitalisation, transfert, tPA, salaires, équipement, coût médical, formation	Dépend de la durée d'analyse (à court terme ou de la durée de vie)
Téléconsultation	Neurologie	Ehlers <i>et al.</i> , 2008 (78) - Danemark	588	QALY (les états fonctionnels ont été traduits en utilité sur la base d'une étude précédente).	installation, logiciel, hardware, transports, salaire médecine	Dominante

Commentaire : les ECR sont indiqués en gras.

Conclusion

Les résultats des études étaient variables selon le seuil d'acceptabilité propre à chaque pays : 5 études sur 9 ont montré que la pratique de la télémédecine était efficiente par rapport à la pratique traditionnelle ; cependant pour une étude les résultats étaient dépendants de la durée d'analyse considérée.

Les spécificités de l'activité de télémédecine peuvent justifier le recours à l'analyse coût-utilité pour plusieurs raisons :

- dans un certain nombre de programmes, la télémédecine a un impact sur la qualité de vie liée à la santé du patient, notamment pour ceux atteints de maladies chroniques;
- l'évaluation des conséquences des interventions peut concerner plusieurs résultats cliniques pertinents pour le patient, exprimés en unités de mesure différentes et ne pouvant être traduites dans une unité de mesure commune :
- le critère de résultat principal peut différer d'un programme à l'autre ; en l'absence de critère de résultat générique, il n'est pas possible de procéder à des comparaisons sur un nombre important d'interventions ; l'ACU permet de comparer des programmes très différents les uns des autres.

Cette méthode d'évaluation comporte également des limites :

- la transposabilité des résultats des études réalisées à l'étranger;
- la nécessité d'utiliser des systèmes de classification pour lesquels il existe des scores validés en France ;
- le manque de sensibilité des instruments génériques à capter l'impact de la télémédecine pour un mode d'organisation des soins ou une pathologie ;
- la pertinence de ce critère de résultat pour l'évaluation des états de santé de populations particulières (pathologies mentales par exemple).

▶ Présentation des résultats des analyses coût-bénéfice

Quatre analyses coût-bénéfice (ACB) ont été retenues dans cette revue :

- Bradford et al., 2004, (81);
- Qurershi et al., 2006, (82);
- Stahl et al., 2010, (83);
- Tsuji et al., 2003, (84).

L'analyse coût-bénéfice n'est pas recommandée en analyse de référence dans les choix méthodologiques structurants de l'évaluation économique de la HAS (31,85).

Pour autant, selon la HAS, si des évaluations sont disponibles pour les interventions de santé étudiées, et si elles sont jugées pertinentes, elles peuvent être présentées comme un élément d'information complémentaire.

La présentation détaillée de ces 4 études se justifie par les spécificités de cette approche même si la rareté des ACB en santé en comparaison avec les autres méthodes d'évaluation économique limite la comparabilité des études (Tableau 10). Seules des études d'évaluation contingente ont été proposées. Dans cette revue, la recherche bibliographique n'a pas permis d'identifier d'étude ayant mis en œuvre la méthode des choix discrets dont le mode de questionnement pourrait être utilisé pour hiérarchiser les objectifs poursuivis par les diverses parties prenantes (86).

Tableau 10. Caractéristiques des études coût-bénéfice						
Type de télémédecine	Affection	Auteurs	Taille échantillon			
Téléconsultation	Cardiologie	Bradford <i>et al.</i> , 2004 (81) – USA	126			
Téléconsultation	Dermatologie	Qureshi <i>et al.,</i> 2006(82) - USA	92			
Téléconsultation	Médecine générale	Stahl et Dixon, 2010 (83) – USA	152			
Télémonitoring	Soins à domicile	Tsuji <i>et al.,</i> 2003 (84) – Japon	291			

Dans l'étude de Bradford *et al.* (2004) réalisée aux Etats-Unis, les stratégies comparées concernaient la mise en place de téléconsultations en cardiologie pour les patients atteints d'insuffisance cardiaque chronique *vs* des visites traditionnelles au cabinet du médecin (81). La méthode de l'évaluation contingente³⁰ a été utilisée avec choix dichotomique auprès de 126 patients après un séjour hospitalier. La question relative à la disposition à payer était la suivante : êtes-vous prêts à payer 20\$ de plus pour avoir une consultation par télémédecine par votre médecin traitant depuis votre domicile ou bien préférez-vous aller dans un centre médical ? En cas de réponse positive, le

³⁰ L'évaluation des résultats de santé en termes monétaires se fonde sur l'approche par les préférences déclarées de la disposition à payer.

montant proposé était 26\$ et en cas de réponse négative de 16\$. Le résultat moyen était à 25\$. La probabilité d'annoncer une disposition élevée dépendait positivement du temps de déplacement des patients et négativement de l'âge. Le niveau de revenu n'avait pas d'impact significatif sur la disposition à payer. Les auteurs utilisaient ces résultats pour estimer la demande relative au développement d'une activité de télémédecine. Ils estimaient ces résultats prometteurs, en se fondant sur le fait qu'un paiement supplémentaire situé entre 20 et 40\$ pourrait engendrer un résultat économique positif pour cette pratique de télémédecine.

Qureshi et al. (2006) (82) ont évalué l'impact de la télémédecine afin de requérir un avis spécialisé en dermatologie (traitement du psoriasis et du mélanome) aux Etats-Unis. L'étude comparait la possibilité d'obtenir une consultation dermatologique à la clinique où le rendez-vous est programmé à deux semaines vs une séance de téléconsultation en dermatologie possible dans les deux jours. Le scénario hypothétique était le suivant: « imagine that your psoriasis is getting worse than it is right now. Here is an example of severe psoriasis [images]. Your psoriasis is spreading to cover larger and more parts of your body and can be seen on your hands, feet and face. It itches all the time and you are uncomfortable... You are unable to control it with medications you have at home...". La question était de savoir combien les patients étaient prêts à payer pour avoir un accès plus rapide à un dermatologue (deux jours versus deux semaines) ce qui impliquerait le recours à la téléconsultation. 92 patients ont été interrogés. Le consentement à payer médian a été estimé à 40\$. Ce résultat était influencé par le genre, le niveau d'éducation, le revenu, le niveau d'assurance, le fait d'avoir un accès Internet à domicile, et de disposer d'un ordinateur, etc. Les méthodes mises en œuvre dans cette étude relevaient de l'évaluation contingente. Les auteurs émettaient toutefois des limites quant à la portée des résultats de l'étude principalement en raison de la taille insuffisante de l'échantillon.

Stahl et Dixon (2010) (83) comparaient l'utilisation de la vidéoconférence pour des téléconsultations en médecine générale à des consultations en face à face aux Etats-Unis. Les patients étaient examinés deux fois :

- la première fois par consultation en face à face ou par téléconsultation ;
- la seconde fois par téléconsultation.

Les patients étaient ensuite questionnés sur la disposition à payer pour avoir accès à une téléconsultation par vidéoconférence.

Le design de l'étude était fondé sur un essai contrôlé randomisé. Les critères d'efficacité concernaient la satisfaction, la qualité de vie, les interactions médecin-patient. La disposition à payer était mesurée en termes de dépenses supplémentaires subies (3 valeurs : entre 0 et 10\$, entre 11 et 20\$ et entre 21 et 30\$). 152 patients ont été interrogés : 47 en face à face et 105 par vidéoconférence.

La disposition à payer dépendait du type d'affection et de l'implication des accompagnants. La moyenne était de 22,20\$ pour les hommes et de 18,12\$ pour les femmes. Les résultats de l'étude montraient que le développement d'une activité de téléconsultation était approprié pour de courtes consultations médicales et pour des affections sans gravité.

Masatsugu Tsuji et al. (2003) (84) ont analysé l'impact du recours à la télémédecine à domicile dans quatre villages isolés du Japon. Le développement de ce programme était mesuré par la somme que les utilisateurs étaient prêts à payer pour bénéficier d'un avis diagnostique à partir de la transmission d'informations médicales (y compris des données d'imagerie) pour des soins primaires. 2176 patients ont été interrogés, répartis sur 4 villages (moyenne de 544 patients par village). Se servant de la technique de l'enchère, l'auteur obtient la forme de la fonction de demande de ce service par village. Les consentements à payer moyens étaient de 4519 yens à Kamaishi, de 3177 yens à Nishiaizu, de 1640 yens à Katsurao et de 2955 yens à Sangawa (3000 yens étant équivalent à 23 euros). Malgré les limites de cette étude en termes de validités externe

et interne, l'intérêt de son analyse résidait dans le fait que cette évaluation a été conduite sur un échantillon de taille non négligeable. Selon l'auteur, cette étude avait pour objectif d'agréger l'ensemble des résultats afin de proposer une fonction de demande globale pour la télémédecine à domicile dans ce contexte.

Selon Davalos *et al.*, (37) les possibilités de mettre en œuvre des analyses coût-bénéfice sont limitées pour la télémédecine et les autres stratégies de santé évaluées car : il est nécessaire d'avoir une quantité d'informations importante auprès des patients eux-mêmes, la méthode de recueil des données requiert des échantillons de taille importante et de nombreux biais sont possibles, les patients sont généralement réticents à annoncer une valeur monétaire.

Conclusion

Dans le cadre du déploiement de la télémédecine, cette méthode semble particulièrement adaptée puisqu'elle permet d'évaluer l'allocation des ressources collectives. Cependant, elle nécessite de surmonter un certain nombre de difficultés liées à l'évaluation monétaire des bénéfices du programme. Pour évaluer les résultats de santé en termes monétaires, il existe 3 approches générales : l'approche dite du capital humain, l'approche par les préférences révélées et l'approche par les préférences déclarées de la disposition à payer (évaluation contingente). Les méthodes pour mettre en œuvre ce type d'analyse dans le domaine de la santé sont très débattues. En l'état actuel de ce débat, la HAS ne souhaite pas privilégier une telle approche (31). Par conséquent, elle n'est pas recommandée dans l'analyse de référence. Dans le cadre de cette revue, l'analyse de ces études a été présentée comme un élément d'information complémentaire.

4.2.3 Analyse des caractéristiques et résultats des études françaises

► Identification et caractéristiques des études

Trois études françaises ont été identifiées. Ces études, dont les caractéristiques principales sont présentées dans le Tableau 1111 ont un niveau d'hétérogénéité élevé, touchant soit la spécialité concernée, le type de télémédecine mis en œuvre, la taille de l'échantillon et la durée de l'étude. Par conséquent, une analyse des caractéristiques et des résultats de chacune des études est pertinente.

Tableau 11. C	aractéristiques (des études de	coûts française	es		
Auteurs, année	Type de télé- médecine	Spécialité médicale	Taille échan- tillon	Méthode et durée d'analyse	Choix des comparateurs	Perspective
Daucourt <i>et al.</i> , 2006 (87)	Téléconsultation et télé-expertise	Radiologie	664 transmissions	AMC 1 an	Sans télémédecine	Hôpital
Fauchier <i>et al.</i> , 2005 (88)	Télésurveillance	Cardiologie	502 patients	AMC 3 ans	Comparaison à la visite traditionnelle à l'hôpital	Non mentionnée
Pelletier- Fleury <i>et al.</i> 2001 (89)	Télésurveillance	Pneumologie	99 patients	AMC/ACE	PSG à domicile non monitoré	Société

► Analyse des résultats

L'étude de Daucourt *et al.*, (87) présente une estimation du coût de la mise en place d'un système de téléradiologie durant une année en région Aquitaine (projet RIRA, Réseau d'Image Interhospitalier de la Région Aquitaine). Cette étude implique 15 établissements de santé connectés entre eux afin de pouvoir effectuer des transmissions d'images et effectuer la gestion des urgences mais aussi procéder à des téléconsultations en radiologie. La comparaison s'est faite à la pratique traditionnelle opérée avant la mise en place de la télémédecine (87). 664 transmissions ont été effectuées, dont 85% dans des situations d'urgence. La décision portait sur la nécessité ou non de transférer un patient suite à un examen radiologique ou le besoin de faire appel à un médecin référent.

Les coûts estimés étaient les coûts directs et se rapportaient principalement aux coûts évités (liés aux transferts, aux hospitalisations et aux consultations). Les principaux coûts fixes étaient les coûts d'équipement (durée de vie de 7 ans, taux d'actualisation à 5%). Les coûts variables prenaient en compte les coûts de transmission, les salaires, les coûts de transferts des patients, les coûts d'une consultation et d'une hospitalisation.

Le résultat de l'analyse de minimisation de coûts (hypothèse d'équivalence de l'efficacité dans les deux pratiques mises en avant dans des travaux précédents) a mis en exergue des économies potentielles de 102 779 € pour la région Aquitaine sur une année par l'utilisation de la téléradiologie (pour 9 hôpitaux sur 15 des économies sont constatées).

L'étude démontre que l'usage du système est une variable importante pour la rentabilité de l'activité de télémédecine d'autant que les auteurs identifient des barrières organisationnelles qui peuvent limiter son utilisation. La télémédecine a permis d'éviter 50% des transferts. Les principales limites concernent le protocole d'évaluation : absence de randomisation et de preuve d'une efficacité identique des deux interventions justifiant le recours à une minimisation des coûts..

Fauchier et al. (2005) (88) estiment les bénéfices économiques potentiels d'un système de télésurveillance à domicile par la mise en place d'un défibrillateur automatique implantable (DAI) avec transmission de données, comparé à un suivi traditionnel (visite chez le médecin). 502 patients de 6 hôpitaux universitaires ont été recrutés (88). L'étude met l'accent sur le calcul des coûts d'une visite incluant les coûts de transport et les services médicaux. Il s'agit d'une étude de coût dans la mesure où les mesures d'efficacité ne sont pas mentionnées et non comparées entre les deux alternatives. Elle ne renseigne donc pas sur l'efficience des stratégies comparées.

Le résultat montrait des économies de long terme possibles par le suivi à distance car il permet d'éviter 2 visites par an et de nombreux transports pour les patients ; l'économie nette a été estimée à 948\$ par an. Un seuil de rentabilité a été calculé par rapport au nombre de mois permettant d'aboutir à des économies. Ce seuil est très dépendant du nombre de kilomètres séparant le domicile des patients du centre hospitalier.

Selon les auteurs, cette évaluation ne pourrait pas être généralisée à d'autres pays ou systèmes (notamment pacemaker) du fait des spécificités géographiques, de l'organisation du système de santé, et du mode de prise en charge des DAI.

D'un point de vue global, cette étude qui repose sur un échantillon non randomisé, a une qualité méthodologique faible (la perspective de l'évaluation n'est pas mentionnée, absence d'actualisation et d'analyse de sensibilité) et ne permet pas de prendre en compte l'impact réel du système de télésurveillance à long terme sur l'état de santé.

L'étude de Pelletier-Fleury et al. (2001) (89) comparait les coûts de la mise en place de la polysomnographie (PSG) à domicile par rapport à la PSG télésurveillée au sein d'un hôpital local pour le syndrome d'apnée du sommeil (SAS) (89). Cette étude a été menée sur 99 patients qui ont testé pendant deux nuits consécutives les deux alternatives comparées et ce, dans un ordre aléatoire (Crossover study). Alors que les auteurs parlent de la mise en place d'une analyse de minimisation des coûts (dans le titre et dans l'article), les résultats mentionnent des différences de niveau d'efficacité entre les deux alternatives comparées : il s'agit donc d'une analyse coût-efficacité (la différence dans les niveaux d'efficacité ayant été démontrée dans une étude antérieure).

Une étude de microcosting a été mise en place avec identification des coûts directs. Un seul critère d'efficacité a été pris en compte : la lisibilité des enregistrements. Les résultats montraient que la PSG télésurveillée était plus coûteuse, mais d'une efficacité supérieure.

Les limites étaient les suivantes : manque de précision concernant la durée de l'étude, prise en compte d'un critère d'efficacité spécifique, non prise en compte des coûts de transport du fait de la proximité de l'hôpital.

Conclusion

Au total, l'analyse des 3 études françaises identifiées dans cette revue de la littérature a mis en évidence la faiblesse de leur qualité méthodologique ainsi que leur ancienneté (date de publication supérieure à 5 ans).

L'état des lieux des études conduites en France au cours des dix dernières années montre la quasi absence d'évaluation et la corrélation au faible degré de maturité des projets dont la majorité étaient jusque récemment à un stade expérimental.

4.3 Analyse descriptive des caractéristiques et des résultats des revues systématiques

La recherche bibliographique a permis d'identifier des revues systématiques qui apportaient un éclairage sur la problématique de l'évaluation économique de la télémédecine. Dans cet état des lieux de la littérature, l'analyse des revues a été conduite afin de mettre en perspective les conclusions des revues systématiques avec celles issues de l'analyse des évaluations médico-économiques.

4.3.1 Analyse descriptive des revues systématiques de la littérature

Ce paragraphe vise à décrire le profil général des 27 revues systématiques³¹ de la littérature répertoriées dans ce rapport. 3 thématiques principales ont été identifiées :

- des revues systématiques de littérature qui recensent les études ayant mis en œuvre une évaluation économique de la télémédecine [13];
- des revues systématiques concernant des pathologies particulières [12];
- une étude systématique portant sur l'évaluation globale de la télémédecine.

Le tableau 12 donne un aperçu de la littérature considérée en fonction des différents types d'études, des thématiques concernées, des auteurs et de l'année de publication ainsi que du nombre d'études incluses dans les revues systématiques de la littérature et dans l'article qui propose une liste d'indicateurs pour l'évaluation de la télémédecine.

_

³¹ Une revue systématique est une forme de recension structurée des publications portant sur une question formulée de façon à ce qu'on puisse y répondre en analysant les articles qui s'y rapportent (HTA Glossary - http://htaglossary.net).

Tableau 12. Revues systém	natiques	
Thématiques	Auteurs	Etudes
Revues systématiques générales	Bergmo, 2009 (90) Bergmo, 2010 (38) Ekeland et al., 2010 (91) Hailey et al., 2002(92) Hakansson et Gavellin, 2000(93) Jennett et al., 2003 (94) Mair et al., 2000 (95) Mistry, 2012 (96) Roine et al., 2001 (97) Rojas et Gagnon, 2008 (98) Wade et al., 2010 (99) Whitten et al., 2002 (100) Whitten et al., 2000 (101)	33 33 80 66 29 306 80 50 23 36 55 38
Revues axée sur la méthodo- logie d'évaluation de la télémédecine	Ekeland <i>et al</i> ., 2012 (102)	50
Télémédecine dans le cadre des urgences Télésurveillance de maladie chronique Télésanté pour l'AVC Psychiatrie Maladies respiratoires Télésurveillance à domicile Maladies chroniques Diabète	Brebner et al., 2006 (103) Clark et al., 2007 (104) Peeters et al., 2011 (105) Demaerschalke et al., 2010 (106) Hyler et Gangure, 2003 (107) Jaana et al., 2009 (108) Jaana et al., 2007(109) Martinez et al., 2006(110) Seto, 2008(111) Gaikwad et Warren, 2009 (112) Polisena et al., 2009 (113) Verhoeven et al., 2007 (114)	31 14 9 24 12 52 14 42 11 27 22 39
Revue de la littérature : liste d'indicateurs	Scott et al., 2007 (115)	218

L'analyse descriptive des articles recensés donne des indications sur le profil général de ces études qui ont été menées de façon discontinue sur la période étudiée dans la présente revue (2000 – 2012).

La revue de Wade *et al.* (99) est celle qui a été réalisée sur la plus longue période : de 1966 à 2009. La revue de littérature la plus récente se termine en 2010 (96).

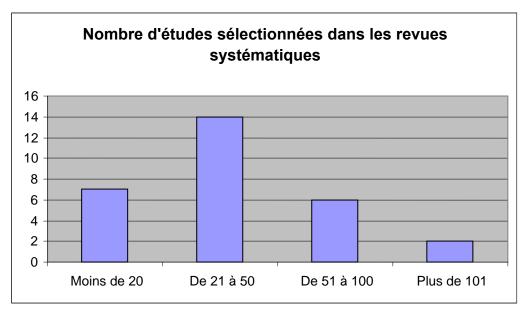
Les Etats-Unis et le Canada sont les pays qui ont publié ce type d'études de façon plus importante.

Si la majorité des études aborde l'évaluation de la télémédecine de façon globale, c'est-à-dire sans application à une spécialité particulière ou à un type de télémédecine, certaines portent sur une spécialité médicale spécifique.

Les revues systématiques font mention d'un nombre moyen d'études de 47³² (cf. Graphique 10). Deux études se démarquent des autres revues du fait de la mobilisation d'un nombre important d'articles recensés : celles de Scott *et al.*, 2007(115) et de Jennett *et al.*, 2003 (94).

La diversité des pathologies considérées, des domaines d'application et de l'objectif même des revues ainsi que l'étendue de la période couverte et la nature des sources bibliographiques examinées expliquent en grande partie les différences qui existent au niveau du nombre d'articles pris en compte dans ces revues.

Graphique 10. Nombre d'études sélectionnées dans les revues systématiques



³² L'étude de Scott et al. a été exclue du calcul de la moyenne du fait du nombre important d'articles qu'elle comporte.

4.3.2 Présentation des résultats des revues systématiques

Le Tableau 13 reprend de façon synthétique les résultats des différentes revues systématiques retenues.

Tableau 13. Principale	es conclusions des revues systématiques
Auteurs	Principales conclusions
	Revue systématique des évaluations économiques.
Bergmo, 2009 (90)	Manque de transparence des études de coût. Peu d'études économiques donnent des informations pertinentes. Amélioration à apporter sur la transparence des données utilisées.
	Revue systématique des évaluations économiques.
Bergmo, 2010	Difficulté de généralisation des résultats. Manque d'informations précises sur l'identification des coûts, les sources de données, la prise en compte du coût du temps. Les conclusions de cette revue montrent cependant une amélioration de la qualité des évaluations.
(38)	L'étude de Bergmo et al. conduite en 2012 proposait deux méthodes pour faciliter la généralisation et la transposabilité des résultats : utiliser un plan de recherche standardisé ou utiliser les données de la littérature afin de les intégrer dans un modèle de décision.
	Revue systématique des évaluations économiques.
Ekeland <i>et al.</i> , 2010	Qualité faible des études et nécessité de conduire des évaluations plus rigoureuses concernant les effets de la télémédecine sur la santé, la satisfaction, les coûts.
(91)	Il recommande la réalisation d'études à plus grande échelle et la mise en œuvre d'ECR et la prise en compte du point de vue des patients.
	Revue systématique: évaluations économiques de la télémédecine ayant un comparateur.
Hailey <i>et al.</i> , 2002	Les conclusions mettent en évidence des domaines d'application de la télémédecine pour lesquels les conclusions des études ont montré des résultats efficients : téléradiologie, télépsychiatrie, télédermatologie, transmission d'imagerie (échographie), soins à domicile.
(92)	Les impacts en termes coûts étaient principalement les coûts de transport évités et les délais réduits. La plupart des études montrait un avantage de la télémédecine sur les résultats attendus mais la portée des conclusions était limitée par la faiblesse de la qualité des études relatives à la comparaison de l'efficacité des interventions.
	Les conclusions mettaient en évidence les nombreuses limites des études et la difficulté de généralisation des résultats.
	Revue de la littérature des analyses coût-efficacité publiées dans les années 90.
Hakansson et Gavelin, 2000	Peu d'études détaillent les coûts pris en considération. Les bénéfices pour les patients sont relatifs à la baisse des coûts de transport et des temps d'attente.
(93)	Difficultés de la démarche d'évaluation : définition de la télémédecine, maturité des projets, études limitées à des études de faisabilité, nombre de patients et la durée de l'étude trop faibles.
Mair et al., 2000	Revue de la littérature des analyses coût-efficacité dans les années 90. Analyse de la qualité des études fondée sur une grille d'analyse.
(95)	Pas d'ECR. Difficulté de généralisation, difficulté dans l'évaluation des coûts (définition de la durée de vie des équipements), peu d'analyses de sensibilité.

Tableau 13. Principales conclusions des revues systématiques		
Jennett <i>et al.</i> , 2003 (94)	Revue systématique relative à l'impact socio-économique de la télémédecine pour différentes spécialités. A partir de 306 études, des indicateurs socio-économiques ont été identifiés du point de vue des patients et de leur famille, des fournisseurs de soins, du système de santé.	
	Les principaux bénéfices recensés, par spécialité médicale, étaient : l'amélioration de l'accès aux soins, la baisse des coûts, l'acceptabilité/satisfaction, l'amélioration des résultats de santé, une meilleure éducation, une meilleure qualité de vie, une meilleure qualité des soins, la rupture de l'isolement social.	
	Les principaux bénéfices socio-économiques concernaient : l'accès, les coûts, le coût- efficacité, la baisse des services utilisés, la formation, l'isolement social, l'acceptabilité, la satisfaction, et l'impact sur la santé (qualité des soins et qualité de vie). Les évaluations médico-économiques dont les résultats étaient le plus probant étaient identifiées en radiologie et en santé mentale.	
	Les conclusions mettaient en évidence l'imprécision dans l'estimation des critères de résultats et de coûts et le problème de la généralisation des résultats.	
Roine <i>et al.</i> , 2001 (97)	Identification des études relatives à l'impact de la télémédecine sur les patients et études de coûts. Beaucoup de projets pilotes, résultats évalués à court terme, faible qualité des études. Economies potentielles pour la téléradiologie. Peu d'évaluations économiques globales. Manque d'homogénéité des analyses de coûts. Démonstration de la diminution des coûts de transport.	
	Préconisations : développement de nouvelles évaluations.	
	Revue systématique des ACE de 1990 à septembre 2010 : 80 études.	
Mistry, 2012 (96)	Objectif : conduire une analyse systématique afin d'évaluer si les résultats ont changé dans le temps et si les études ont pris en compte les recommandations relatives à la réalisation d'évaluations économiques.	
	Constats: manque de précision sur les schémas d'études et les méthodologies, nombreuses études pilotes dans lesquelles les critères de coûts et d'évaluation des résultats ne sont pas pertinents (non reliés aux états de santé), taille des échantillons faible	
	Difficulté de généralisation des conclusions et besoin de transparence dans la méthode d'évaluation, nécessité de tenir compte du degré de maturité du projet et de l'utilisation de la télémédecine (ponctuelle ou en routine).	
Rojas et Gagnon, 2008 (98)	Identification des indicateurs clés utilisés dans les études pour évaluer le coût et l'efficacité d'une activité de télémédecine à domicile.	
	Constats : hétérogénéité des indicateurs et difficulté de généralisation des résultats. Préconisations : produire un ensemble d'indicateurs commun pour toutes les études afin de faciliter les comparaisons des résultats entre les études.	
Wade <i>et al.</i> , 2010 (99)	Revue systématique des évaluations économiques d'un mode de télémédecine particulier fondé sur la diffusion d'une video en temps réel.	
	Constats : faible nombre d'analyses économiques, importance du modele organisationnel des soins et hétérogénéité des mesures de résultat.	
	Préconisation : amélioration de la qualité des analyses économiques.	
Whitten <i>et al.</i> , 2002 (100)	Revue des études ayant mis en œuvre une analyse coût-efficacité. Les conclusions de cette revue n'indiquent pas de preuves suffisantes permettant de démontrer que la télémédecine est coût-efficace. Elles mettent en évidence le nombre faible d'essais contrôlés randomisés et la difficulté de généralisation des résultats des études.	
Whitten <i>et al.</i> , 2000 (101)	Revue des études de coûts.	
	L'impossibilité de réaliser une méta-analyse traditionnelle est montré en raison de la qualité méthodologique des études médiocre : le nombre de patients inclus n'est pas toujours renseigné de même que la durée de l'étude ; manque d'uniformité entre les	

Tableau 13. Principales conclusions des revues systématiques	
	études.
Scott et al., 2007 (115)	Revue systématique à partir de laquelle une liste d'indicateurs catégorisée en 4 thématiques est identifiée : qualité, accès, acceptabilité, coûts.

4.4 Analyse descriptive des caractéristiques et des résultats des études complémentaires

En complément des études ayant mis en œuvre une évaluation médico-économique, la stratégie de recherche documentaire a permis d'identifier d'autres études qui abordaient la problématique de l'évaluation économique de la télémédecine : 24 études étrangères et 2 françaises ont été retenues, dont des revues de la littérature non systématiques (ne respectant les critères standards) et d'autres études permettant d'alimenter la réflexion sur les outils d'évaluation médico-économique de la télémédecine.

5 thématiques ont été identifiées :

- des analyses macroéconomiques de la télémédecine soit centrées sur le financement de la télémédecine [2] ou sur la tarification de l'activité [2];
- des analyses de coût (études non comparatives) pour une spécialité médicale particulière [5];
- des analyses de coût globales de la télémédecine [4];
- des recommandations de méthodologie pour la mise en œuvre d'une évaluation médicoéconomique de la télémédecine [9];
- un cadre d'évaluation global de la télémédecine (MAST) [1].

Les thématiques des études sont présentées dans le tableau 14.

Tableau 14. Thématiq	ue des études complémentaires	retenues
Thématique	Spécialité médicale concernée	Auteurs
		Brownsell <i>et al.</i> ,2001 (116)
Analyse des coûts		Reardon, 2005 (33)
Allalyse des couls		Barker et al., 2004 (117)
		Cusack et al., 2008(118)
		McCue et Palsbo, 2006 (119)
Analyse		Pong, 2000 (120)
macroéconomique		Whitten et Buis, 2007 (121)
		van Gool <i>et al</i> ., 2002(122)
	Rééducation	Dhurjaty, 2004 (123)
		Kairy <i>et al.</i> , 2009 (124)
	Rééducation et radiologie	Gamble <i>et al.</i> , 2004 (125)
Analyse économique d'une spécialité	Télémédecine à domicile	Botsis <i>et al.</i> , 2008 (126)
	Ophtalmologie	Lamminen <i>et al.</i> , 2003 (127)
		Au et Gupta, 2011 (128)
	Dispositifs médicaux	Burri et al., 2011 (129)
	Recommandations générales	Davalos et al., 2009 (37)
		Hailey, 2005 (130)
		Launois, 2006 (86)
		Bergmo, 2012 (131)
Recommandations	Analyse coût-bénéfice	Kennedy, 2005 (132)
méthodologiques		Le Goff et Nassiri, 2005 (133)
	Analyse coût-efficacité	Hailey et Jennett, 2004 (134)
		Ohinmaa <i>et al.,</i> 2001 (135)
		Suri <i>et al.,</i> 2005 (136)
	Evaluation économique	White, 2010 (137)
Proposition d'un cadre d'évaluation global		Kidholm <i>et al.,</i> 2012 (138)

► Focus sur les études étrangères

Le tableau 15 décrit les principaux résultats de ces études complémentaires.

Des auteurs se sont intéressés à l'analyse des coûts de la télémédecine : identification des coûts à prendre en compte dans l'évaluation (117) ou mise en évidence des coûts évités (118). Selon Brownsell *et al.*, 2001, les principales sources d'économies proviennent de la diminution du temps

passé à l'hôpital (116) et selon Barker et al. (117) les coûts de la télémédecine sont fortement dépendants de la distance parcourue par les patients.

Certaines analyses portaient sur une spécialité médicale spécifique pour laquelle les choix méthodologiques concernant l'évaluation des coûts pouvaient être différents d'une maladie à l'autre : télérééducation ((123,124)), radiologie (125), ophtalmologie ((127,128)).

Concernant l'organisation de la prise en charge, l'étude de Botsis *et al.* (126) s'est particulièrement intéressée à la télémédecine à domicile et celle de Burri *et al.* (129) mettait l'accent sur les dispositifs médicaux.

A un niveau macro-économique, des études relatives au financement de la télémédecine ((119,122)) et à la question de la tarification de la télémédecine ont été retenues (120,121). Concernant le financement, McCue (119) constate que la plupart des projets de télémédecine sont financés par des subventions publiques. Ils proposent une modélisation selon différents scénarios de financement de la télémédecine, y compris des financements privés. Ils démontrent également que sous certaines conditions, la télémédecine peut être une activité rentable et indépendante des financements externes.

Concernant la question de la tarification, l'étude de van Gool et al., (122) met en exergue la nécessité de disposer d'un modèle national de politique de financement de la télémédecine.

Les recommandations méthodologiques portaient sur l'élaboration de guidelines et sur la difficulté de mettre en place des évaluations économiques de qualité. Les recommandations générales mettaient l'accent sur l'amélioration de la transparence des méthodes d'évaluation économique mobilisées dans les études, des sources de données, des hypothèses, ainsi que concernant l'analyse de la robustesse des résultats. Les auteurs mettaient en évidence la nécessite d'évaluer les coûts et l'efficacité des pratiques de la télémédecine dans une optique d'aide à la décision publique et d'optimisation de l'utilisation des ressources (130).

Enfin, Kidholm *et al.*, 2012 et Ekeland *et al.*, 2012 ont travaillé sur un modèle d'évaluation global de la télémédecine (102,138). Kidholm *et al.* (138) démontre qu'il est aujourd'hui nécessaire d'utiliser un cadre d'évaluation multidimensionnel de la télémédecine et propose le modèle MAST (cf. section 1 de la seconde partie du rapport). Il énonce l'importance de la mise en avant des conditions initiales du projet, de l'évaluation multidimentionnelle et de la question de la transférabilité.

Tableau 15. Principales co	nclusions des études compléme	entaires
	Brownsell et al., 2001(116)	Evaluation des coûts d'un système de télésanté. Les principales sources d'économies provien- nent de la réduction du temps passé à l'hôpital.
Analyse des coûts	Reardon, 2005 (33)	Etude des coûts de la télémédecine
•	Cusack et al., 2008 (118)	Simulations de coûts
	Barker et al., 2004 (117)	Développement d'un modèle de coût mettant en relation les coûts de la télémédecine avec la distance parcourue par les patients.
	McCue et Palsbo, 2006(119)	La plupart des programmes de télémédecine sont dépendants des financements publics. Modélisation d'un tableau financier qui permettrait à un analyste financier, notamment hospitalier, de modéliser l'impact de différents scénarios d'organisation par télémédecine.
Evaluation macroéconomique et financements	Pong, 2000 (120)	Etude des modes de remboursement pour les activités de télémédecine des médecins au Canada et de différents pays. Les conclusions montraient l'absence de remboursement officiel du fait de l'incertitude de l'impact de la télésanté sur les implications financières. Les auteurs identifiaient des économies pour les patients mais pas pour le système de santé.
	Whitten et Buis, 2007 (121)	Une barrière à l'adoption de la télémédecine est le manque de remboursement pour les payeurs privés.
	Van Gool et al., 2002 (122)	Question du financement de la télémédecine. Les résultats des évaluations économiques sont spécifiques au contexte. Nécessité d'un modèle national dans la politique de financement de la télémédecine.
Analyse économique d'une spécialité		
Rééducation	Dhurjaty, 2004 (123)	Hypothèse que les individus peuvent retourner plus rapidement au travail grâce à la téléréhabilitation (impact économique de la téléréhabilitation).
	Kairy et al., 2009 (124)	Revue de littérature qui évalue l'efficacité, les coûts et les résultats cliniques de la téléréhabilitation. Constat d'une augmentation de la satisfaction des patients. Peu d'études économiques existent (5 seulement). Aucune étude ne calcule les coûts de la même façon, qui peuvent varier de façon importante selon la perspective retenue. Hétérogénéité dans la qualité des études et échantillons de très petite taille (moins de 20 sujets).

Tableau 15. Principales co	nclusions des études complémenta	ires
Rééducation et radiologie	Gamble et al., 2004 (125)	Description de la chaine de valeur et de la structure des coûts.
Télémédecine à domicile	Botsis <i>et al.,</i> 2008 (126)	Développement de la télémédecine à domicile pour le suivi des maladies chroniques. Les auteurs concluent au manque une preuve concernant le coût-efficacité des applications conditionnant la mise en place d'une politique de remboursement. Ils recommandent le développement de travaux de recherche.
Ophtalmologie	Lamminen <i>et al.</i> , 2003 (127)	Les auteurs abordent rapidement les aspects économiques de la télé-ophtalmologie. Les coûts sont liés au nombre de patients pris en charge ; et les sources d'économies identifiées concernant le temps et les transports. La plupart des études sont des études pilotes. Des challenges à dépasser : le caractère évolutif de la technologie, manque de modèle d'évaluation approprié.
	Au et Gupta, 2011 (128)	Revue de littérature sur l'économie de la télémédecine des maladies de la rétine. Constat d'un manque d'ophtalmologues. La télémédecine est coût-efficace pour la détection de la rétinopathie diabétique et la rétinopathie du prématuré. Coût initial important au départ des projets. Les résultats dépendent du nombre de personnes détectées.
Dispositifs médicaux	Burri <i>et al.,</i> 2011(129)	Etude sur la surveillance à distance des dispositifs médicaux. Il existe des obstacles pour l'évaluation économique de cette pratique : pauvreté des données disponibles, multitude des paramètres qui affectent les coûts, différences dans les performances des différents systèmes, évolution constante de la technologie. Très peu d'ECR démontrant l'efficacité des dispositifs médicaux ont été mis en œuvre. Des projets en cours dont un projet français cité : EVATEL.
Recommandations métho- dologiques		
Recommandations généra- les	Davalos <i>et al.</i> , 2009 (37)	Peu d'évaluations économiques rigoureuses. Limites des analyses de minimisation de coûts et manque de fiabilité des analyses des résultats. Difficultés dans la généralisation des résultats. Il n'y a pas une méthode standard d'évaluation et nécessité d'outils méthodologiques pour favoriser la mise en place d'analyses coût-bénéfices.

Tableau 15. Principales co	onclusions des études compléme	ntaires
	Bergmo, 2012 (131)	Un des challenges majeur de la télémédecine est la généralisation ou la validité externe. 2 façons d'améliorer la généralisation : utiliser un design pragmatique ou utiliser les données de la littérature et un modèle de décision pour estimer les coûts. Un essai pragmatique devrait être utilisé quand les objectifs sont de fournir une mesure des coûts et des résultats pour un groupe spécifique de patients dans une situation particulière.
	Hailey, 2005 (130)	Il est nécessaire d'avoir des analyses de coût-efficacité et d'améliorer la transparence des études, sur les sources de données, et les hypothèses faites, et de discuter la fiabilité de leurs résultats.
Méthode d'évaluation éco- nomique : ACB	Kennedy, 2005 (132)	L'article part de l'idée qu'il est difficile d'appliquer les techniques d'évaluation standard économiques à la télémédecine lié à un manque de données d'efficacité et mettent en œuvre une évaluation coût-bénéfice.
Méthode d'évaluation éco- nomique : ACE	Hailey et Jennett, 2004 (134)	Nécessité de mettre en place des évaluations économiques. Le niveau des évaluations devrait augmenter en même temps que le développement des projets de télémédecine.
Evaluation économique	Ohinmaa <i>et al.,</i> 2001 (135)	Les auteurs précisent les éléments nécessaires à l'évaluation de la télémédecine : existence de données fiables et sources de données pour l'évaluation. Améliorer les possibilités de généralisation des résultats.
	Suri et al., 2005 (136)	Constat de la difficile mise en œuvre d'une évaluation de la télémédecine et de la nécessité d'avoir un nombre de patients suffisant.
	Whited, 2010 (137)	Importance des concepts économiques relatifs à la télémédecine. La qualité d'une étude dépend de la qualité de ses données. Peu d'études ont évalué les résultats cliniques de façon rigoureuse et souvent les données ne sont pas disponibles. Difficulté de généralisation des résultats et importance de la perspective de l'évaluation.
Proposition d'un cadre d'évaluation		
	Kidholm <i>et al.</i> , 2012 (138)	Selon l'auteur, il est aujourd'hui nécessaire de proposer un cadre d'évaluation multidimensionnel de la télémédecine. Proposition du cadre MAST basé sur le HTA, Health technology Assessment. 9 domaines ont été identifiés. Importance de la mise en avant des conditions initiales du projet, de l'évaluation multidimentionnelle et de la question de la transférabilité.

► Focus sur les études françaises

Deux revues françaises ont été identifiées : celle de Launois en 2006 (86) et de Le Goff-Pronost et Nassiri en 2005 (133).

L'étude de Launois (2006) (86) est étude qui porte sur la comparaison de différentes méthodes d'évaluation médico-économique (AMC, ACE, ACU, ACB) et examine celles qui pourraient correspondre au mieux à l'évaluation de la télémédecine. Si elle émet quelques recommandations concernant le choix de la méthode d'évaluation économique à privilégier la télémédecine, aucune réflexion n'est conduite concernant l'application de ces méthodes.

Une analyse des coûts liés à la télémédecine est menée selon différentes périodes de temps. Les coûts sont valorisés à partir des GHM avec pour la télémédecine une attente liée à la réduction des coûts d'hospitalisation. A moyen terme, selon les auteurs, il ne faut pas s'attendre à des baisses de coût concernant les ressources humaines car même si la télémédecine permet des gains de temps pour le personnel médical, elle n'entrainera qu'un redéploiement de l'activité entre les services. « A long terme, le raisonnement doit être conduit en coûts complets sur la base de prix de revient moyen par séjour du GHM ».

Le principal résultat de cette étude est la mise en avant de l'absence de cadre d'évaluation commun permettant d'évaluer les effets de la télémédecine selon les 3 critères principaux suivants : la qualité, l'accessibilité et les coûts. Cette conclusion rejoint celle de Bashshur *et al.* en 1995 qui avait déjà mis en exergue le fait que les effets de la télémédecine devaient être évalués à partir de ces 3 critères (139).

L'étude de Le Goff-Pronost et Nassiri (2005) (133) se propose d'examiner les différentes possibilités offertes par deux méthodes d'évaluation : une méthode d'analyse coût-bénéfice fondée sur une étude d'évaluation contingente, et la mise en place d'une évaluation multicritère d'aide à la décision. L'application des méthodes a été faite pour l'analyse du déploiement de la télémédecine dans le cadre du plan national Perin@t.

La revue de littérature portant sur la mise en place d'une évaluation contingente pour la télémédecine a révélé l'existence de 4 études. En ce qui concerne l'évaluation multicritère, les auteurs n'ont pas identifié d'application de ce cadre d'aide à la décision pour la télémédecine, excepté une première tentative effectuée par Bashshur en 1995 (139).

Le principal résultat est la proposition d'un cadre d'évaluation multicritère adapté à la télémédecine, fondé sur la méthode Hermione, méthode d'agrégation qui classe les différentes alternatives de comparaison en fonction d'un ensemble de critères et de sous critères. Dans le cadre de cette étude, l'application au réseau Perin@t a permis de proposer un protocole d'évaluation qui cependant n'a pas été mise en œuvre.

4.5 Analyse des revues systématiques et des études complémentaires : points clés

Six conclusions se dégagent de l'analyse des revues systématiques et études complémentaires.

- 1. La faible qualité méthodologique des évaluations médico-économiques est mentionnée par la plupart des revues systématiques : manque de données robustes³³, taille des échantillons généralement faible, durée des études courte, absence d'analyses de sensibilité. Dans une revue de la littérature publiée en 2010, les auteurs constatent cependant une amélioration de la qualité méthodologique des évaluations récentes (38).
- 2. Le choix de la méthode d'évaluation économique doit permettre de mettre en regard les résultats attendus d'une intervention de santé fondée sur le recours à la télémédecine avec les ressources consommées pour la produire. Or, les auteurs des études de minimisation de coûts ne justifient pas toujours avec un niveau de preuve suffisant l'hypothèse d'équivalence clinique qu'ils retiennent entre les stratégies faisant appel à la télémédecine et les stratégies comparées.
- 3. Quelques revues mettent en avant l'efficience de projets de télémédecine pour certaines spécialités médicales et concernant un mode de prise en charge : radiologie, psychiatrie, dermatologie, organisation des soins à domicile. Ces conclusions doivent être mises en perspective avec la qualité des études et le contexte dans lequel ces dernières ont été mises en œuvre. En effet, l'hétérogénéité des études examinées dans ces revues (pathologies, organisation des soins, pratiques de télémédecine, etc.), la qualité méthodologique de l'évaluation (en particulier, le manque de données probantes concernant l'efficacité des résultats) ne permettaient pas de dégager de conclusion sur l'efficience des stratégies comparées.
- 4. Le point le plus souvent cité concernant les limites des études est celui lié à la difficulté de généralisation et de reproductibilité des résultats. Ces derniers sont fortement dépendants du contexte du projet, du système de santé en vigueur, des modes d'organisation des soins, des pratiques de télémédecine et de son financement (93). La généralisation est également limitée du fait de l'utilisation de critères d'efficacité intermédiaires très disparates limitant la comparaison des résultats d'une étude à l'autre, qui concerne fréquemment des projets expérimentaux pilotes (119).
- 5. Enfin, dans plusieurs d'études, les objectifs attendus de l'évaluation sont souvent orientés ; ils concernent davantage la résolution de problèmes liés à l'absence de politique de tarification de l'activité ou à l'inexistence d'un modèle de financement pérenne. L'objectif de l'évaluation économique qui réside dans la comparaison d'interventions de santé sur la base de leurs résultats et de leurs coûts respectifs afin d'éclairer la décision publique, s'en trouve écarté (130). Un constat récurrent est mis en évidence par un certain nombre d'auteurs concernant la réticence des décideurs à investir dans la télémédecine du fait de l'incertitude de ses impacts (120). Cet état de fait est appuyé par l'absence de tarification de l'activité, qui selon Whitten et al. en 2007, constitue un des principaux freins au développement de la télémédecine (121).

_

³³ Les données utilisées sont, de plus, non situées dans le temps, or les niveaux des variables évoluent dans le temps : le coût des technologies, les systèmes utilisés et les résultats des évaluations s'en trouvent modifiées - "The economic evaluation of telemedicine is still very incomplete, adn as the cost of technology is decreasing, all evaluations tend to be outdate by the time they are published" (127)

Des préconisations concernant la mise en œuvre d'études d'évaluations médico-économiques des projets de télémédecine les plus souvent citées étaient les suivantes :

- mettre en regard l'ensemble des conséquences attendues sur la santé des individus d'une intervention par télémédecine avec les ressources consommées pour la produire; des préconisations portaient spécifiquement sur le choix méthode d'évaluation permettant une évaluation globale des impacts de la télémédecine en termes d'efficacité et de coûts et non uniquement en termes de comparaison de coûts (130).
- conduire une analyse permettant d'évaluer les impacts de la télémédecine à long terme (134);
- améliorer la transparence des évaluations, notamment concernant les données d'efficacité et de coûts utilisées (38,90,130).
- favoriser le choix d'indicateurs génériques afin de faciliter la comparaison des résultats des études entre projets (98) et préconiser le développement d'un cadre d'évaluation commun (138).
- adapter les choix méthodologiques pour l'évaluation en fonction des modes d'organisation des soins identifiés, car les critères à prendre en compte peuvent différer (99).
- mettre en place une politique nationale de financement de la télémédecine (122).

4.6 État des lieux de la littérature internationale sur l'évaluation médico-économique de la télémédecine : conclusions

L'objectif de ce rapport était d'établir un état des lieux des connaissances sur l'évaluation médicoéconomique de la télémédecine à partir d'une revue systématique de la littérature internationale. L'analyse a été conduite dans une optique d'aide à la décision publique visant à apprécier dans quelle mesure les résultats des études publiées pouvait contribuer à répondre à la question de l'efficience de la télémédecine, orienter les choix de la politique de déploiement en France et à identifier des modèles de financement.

Les conclusions de cet état des lieux de la littérature s'articulent en 3 points.

► Apports et limites de la littérature internationale sur l'évaluation médicoéconomique de la télémédecine

Suite à la lecture analytique de 286 articles publiés entre janvier 2000 et février 2013, 74 études ayant mis en œuvre une évaluation médico-économique de la télémédecine ont été analysées ; en complément, 53 études permettant d'apporter un éclairage sur la question de l'évaluation économique de la télémédecine ont également été prises en compte. Parmi l'ensemble des études, seules cinq étaient françaises.

L'analyse descriptive a tout d'abord montré l'importante hétérogénéité dans les caractéristiques des études (pays, date de publication, type d'application évaluée, spécialité médicale) et concernant les projets de télémédecine évalués (degré de maturité variable avec une majorité de projets pilotes ou en phase expérimentale).

D'un point de vue méthodologique, la faible qualité des évaluations médico-économiques est constatée ; elle est également soulignée dans la plupart des revues systématiques :

- taille des échantillons généralement faible et durée des études courte ;
- méthode d'évaluation économique qui ne permet pas toujours de mettre en regard les résultats attendus avec les ressources consommées pour les produire : la méthode de minimisation des coûts est utilisée dans de nombreuses études sans que ne soit justifiée avec un niveau de preuve suffisant l'équivalence d'efficacité des résultats entre la stratégie faisant appel à la télémédecine et le comparateur ;
- choix méthodologiques pour l'évaluation des résultats (quasi absence de critères génériques) et pour l'évaluation des coûts (l'ensemble des coûts nécessaires à la production des interventions étudiées ne sont généralement pas pris en compte);
- manque de données robustes d'efficacité;
- manque de transparence concernant les sources de données et la valorisation des coûts (données agrégées, généralement non situées dans le temps);
- sources de variabilité et d'incertitude des données mal identifiées.

Concernant les conclusions des études, la limite la plus souvent mise en évidence concerne la difficulté de généralisation et de transposition des résultats obtenus. Plusieurs explications peuvent être apportées :

- L'analyse de la littérature n'a pas permis, compte tenu de l'hétérogénéité des interventions évaluées, de faire une synthèse des résultats des évaluations et de formuler de conclusions sur la question de l'efficience de cette nouvelle forme d'organisation des soins.
- Les caractéristiques des projets évalués et les spécificités de cette activité à forte composante organisationnelle ne permettent pas de proposer une classification des pratiques de télémédecine identifiées comme efficientes, en fonction des stratégies comparées, du domaine d'application ou de la spécialité, des types de télémédecine ou d'un modèle d'organisation des soins.
- La télémédecine étant une activité fortement dépendante du contexte et de la problématique médicale à laquelle elle répond qui conditionnent l'évaluation économique, les conclu-

sions des études étrangères ne peuvent être généralisées ou transposées au contexte français.

Quels apports de la littérature sur l'évaluation médico-économique de la télémédecine pour l'aide à la décision publique ?

Dans le cadre du Plan national stratégique de déploiement de la télémédecine, 5 chantiers prioritaires ont été retenus. Un parallèle entre les évaluations économiques analysées dans cette revue et les thématiques en relation avec ces 5 chantiers a été effectué (le tableau présenté en annexe 4 examine le nombre d'évaluations médico-économiques en relation).

L'état des lieux de la littérature a tout d'abord mis en évidence le faible nombre d'évaluations économiques en lien avec les 5 chantiers prioritaires de déploiement de la télémédecine en France. Cet exercice a également montré la difficulté d'identifier, dans les études étrangères, les pratiques de télémédecine et d'organisation des soins comparables à celles mises en œuvre en France. Ce constat s'applique particulièrement au cas de la permanence des soins en imagerie médicale où seules les études sur le thème de la radiologie ont pu être recensées. Il s'applique également à la prise en charge au domicile et dans les structures médico-sociales, les notions de HAD ou de structure médico-sociale dans les études internationales, n'étant pas analogues; en pratique, les études en relation avec ce domaine d'application s'intéressent généralement au maintien à domicile des personnes âgées et aux soins à domicile. Le dernier chantier a donc été comparé à ce qu'englobe la prise en charge à domicile dans les publications étrangères.

- La radiologie est une des premières spécialités à avoir expérimenté les possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. L'utilisation de la télémédecine est une pratique qui a été favorisée par les industriels car les systèmes d'imagerie médicale sont fiables techniquement. De nombreuses études ont été conduites sur l'utilisation de la télémédecine dans le cadre de cette activité mais très peu prenaient en compte la dimension économique.
- Une revue systématique de la littérature concernant la prise en charge des AVC par télémédecine a été publiée en 2010 par Demaerschalk *et al.* (106) mais elle ne comportait pas d'évaluation médico-économique.
- Concernant les soins en milieu carcéral, 2 études portaient sur l'évaluation médico-économique d'expérimentations de télémédecine dans la période 2000-2010 (Cusack, 2008 (118) et Aoki 2004 (72)); 3 études plus anciennes ont également été identifiées Brunicardi, 1998 (140) McCue, 1998 (141) et Zollo, 1999 (142). Les interventions analysées concernaient principalement la mise en place de téléconsultations impliquant médecins généralistes et spécialistes. Les résultats concluaient à l'efficience de cette pratique. Dans ce domaine d'application, les enjeux de cette nouvelle forme d'organisation des soins sont focalisés sur la réponse que la télémédecine peut apporter à des contraintes spécifiques (coût et dangerosité des transports sécurisés de prisonniers, nécessité d'une offre de soins large et d'un accès rapide, etc.).
- Les études identifiées en relation avec les chantiers 4 et 5 ne permettent pas de dégager d'éléments de conclusion.

En résumé, si certaines études donnent des indications sur l'efficience de la télémédecine en relation avec les 3 premiers chantiers, la portée de ces résultats reste extrêmement limitée en raison des arguments soulignés précédemment : hétérogénéité des projets évalués, qualité méthodologique des études faible et rareté des cas dans lesquels les conclusions des études étrangères peuvent être généralisées ou transposées au contexte français.

D'un point de vue quantitatif, l'état des lieux de la littérature économique a cependant montré que le déploiement de la télémédecine touchait une palette importante de spécialités médicales et que la prise en charge des maladies chroniques restait une thématique centrale au niveau international. Un intérêt particulier pour la télémédecine est également constaté dans certaines spécialités

comme en témoignent les nombreuses évaluations cliniques mises en œuvre : par exemple, la cardiologie, la radiologie, la dermatologie, la psychiatrie.

Au total, la quantité limitée de données probantes, le caractère souvent divergent des pratiques de télémédecine évaluées pour une même spécialité ou stratégie de soins ainsi que la faible validité externe des résultats des études ne permettent pas de contribuer à orienter les choix de la politique de déploiement en France à partir de l'identification de projets ou expérimentations les plus efficients.

La problématique liée à la question du financement des projets et de l'activité de télémédecine est présentée comme une des difficultés majeure dans de nombreuses études. La réticence des décideurs est généralement expliquée par le manque de visibilité et de l'incertitude de l'impact potentiel sur l'évolution des dépenses pour chaque financeur (assurance maladie obligatoire, assurances complémentaires, patients, professionnels de santé, industriels, etc.) et par l'absence de modèle économique pérenne.

Au-delà des considérations liées à la transposition au contexte français, les évaluations étrangères analysées ne permettaient pas d'identifier d'éléments d'information permettant d'alimenter la réflexion sur les modalités de financement de la télémédecine en France (modèle économique, cadre de rémunération, politique de tarification). Dans les études publiées analysées³⁴, ce travail d'inventaire était fortement limité en raison du manque de détail sur les données prises en compte concernant l'identification des coûts évalués (données agrégées sans que l'on puisse identifier les différents postes étudiés ou les coûts unitaires utilisés) et du manque de transparence concernant les sources de données permettant la valorisation des coûts.

De nombreux auteurs insistaient sur le degré de maturité disparate des projets, l'utilisation fréquente de financements publics pour les investissements mais l'absence de réelle politique de financement de l'activité et l'attente des acteurs d'un cadre pérenne.

► Favoriser un développement cohérent d'études relatives à l'évaluation médicoéconomique de la télémédecine en France

Si les résultats des évaluations médico-économiques sont méthodologiquement critiquables et peu décisifs, leur analyse a permis de mettre en évidence les spécificités de la télémédecine : activité à forte composante organisationnelle, largement dépendante du contexte et de la problématique médicale à laquelle elle répond, qui conditionnent l'évaluation économique et limitent fortement la comparaison des résultats des études entre elles et leur transposabilité.

L'augmentation du nombre de spécialités médicales ou domaines d'application concernés par la télémédecine et l'accroissement du volume d'activité rendent nécessaire la diffusion de recommandations méthodologiques afin de favoriser un développement cohérent d'évaluations médico-économiques dont les résultats devront permettre d'aider les décideurs à orienter au mieux la politique de déploiement de la télémédecine en France et son financement.

Les éléments majeurs de problématique à prendre en compte dans la démarche d'évaluation concernent la spécificité de l'objet et de la situation dans laquelle il est évalué qui peuvent poser la question d'un ajustement des méthodes classiques d'évaluation économique qui s'adaptent davantage à l'évaluation de technologies de santé qui répondent généralement à des logiques plus stabilisées.

Ces constats justifient que l'analyse de la littérature, peu concluante, soit suivie d'une réflexion « pédagogique » sur l'élaboration d'un cadre d'évaluation médico-économique de la télémédecine.

³⁴ Une approche par étude de cas combinant entretiens et analyse documentaire ciblée semble davantage adaptée pour répondre à cette question.

5. Efficience des projets de télémédecine : cadre d'évaluation

L'évaluation économique met en regard les résultats attendus d'une intervention de santé avec les ressources consommées pour la produire. L'objectif de l'évaluation économique est de hiérarchiser les différentes options envisageables en fonction de leur capacité à engendrer les meilleurs résultats possibles à partir des ressources à mobiliser, au service des décideurs en vue d'une allocation optimale des ressources. On parle à ce propos de recherche de l'efficience (31).

L'objectif est ici de définir un cadre pour l'évaluation médico-économique des projets de télémédecine afin d'améliorer la qualité des évaluations, en particulier, l'homogénéité méthodologique des études, mais aussi de prendre en compte les spécificités de la télémédecine qui peuvent poser la question d'un ajustement des méthodes classiques d'évaluation économique.

Ce cadre a pour cibles : les personnes qui réalisent des études d'évaluation économique, celles qui les évaluent, ainsi que toutes les personnes impliquées dans le développement de protocoles d'études, mais aussi les promoteurs de projets de télémédecine, les porteurs de projets publics ou privés et les décideurs publics.

Il a été élaboré en accord avec l'ensemble des membres du groupe d'appui méthodologique à partir :

- de l'état des lieux des connaissances relatives à l'évaluation médico-économique de la télémédecine exposé en première partie de ce rapport;
- de l'étude d'expérimentations et du recueil d'informations par l'audition de professionnels de santé impliqués dans des projets pilotes et d'experts spécialisés dans l'évaluation économique des projets;
- du recueil du point de vue des industriels sur la question de l'évaluation économique des projets de télémédecine (voir les comptes rendus d'audition en annexe 5) ;
- du recueil du point de vue des associations de patients et usagers sur la question du déploiement de la télémédecine (voir les comptes rendus d'audition en annexe 6)
- de l'avis d'experts consultés dans le cadre du groupe de lecture.

Le cadre d'évaluation proposé se structure autour de 3 axes :

- 1. Elaboration de matrices d'impacts des effets attendus de la télémédecine et délimitation du périmètre de l'évaluation médico-économique : applications aux chantiers prioritaires.
- 2. Cadre d'évaluation médico-économique de la télémédecine : construction de la matrice d'impacts et points clés méthodologiques.
- 3. Evaluation médico-économique et évaluation multidimensionnelle de la télémédecine.

5.1 Matrices d'impacts des effets attendus de la télémédecine

L'activité de télémédecine se différencie des autres interventions en santé faisant l'objet d'une évaluation économique (médicaments, dispositifs médicaux, technologies, organisation des soins, etc.) par son caractère multiforme, sa composante organisationnelle fortement dépendante du contexte qui renvoie à un ensemble de pratiques avec de multiples effets.

L'élaboration d'un cadre d'évaluation permettant de déterminer l'efficience des projets de télémédecine nécessite tout d'abord de définir le périmètre de l'évaluation médico-économique.

5.1.1 Représentation des effets attendus de la télémédecine : matrice des impacts

La comparaison des interventions de santé ayant recours à la télémédecine sur la base de leurs résultats et de leurs coûts respectifs nécessite d'examiner les effets de la télémédecine à prendre en compte dans l'évaluation médico-économique.

L'analyse de la littérature effectuée en première partie a permis d'identifier des préconisations formulées par certains auteurs dont les principales sont citées ci-dessous :

- Les effets de la télémédecine doivent être évalués sur l'état de santé des individus évaluation des paramètres cliniques, effets sur la mortalité, sur la morbidité et sur la qualité de vie ; les ressources consommées doivent être prises en compte dans l'évaluation des coûts ; les impacts organisationnels de cette nouvelle pratique et sur la satisfaction des différents acteurs doivent également être évalués (38,131).
- Trois critères principaux permettant d'évaluer les effets de la télémédecine sont mis en exergue dans la littérature économique : qualité des soins, accessibilité et coûts (86,139). Scott et al. rajoutent un quatrième critère qui est l'acceptabilité en lien avec la satisfaction des acteurs (115). Les auteurs précisent également que l'analyse de ces effets doit être conduite en prenant en compte le point de vue de différents acteurs.
- Selon Wade et al., compte tenu de l'hétérogénéité des projets et des domaines d'application, il
 est nécessaire d'établir une classification qui prenne en considération les principaux objectifs
 liés à la mise en place d'une activité de télémédecine, le type d'applications de télémédecine, le
 modèle organisationnel, la fréquence de l'activité, afin de définir des critères d'évaluation adaptés à l'évaluation économique (méthode d'évaluation, taille de l'échantillon, durée de l'étude,
 etc.) (99).
- Le Goff-Pronost et Nassiri (2005) proposent la réalisation d'une matrice des impacts de la télémédecine qui permet d'établir une représentation des effets de la télémédecine en fonction de macro-critères (accessibilité, coûts/bénéfices, acceptabilité, organisation et qualité) et selon différents points de vue (patients, médecins et paramédicaux, hôpital et Etat) (133).

A l'issue de l'ensemble de ces considérations, l'idée d'une matrice d'impacts a été retenue afin de représenter les effets de la télémédecine et de délimiter les critères à prendre en compte dans l'évaluation médico-économique : conséquences de la télémédecine sur la santé des individus et ressources consommées pour produire cette intervention. La matrice d'impact initiale proposée par les auteurs cités ci-dessus a été adaptée ; elle est représentée dans le tableau 17.

	y,
	_
	\neg
	<u> </u>
	Ф
	O
	=
	_
	B
	_
	=
i	=
	٠.
٦	_
	3
	$\overline{}$
	0
١	_
	4
	O
	>
•	_
	O
	ă
	$\mathbf{\Psi}$
	Q
	S
	~
	ā
ì	\sim

Tableau 16. Matrice des impacts des effets attendus de la télémédecine				
	Effets de la télémédecine en termes de			
	A Accessibilité	B Pratiques professionnelles et organisation des soins	C Qualité des soins et sécurité de la prise en charge	D Coûts
(1) Patients, aidants, famille				
(2) Professionnels de santé (médicaux et paramédicaux)				
(3) Etablissements de santé et structures de santé				
(4) État, Assurance maladie, autres décideurs publics et financeurs				

La matrice des impacts illustre les principaux effets attendus, qu'il peut être utile de prendre en compte dans l'évaluation médico-économique.

Elle permet d'identifier, à partir de 4 macro-critères et selon 4 points de vue, les critères qui peuvent être documentés afin de comparer les interventions de santé ayant recours à la télémédecine sur la base de leurs résultats et de leurs coûts respectifs.

Elle constitue un outil pédagogique modulable : en fonction du périmètre de l'évaluation, du commanditaire, du promoteur, les effets peuvent être différents (adaptation des macro-critères) ainsi que les points de vue adoptés (par exemple, les effets de la télémédecine du point de vue des patients et des aidants peuvent ne pas être congruents, de même pour les professionnels de santé médicaux et paramédicaux, l'Etat, l'Assurance maladie; dans ce cas, la matrice permet d'individualiser ces points de vue).

Les macro-critères et les perspectives mobilisées par cette matrice sont décrits ci-dessous.

► A. Accessibilité

L'accessibilité s'interprète en termes de difficulté relative d'accès à l'offre de soins (115,139). Son interprétation dépend également du point de vue adopté.

Pour les patients, le critère d'accessibilité se réfère principalement à des aspects géographiques et économiques. L'accessibilité économique s'entend au sens large : dépenses à la charge du patient

mais aussi distance et temps d'accès (coût d'opportunité du temps nécessaire à l'acquisition des soins et coût du temps d'attente).

Pour les professionnels de santé, l'accessibilité s'exprime plutôt en termes de facilité ou d'amélioration des conditions d'exercice, de temps de déplacement et d'impact sur leur activité et en termes de revenus.

Pour les établissements de santé, l'accessibilité peut avoir un impact sur leur activité et sur les coûts liés à la production de soins.

Du point de vue de l'Assurance maladie, l'accessibilité peut également se traduire potentiellement en termes d'augmentation de la consommation de soins, mais aussi d'amélioration de l'observance, de diminution des complications, de réduction des arrêts de travail, de diminution des coûts de transport.

▶ B. Organisation des soins et pratiques professionnelles

L'utilisation de la télémédecine impose une adaptation des organisations de soins en place qui impacte les pratiques professionnelles. Les principaux effets de la télémédecine sont de plusieurs ordres : une modification des pratiques professionnelles qui implique une capacité d'adaptation et l'acquisition de compétences, la mise en place d'organisations professionnelles nouvelles (hospitalières ou ambulatoires), le développement de nouvelles formes de rapports entre les acteurs du système de soins (patients, médecins, paramédicaux, autres professionnels, établissements de santé).

En particulier, la pratique de la télémédecine induit une transformation des mécanismes de coordination entre les acteurs et favorise le développement de coopérations entre professionnels de santé, en particulier entre professionnels médicaux et paramédicaux.

Les conséquences de la télémédecine sur l'organisation des soins et les pratiques professionnelles doivent être identifiées, mesurées et valorisées en termes de ressources consommées (effectifs, composition des équipes, temps passé en fonction des professionnels de santé, coopérations, formation, communication, etc.).

▶ C. Qualité des soins et sécurité de la prise en charge

Les impacts de la télémédecine sur la qualité des soins et la sécurité de la prise en charge doivent être évalués en termes de conséquences sur la santé des individus. La nature des conséquences des interventions étudiées sur la santé conditionne le choix du critère de résultat : durée de vie, durée de vie ajustée sur la qualité de vie liée à la santé, critères prédictifs de la durée de vie, critères de morbidité.

L'évaluation de l'impact de la télémédecine sur la qualité des soins et la sécurité de la prise en charge peut intervenir à différents niveaux (patient, professionnels de santé, établissement ou territoire de santé) et peut faire entrer en ligne de compte à la fois le processus (actes médicaux réalisés à distance) et le résultat en termes de conséquences sur la santé des individus et de ressources consommées : soins hospitaliers (nombre d'hospitalisations ou de réhospitalisations et durée), soins ambulatoires, passages aux urgences, consommation de biens médicaux, etc..

▶ D. Coûts

La HAS fonde son évaluation économique sur l'analyse des coûts de production : ensemble des ressources consommées en biens et services et en temps pour produire les interventions sous étude (consommation de soins hospitaliers et ambulatoires, de biens médicaux, transports, temps des personnes auxquelles s'adresse l'intervention, etc.) (31). Les coûts de transition correspon-

dent aux ressources temporairement nécessaires au passage de la situation qui prévaut à celle où l'intervention est implantée en routine (par exemple, coûts liés à la formation).

Ces coûts sont considérés comme des coûts directs. En effet, l'analyse de référence recommandée par la HAS est fondée sur l'analyse du coût de production, quelle que soit la nature des composantes de ce coût et quel qu'en soit le financeur.

Pour la télémédecine, l'évaluation des coûts nécessite l'identification des ressources entrant dans le processus de production.

Ces ressources concernent d'une part les ressources qui concourent à la mise en œuvre de l'intervention, et, d'autre part, celles liées aux effets de la télémédecine.

- Les ressources qui concourent à la production d'une intervention par télémédecine sont de plusieurs sortes, par exemple: investissements, fonctionnement et maintenance, biens médicaux, temps des professionnels de santé, des patients et des aidants, formation des professionnels, éducation des patients, etc.
- Les ressources qui résultent des effets de la télémédecine concernent principalement l'impact sur les recours aux soins (soins hospitaliers, ambulatoires, biens et services, etc.). Ils sont identifiés au travers des critères liés à l'accessibilité, l'organisation des soins et les pratiques professionnelles. Les critères relatifs à la qualité des soins et la sécurité de la prise en charge peuvent être traduits en termes de ressources consommées (à la hausse ou à la baisse).

L'analyse des effets doit être conduite en prenant en compte le point de vue de différents acteurs. La matrice des impacts retient 4 points de vue, qui doivent couvrir la perspective collective la plus large possible pour tenir compte des parties prenantes concernées par la télémédecine, soit parce qu'elles sont affectées par l'un des effets de la télémédecine, soit parce qu'elles participent à son financement :

- (1) Patients, aidants, famille
- (2) Professionnels de santé (médicaux et paramédicaux)
- (3) Etablissements de santé
- (4) État, Assurance maladie obligatoire, collectivités, autres décideurs publics et financeurs³⁵

La combinaison des macro-critères et des différents points de vue présentés ci-dessus conduit à une « matrice générique » des impacts des effets attendus de la télémédecine, présentée dans le tableau 15. Elle a été élaborée en collaboration avec les experts du GAM, à partir d'éléments identifiés dans la littérature, de l'étude d'expérimentations et du recueil d'informations auprès des experts auditionnés :

- points de vue des professionnels de santé impliqués dans des projets pilotes en lien avec les chantiers prioritaires définis dans le cadre du Plan national de déploiement de la télémédecine :
- points de vue des industriels sur la question de l'évaluation économique des projets de télémédecine (voir les comptes rendus d'audition : annexe 4);
- points de vue des associations de patients et représentants des usagers sur la question du déploiement de la télémédecine (voir les compte rendus d'audition : annexe 5).

Cette matrice générique se veut pédagogique ; elle est non exhaustive et devra être adaptée aux caractéristiques de chaque projet évalué.

_

³⁵ Les industriels, fournisseurs et prestataires ne sont pas directement considérés comme des financeurs mais comme des tiers technologiques, ce qui explique que leur point de vue ne soit pas directement pris en compte dans l'analyse de référence de la HAS. Cependant, en fonction des objectifs du projet, leur point de vue peut être pris en compte dans la matrice d'impacts mais aussi dans la démarche d'évaluation.

► Matrice générique des impacts des effets attendus

EFFETS ATTENDUS	Accessibilité (A)	Pratiques professionnelles /organisation des soins (B)	Qualité des soins/ sécurité de la prise en charge (C)	Coûts (D)
POINTS DE VUE		701gamsation des soms (b)	la prise en charge (5)	
Patients / aidants, famille	 Accès à un avis médical Bénéfice d'un suivi médical (ou par délégation de tâche) Bénéfice d'un accès rapide à un avis spécialisé 	Conséquences sur l'organisation de la prise en charge	 Résultats de l'intervention sur la santé de l'individu Effets de l'intervention sur les recours aux soins (hospitalisations, consultations, urgences, biens médicaux, transferts, etc.) Impact sur la qualité de vie 	 Transports Temps consacré à l'intervention (pour le patient – pour les aidants) Impact sur le reste à charge patient Coût pour les aidants
Médecins/professionnels paramédicaux (2)	 Aide à la décision Continuité des soins Capacité à mettre en place ou à rationaliser un suivi du patient 	 Mise en place du système (équipement, formation, etc.) Temps des professionnels dédié à la télémédecine : part de l'activité, coordination entre professionnels, gestion du système, etc. Coopération entre professionnels de santé Formation/éducation du patient 	 Volume d'activité réalisé par télémédecine (volumétrie des actes par télémédecine / actes traditionnels par exemple ou indicateur de substitution) Prévention des complications et meilleure connaissance du contexte de prise en charge du patient Rupture de l'isolement et facteur d'attractivité Formation, acquisition de compétences Respect des recommandations de bonnes pratiques 	Equipement, fonctionnement, maintenance Formation Impact sur la rémunération de l'activité Temps dédié non pris en compte dans la rémunération de l'activité Transports
Etablissements de santé (3)	Création /développement / maintien d'une activité	Impacts sur l'organisation du temps médical et sur l'activité des professionnels Coordination entre professionnels	 Impact sur l'activité Continuité des soins Capacité à mobiliser les professionnels – concentration de l'offre d'experts 	Investissement Fonctionnement, maintenance Formation Coûts liés aux ressources humaines (professionnels de santé et autres) Transports

EFFETS ATTENDUS POINTS DE VUE	Accessibilité (A)	Pratiques professionnelles /organisation des soins (B)	Qualité des soins/ sécurité de la prise en charge (C)	Coûts (D)
				Impact sur l'activité
Etat / Assurance maladie/ collectivités (4)	Impact sur l'offre de soins (sur un territoire) : • répartition de l'offre • accès aux soins	Impact de la télémédecine sur la mise en place d'organisations professionnelles nouvelles Coopération entre professionnels de santé Formation des professionnels de santé	 Orientation des patients, parcours de soins, graduation des soins (médecine de 1^{er} recours, établissements de santé, secteur médico-social) Nouvelles organisations professionnelles en réponse à la démographie médicale Respect des recommandations de bonne pratique 	 Fonds dédiés au déploiement de la télémédecine Formation Impact sur la consommation de soins : hospitaliers, ambulatoi- res, biens et services, etc. Transports

^{*} L'intervention se réfère ici au mode d'organisation par télémédecine

Encadré 1. Matrice d'impacts des effets attendus de la télémédecine

- La matrice d'impacts est une illustration pédagogique des principaux effets attendus du projet de télémédecine.
- Elle permet, à partir du choix de macro-critères et de différents points de vue, de cibler les critères qui pourront être documentés dans l'estimation des différentiels de résultats et de coûts des interventions comparées.
- La matrice d'impact générique proposée est non exhaustive et modulable : les dimensions et points de vue peuvent être modifiés, complétés et adaptés.
- Elle est non normative et n'a pas un caractère obligatoire.
- Elle peut être adaptée à l'évaluation d'un acte de télémédecine mais aussi à des organisations plus larges prenant en compte plusieurs actes de télémédecine (par exemple, dans le cadre de parcours de soins).
- Elle permet d'identifier des dimensions complémentaires à l'évaluation médico-économique.
- → La matrice d'impacts des effets attendus de la télémédecine a été considérée par la HAS, en accord avec les experts du GAM, comme un outil pédagogique permettant de guider la démarche d'évaluation économique.

5.1.2 Applications aux chantiers prioritaires

A titre illustratif, la matrice des impacts des effets attendus de la télémédecine a été utilisée dans le cadre d'exemples en relation avec les chantiers prioritaires définis dans le Plan national de déploiement de la télémédecine.

Ces exemples sont présentés dans le document ANNEXE « Elaboration de matrices des impacts des effets attendus de la télémédecine : applications aux chantiers prioritaires ».

5.2 Cadre d'évaluation médico-économique de la télémédecine

Le guide méthodologique « choix méthodologiques pour l'évaluation économique » publié en 2011 présente les principes et les méthodes adoptés par la Haute autorité de Santé pour la réalisation d'études permettant de déterminer l'efficience d'une intervention de santé (31).

Les choix méthodologiques sont applicables à l'évaluation de l'ensemble des interventions de santé, c'est-à-dire toute activité visant à préserver ou à améliorer la santé d'une population, qu'elle soit de nature diagnostique, thérapeutique, organisationnelle, etc.

Le cadre d'évaluation proposé pour la télémédecine se fonde sur les bases méthodologiques définies dans l'analyse de référence de la HAS. L'analyse de référence répond aux exigences scientifiques auxquelles s'astreint la HAS tout en maintenant une capacité d'adaptation face aux spécificités des interventions étudiées. L'objectif du présent cadre d'évaluation est précisément de traduire les principes et méthodes de l'évaluation médico-économique dans des modalités à la fois compréhensibles par les acteurs et adaptées en termes de faisabilité aux spécificités de la télémédecine.

Si la méthode est non spécifique à l'activité de télémédecine, la démarche adoptée dans la définition de ce cadre d'évaluation médico-économique se veut pédagogique et repose sur la mise en œuvre de 2 étapes :

- Etape 1 : la construction de la matrice d'impacts des effets attendus de la télémédecine permettant de délimiter le périmètre de l'évaluation médico-économique
- Etape 2 : points clés méthodologiques à prendre en compte dans la réalisation d'une étude d'évaluation médico-économique de la télémédecine

5.2.1 Etape 1 : construction de la matrice d'impacts des effets attendus de la télémédecine

Définir la problématique de l'évaluation

- Décrire la pathologie et/ou de l'intervention étudiée, le contexte organisationnel et économique :
 - épidémiologie;
 - histoire naturelle de la maladie ;
 - état des lieux des pratiques de prise en charge actuelle, alternatives ;
 - coût de la prise en charge.
- Décrire le projet de télémédecine
 - objectifs du projet : problématique de santé à laquelle répond le projet en termes de qualité et de sécurité des soins, d'amélioration de l'accès aux soins, d'organisation des soins;
 - projet médical: genèse et justification, maturité du projet et degré d'acceptation des acteurs;
 - organisation : description du processus de prise en charge, acteurs, outils de coordination (existence de protocoles), impact territorial ;
 - aspects économiques : coûts d'investissement et coûts de fonctionnement, en particulier, modalités de rémunération de l'activité.
- Préciser la problématique de la démarche d'évaluation médico-économique : définir l'objectif principal et le cas échéant les objectifs secondaires.
 - Des éléments peuvent être identifiés dans la littérature.
 - Il est préconisé pour l'évaluateur, de conduire des entretiens avec les acteurs impliqués dans la réalisation du projet et de recueillir le point de vue des décideurs institutionnels, ARS en particulier.

Etat des lieux de l'existant

- Elaborer une revue systématique de la littérature des études cliniques et économiques relatives au domaine concerné.
 - La revue de la littérature permet d'identifier les problématiques que soulève le sujet traité, de faire le point sur l'état des connaissances ainsi que sur la disponibilité et la qualité des données publiées.
 - La stratégie de recherche documentaire doit être claire et reproductible.
 - Une analyse critique des études doit être conduite afin d'apprécier la qualité des données en tenant compte de leur pertinence, de leur capacité à limiter les biais et à rendre compte des interventions dans des conditions

réelles d'utilisation ; les études étrangères impliquent une analyse rigoureuse de l'adaptation des données au contexte français et à la problématique de l'évaluation en cours.

- Etablir un état des lieux des données disponibles :
 - Différents types d'études peuvent être mobilisés en fonction des paramètres à renseigner dans une évaluation médico-économique afin de documenter les coûts et les résultats des interventions comparées : recours à des données de nature différente (épidémiologiques, démographiques, cliniques, économiques, etc.) et de sources diverses (études, registres, bases de données, etc.).
 - Une analyse critique des données disponibles doit être effectuée (état des connaissances, disponibilité et qualité des données).
 - Dans le cas de la télémédecine, la capacité à produire de nouvelles données doit particulièrement être prise en considération en termes de faisabilité et de coûts.

Elaborer une matrice d'impacts des effets attendus de la télémédecine

- Sur la base de la matrice d'impacts générique des effets attendus de la télémédecine, définir les points de vue et les macro-critères pertinents en fonction des objectifs de l'évaluation.
- La matrice générique proposée est non exhaustive et modulable : les macrocritères et points de vue peuvent être modifiés. Elle est non normative et n'a pas un caractère obligatoire.
- La combinaison des macro-critères et des points de vue permettent d'identifier les critères qui peuvent être documentés dans l'estimation des différentiels de résultats et de coûts en prenant en compte les parties prenantes concernées par le projet, soit parce qu'elles sont affectées par l'un des effets de la télémédecine soit parce qu'elles participent à son financement.
- Elle permet également d'identifier des indicateurs à renseigner et d'apprécier la faisabilité de l'évaluation en termes de disponibilité et d'accès aux données.
- Elle peut être adaptée à l'évaluation d'un acte de télémédecine mais aussi à des organisations plus larges prenant en compte plusieurs actes de télémédecine (par exemple : parcours de soins).
- Elle permet d'identifier des dimensions complémentaires à l'évaluation médico-économique (par exemple, l'évaluation de la satisfaction).

5.2.2 Etape 2 : points clés méthodologiques pour l'évaluation économique de la télémédecine

Suite à la construction de la matrice d'impacts des effets attendus de la télémédecine, l'objectif est de préciser les points clés méthodologiques à prendre en compte dans la réalisation d'une étude sur l'évaluation médico-économique de la télémédecine.

L'analyse de référence respecte les choix méthodologiques structurants de l'évaluation économique conformes aux 20 recommandations établies dans le guide de la HAS (31). Elle distingue les références à respecter, auxquelles l'auteur de l'évaluation doit s'astreindre, et les références à privilégier qui autorisent le recours à une méthode différente dès lors qu'elle est clairement justifiée. Face aux spécificités des interventions étudiées, elle maintient ainsi une capacité d'adaptation. Les choix méthodologiques retenus dans l'analyse de référence sont résumés dans le Tableau 17

Tableau 17. Résumé d	e l'analyse de référence	
	Analyse de référence	Statut
La méthode	Analyse coût-utilité ou coût-efficacité en fonction de la nature des effets des interventions sur la santé.	Référence à respecter
d'évaluation économique	Si la qualité de vie est une conséquence importante, l'ACU est privilégiée Si la qualité de vie n'est pas une conséquence importante, l'ACE est privilégiée	Références à privilégier
La perspective Sur les coûts Sur les résultats	Perspective collective Tous financeurs Population dont la santé est affectée (identification et mesure) et population générale (scores de préférence)	Référence à respecter
La population d'analyse	Ensemble des individus concernés directement ou de manière induite.	Référence à privilégier
Les interventions à comparer	Toutes les interventions en concurrence avec l'intervention étudiée sont identifiées. La sélection des interventions comparées est de la responsabilité de l'auteur, qui argumente son choix.	Référence à respecter
L'horizon temporel	Horizon temporel suffisamment long pour intégrer l'ensemble des différentiels de coût et de résultat attendus.	Référence à respecter
L'actualisation	L'actualisation adopte le taux d'actualisation public fixé à 4% au moment de l'édition de ce guide et considère que le prix relatif du résultat de santé pour la collectivité est invariant au cours du temps.	Référence à respecter
	Basée sur une revue systématique et critique des études cliniques et économiques	Référence à respecter
Synthèse des données	Tous types d'études, sous réserve de leur pertinence, de leur capacité à limiter les biais et à rendre compte de la réalité des pratiques.	Référence à respecter
	Données françaises	Référence à privilégier
Critère de résultat	Le QALY dans les ACU La durée de vie dans les ACE	Référence à respecter
Critère de coût	Coûts de production	Référence à privilégier Référence à respecter
Conclusion de	Calcul d'un ratio différentiel coût-résultat sur les interventions non dominées.	Référence à respecter
	Analyse des transferts de dépenses entre financeurs Analyse de la variabilité et de l'incertitude, qu'elle qu'en	Référence à privilégier Référence à respecter
Analyse critique de l'évaluation	soit la source Discussion des conclusions et des limites de l'évaluation	Référence à respecter

La revue de la littérature des évaluations médico-économique de la télémédecine a montré un certain nombre de faiblesses méthodologiques des études au regard de l'analyse de référence de la HAS.

Certaines problématiques posées par la réalisation d'une étude d'évaluation médico-économique de la télémédecine sont reprises dans les **points clés méthodologiques** présentés dans les encadrés ci-dessous qui prennent en compte :

- les choix méthodologiques retenus dans l'analyse de référence;
- l'utilisation de la matrice d'impacts des effets attendus ;
- les possibilités d'adaptation du guide en fonction de la faisabilité;
- des éléments de réflexion liés à la faisabilité d'application stricte des principes méthodologiques compte tenu des spécificités de l'activité évaluée.

Points clés méthodol	ogiques pour la télémédecine : délimitation du champ de l'évaluation
Perspective	 Du point de vue de la HAS, l'analyse de référence adopte une perspective collective: l'évaluation des coûts doit prendre en compte toutes les ressources consommées par la production des interventions étudiées quel qu'en soit le financeur l'évaluation des résultats identifie les résultats de santé pertinents du point de vue des populations concernées. La matrice d'impact des effets attendus de la télémédecine permet de tenir compte de l'ensemble des parties prenantes concernées par la télémédecine soit parce qu'elles sont affectées par l'une des conséquences des interventions sur la santé soit parce qu'elles participent à son financement. Le choix de la perspective est cependant dépendant des objectifs de l'évaluation.
Horizon temporel	L'horizon temporel adopté doit être suffisamment long pour intégrer l'ensemble des différentiels de coût et de résultat attendus. Dans le cas de la télémédecine, la nature du projet et sa maturité conditionnent l'horizon temporel, en particulier, la volumétrie des actes de télémédecine sur la période envisagée.

Points clés méthodolo économique	ogiques pour la télémédecine concernant la méthode d'évaluation	
	L'évaluation économique se fonde sur l'analyse coût-résultat. En fonction des conséquences des interventions étudiées sur les résultats, 2 cas de figure sont différenciés :	
Analyses coût-résultat	1) Si les conséquences des interventions étudiées sur la santé sont équivalentes ³⁶ , la méthode de minimisation des coûts est privilégiée : la preuve de l'équivalence d'efficacité doit être apportée.	
	2) Il existe un impact des interventions étudiées sur l'efficacité ³⁷ : l'analyse coût-efficacité ou l'analyse coût-utilité sont les méthodes d'évaluation recommandées ; l'analyse coût-bénéfice n'est pas recommandée dans l'analyse de référence.	
Conséquences attendues des interventions étudiées sur la santé	La matrice des impacts permet d'identifier l'ensemble des conséquences attendues des interventions étudiées sur la santé. Le croisement de la première ligne (1) – patients/aidants, famille et de la colonne (C) – Qualité des soins et sécurité de la prise en charge - de la matrice propose des résultats en termes de conséquences sur l'état de santé. Elle permet également de percevoir la nature des conséquences attendues sur la santé, en fonction de l'impact sur la qualité de vie liée à la santé ou non, et de repérer le ou les critères de résultats principaux.	
	La nature des résultats identifiés conditionne le choix de la méthode d'évaluation et le choix du critère de résultat principal qui est utilisé pour mesurer les conséquences des interventions sur la santé.	
	L'analyse de référence adopte un critère générique pour favoriser la comparabilité des études.	
	Analyse de type coût-efficacité : le critère de résultat à privilégier est la durée de vie (indicateur de mesure : mortalité toutes causes).	
Choix méthodologiques pour l'évaluation des résultats	 Si les données nécessaires à la mesure de la durée de vie sont in- disponibles ou s'il n'est pas possible de les produire à un coût et dans un délai raisonnables, l'analyse coût-efficacité peut être conduite sur la base d'un autre critère de résultat; dans ce cas, un critère prédictif de la durée de vie³⁸ doit être privilégié; 	
	L'impossibilité de recourir à la durée de vie ou à un critère prédictif doit être justifié et le choix d'un autre critère argumenté ;	
	Si les interventions étudiées sont équivalentes en termes de durée de vie, un autre critère de résultat peut être choisi pour conduire une analyse coût-efficacité au titre d'une analyse complémentaire.	

³⁶ Par exemple, l'étude de Paré, 2012, démontre sur les fondements d'une revue de la littérature clinique que la télémédecine se substitue à la pratique traditionnelle dans le cas de la prise en charge de certaines pathologies chroniques et en déduit que l'efficacité entre les interventions comparée est équivalente (143).

 $^{^{}m 37}$ Par exemple, modification du processus de prise en charge ou du parcours de soins.

³⁸ Un critère prédictif de la durée de vie est un critère dont la corrélation avec le critère de durée de vie est démontré, si possible, quantifié.

Points clés méthodologiques pour la télémédecine concernant la méthode d'évaluation économique

- Analyse de type coût-utilité, le critère de résultat privilégié est le QALY^{39,} qui permet de pondérer la durée de vie par un score de préférence :
 - Les systèmes de classification d'états de santé avec scores de préférence, validés en France, sont recommandés : actuellement, l'EQ-5D et le HUI3⁴⁰.
 - En l'absence de telles données, il est possible d'utiliser des scores de préférence issus d'études étrangères sous réserve d'une analyse critique de leur qualité.
 - Si les données nécessaires au calcul des QALYs sont indisponibles, ou s'il n'est pas possible de les produire à un coût et dans un délai raisonnables, une analyse coût-efficacité peut être conduite sur la base d'un autre critère de résultat.

Pour la télémédecine, des difficultés ont été identifiées avant pour effet de limiter l'application des principes méthodologiques :

- Le manque de données disponibles : données cliniques mais également économiques liées en grande partie à la difficulté de relier l'activité de télémédecine à un coût spécifique.
- Dans les interventions comparées largement fondées sur des changements organisationnels des modes de prise en charge, la question de la sensibilité de la durée de vie peut être à l'effet de la télémédecine peut être soulevée ; l'importance d'utiliser un critère générique pour permettre la comparabilité des résultats des études reste une référence à respecter.
- Les spécificités de l'activité de télémédecine peuvent justifier le recours à l'analyse coût-utilité. Cependant, la question de la sensibilité des instruments génériques à capter l'impact de la télémédecine pour un mode d'organisation des soins ou une pathologie peut être posée, de même que la pertinence de ce critère de résultat pour l'évaluation des états de santé de populations particulières (pathologies mentales par exemple).

Faisabilité

³⁹ Unité de mesure de la durée de vie pondérée par la qualité de vie attachée à la santé, valorisée par un score de préférence.

⁴⁰ Selon l'analyse de référence, les données empiriques françaises de durée de vie et de scores de préférence sont privilégiées : en l'absence de telles données, il est possible d'utiliser des scores de préférence issus d'études étrangères, sous réserve d'une analyse critique de leur qualité. La revue de la littérature a cependant montré que la majorité des études étrangères utilisaient le système de classification d'états de santé SF36 non recommandé dans l'analyse de référence HAS.

Points clés méthodologiques pour la télémédecine : l'évaluation des coûts

La classification des coûts retenue par la HAS repose sur la distinction entre les ressources qui entrent dans le processus de production d'une intervention (coûts directs) et les autres ressources (coûts indirects).

La HAS fonde son évaluation économique sur l'analyse du coût de production (coûts directs) ; l'analyse des coûts indirects peut être présentée en analyse complémentaire.

L'évaluation des coûts nécessite l'identification préalable des ressources entrant dans le processus de production, leur mesure et leur valorisation.

Identification des ressources entrant dans le processus de production: toutes les ressources susceptibles de varier entre les interventions comparées doivent être identifiées tout au long de l'horizon temporel retenu quel qu'en soit le financeur.

Identification des coûts

La matrice des impacts des effets attendus permet d'identifier les coûts directs, c'est-à-dire les ressources consommées (en biens, en services et en temps) qui résultent d'une part de la mise en place de l'intervention et d'autre part des effets de la télémédecine :

- Les ressources qui concourent à la production d'une intervention par télémédecine sont de plusieurs sortes, par exemple : coûts liés aux investissements, fonctionnement et maintenance, biens médicaux, temps des professionnels de santé, des patients et des aidants, formation des professionnels, éducation des patients, etc. Ces coûts sont représentés dans la colonne (D) (Coûts) de la matrice.
- Les ressources qui résultent des effets de la télémédecine concernent l'impact sur les recours aux soins (soins hospitaliers, ambulatoires, biens et services, etc.), sur les transports, sur le temps des patients et des aidants, sur l'organisation des soins et des pratiques professionnelles, etc. Ils sont identifiés au travers des critères liés à l'accessibilité, l'organisation des soins et des pratiques professionnelles, la qualité des soins et la sécurité de la prise en charge et peuvent être traduits en termes de ressources consommées (à la hausse ou à la baisse): colonnes (A), (B), (C) de la matrice.

Mesure et valorisation des coûts

- Mesure des ressources : en quantités physiques ou en volume, elle s'inscrit dans le contexte français de soins.
 - Les volumes de ressources entrant dans la production des interventions sont renseignés pour la France, de préférence à partir de publications ou d'études ad hoc : études observationnelles prospectives, bases de données, fichiers patients.
- Le recours à des données de coûts recueillies dans le cadre d'un essai contrôlé randomisé doit être justifié et généralement complété car de telles données couvrent rarement l'éventail complet des coûts associés à une intervention de santé.
- Le recours aux bases de données est envisagé sachant que la plupart ont été mises en place dans un objectif autre que l'évaluation.

Points clés méthodologiques pour la télémédecine : l'évaluation des coûts

- Valorisation des ressources : dans la mesure du possible, elle doit être effectuée à partir de données de coût de production.
- la valorisation la plus proche possible des pratiques réelles est privilégiée; en cas d'impossibilité, les tarifs sont acceptables.
- La valorisation des ressources est souvent dépendante de composantes organisationnelles et de modes de financements différents d'où l'importance de distinguer dans l'analyse, la mesure des ressources (en quantités physiques ou en volume) de leur valorisation.

Plusieurs éléments doivent être pris en compte concernant l'activité de télémédecine :

- L'évolution des modes de financement (financement par projet d'origine publique ou financeurs privés) et de rémunération de l'activité (tarification à l'acte ou par forfaitisation ou autre mode de financement).
- L'évolution des caractéristiques des technologies et des organisations au cours du temps (performance, coût, etc.) :
 - Si l'évaluation porte sur une innovation et si le prix d'une technologie ou de sa mise en œuvre est susceptible de baisser en raison d'une diffusion plus large des équipements (utilisation pour d'autres projets de télémédecine) ou sous l'effet de l'apprentissage, la baisse prévisible du coût est étudiée dans une analyse de sensibilité.
 - Lorsqu'une partie des coûts est liée à une organisation particulière, tout changement organisationnel prévisible est envisagé dans l'évaluation : la matrice des impacts des effets attendus de la télémédecine permet d'envisager ces changements (par exemple, l'effet sur le temps des professionnels de santé lié ou pas à la mise en place de coopérations, l'impact du degré d'interopérabilité du système sur l'organisation des pratiques).

► Eléments d'approfondissement pour l'évaluation des coûts

1/ Identification des facteurs de production

La classification des coûts retenue par la HAS repose sur la distinction entre les ressources qui entrent dans le processus de production (coûts directs) et les autres ressources (coûts indirects) (31).

Pour Drummond, identifier les coûts revient à lister les facteurs de production du programme qui peuvent être classés comme suit (32):

Coûts d'investissement : ils correspondent à l'acquisition de biens qui sont utilisés au fil du temps (acquisition de biens en capital, équipements techniques, bâtiments) ; différentes méthodes existent pour mesurer et évaluer les coûts d'investissement et prendre en compte leur dépréciation. Il faut également considérer les dépenses en capital utilisées par plus d'un programme ; dans ce cas, une répartition des coûts est nécessaire.

Coûts fixes de fonctionnement : par exemple les installations, la maintenance, la location ou l'achat d'équipements, les coûts des connexions, etc.

Coûts variables de fonctionnement : par exemple, le temps des professionnels de santé, les consommables, les salaires, les coûts liés aux communications, hospitalisations, transports. Il précise dans le cas de projets au stade expérimental ou émergeant que le coût moyen par patient est largement dépendant du nombre de patients en raison des coûts fixes élevés ; l'impact de la variation du nombre de patients doit être étudié dans une analyse de sensibilité.

Dans leur étude réalisée en 2007 à partir d'une revue systématique de la littérature, Scott *et al.*, proposaient une liste de coûts à prendre en compte dans l'évaluation des ressources consommées pour la télémédecine (115). Cette étude est également citée à titre d'exemple dans le cadre de la méthodologie de mise en œuvre du projet européen MAST⁴¹.

2/ Valorisation des facteurs de production : micro-costing

La technique de micro-costing peut-être particulièrement adaptée pour valoriser les coûts de production dans le cas de l'évaluation d'une intervention nouvelle pour laquelle aucun tarif n'est disponible. Dans ce cas, il est nécessaire de recourir à une autre source d'information pour identifier, mesurer et valoriser les coûts de production : étude ad-hoc, bases de données, publications, etc.

Le recours au micro-costing est approprié :

- lorsque les données de prix ou de coûts obtenues en utilisant les bases de données comptables ou administratives ne fournissent pas des informations suffisamment précises,
- lorsque le prix n'existe pas encore (cas d'une innovation par exemple) ou pour évaluer les coûts supportés par les patients,
- lorsque l'on cherche à calculer le coût réel d'une activité pour la comparer au tarif reçu.

Le coût est obtenu pour chaque facteur entrant dans le processus de production (personnel, équipement, consommables, médicaments, dispositifs médicaux, etc.), le plus souvent à partir d'une observation directe sur un ou plusieurs sites. La méthode est détaillée dans une récente étude du centre fédéral d'expertise de soins de santé Belge (85) et aussi dans les études de Mark *et al.*, 2010 (144) et de Tan (145).

Points clés méthodologiques concernant la production de données

L'évaluation économique en santé mobilise des données dont la production ne relève ni de son domaine disciplinaire, ni de sa compétence, mais de celle de l'évaluation clinique et de la santé publique (évaluation de l'effet traitement, de la performance diagnostique, de l'observance, de la tolérance et de la sécurité, etc.). Les méthodes de production et d'analyse de ces données font l'objet de guides méthodologiques spécialisés vers lesquels la HAS renvoie le lecteur qui souhaiterait obtenir des précisions à leur sujet.

Faisabilité : production de données

Dans le cas de la télémédecine, le manque de données disponibles peut limiter l'application stricte des principes méthodologiques. En particulier, il existe peu d'études réalisées dans le contexte organisationnel français sur l'évaluation de l'efficacité des interventions de santé ayant recours à la télémédecine.

Si les choix méthodologiques liés à la réalisation de ce type d'études sont indépendants de ceux de l'évaluation économique, le recueil des données économiques devrait être, dans la mesure du possible, inclus dans le

http://www.renewinghealth.eu/overview

Points clés méthodologiques concernant la production de données

schéma d'étude clinique (mesure des ressources consommées).

La réalisation d'un ECR est généralement présentée comme le gold standard pour démontrer l'efficacité de la télémédecine⁴², cependant, le choix d'un autre schéma d'étude peut être discuté au regard de plusieurs composantes:

- composante matérielle : coût d'acquisition et de traitement des données, disponibilités des données, délais ;
- composante méthodologique liée à la spécificité de la télémédecine : par exemple, problèmes de randomisation, questions d'équité dans l'accès aux soins pour certaines pratiques, contexte de l'urgence.

Les études observationnelles peuvent avoir un intérêt pour mettre en évidence cette efficacité en vie réelle même si un certain nombre de limites en termes de faisabilité peuvent être également soulignées.

- Les études avant/après ne sont pas toujours adaptées à l'évaluation de cette activité car elles ne permettent pas de refléter le véritable impact de la télémédecine (effet d'appel de la télémédecine, création de demande non satisfaite qui ne s'exprimait pas avant, etc.).
- Elles impliquent un recensement et une mesure des données concernant les résultats sur une période suffisamment longue avant l'intervention. Ce point, faiblement abordé dans les études pose notamment la question du recueil des données des groupes témoins pour les critères d'efficacité clinique.
- La question de l'obtention d'un groupe témoin est complexe et plusieurs pistes doivent être prises en compte : bases de données nationales du SNIIR-AM et du PMSI, utiliser les études de cohorte, rechercher les « cohortes nichées », par exemple les pathologies pour lesquelles il existe un recueil de données ou un registre, etc.

Enfin, il est rappelé que la qualité méthodologique des études est fortement dépendante de la taille des groupes comparés.

⁴² La réalisation d'un ECR est recommandée en priorité dans le cas du projet européen MAST : new model for assessment of telemedicine.

5.3 Evaluation médico-économique et évaluation multidimensionnelle de la télémédecine

La télémédecine se différencie des autres interventions en santé faisant l'objet d'une évaluation médico-économique par son caractère multiforme, sa composante organisationnelle fortement dépendante du contexte qui renvoie à un ensemble de pratiques avec de multiples effets.

Au-delà de la dimension médicale et économique, cette activité dont le déploiement récent obéit à des logiques non encore stabilisées, justifie de s'intéresser à une conception plus large de l'évaluation en termes d'organisation des soins, de qualité de vie pour les patients, de satisfaction des usagers et des professionnels impliqués, et aussi en termes d'aspects sociaux.

5.3.1 Les cadres d'évaluation multidimensionnelle de la télémédecine

Certains modèles d'évaluation proposent de dépasser le seul aspect économique au profit d'une approche plus globale mobilisant des perspectives multidisciplinaires (médicale, économique, organisationnelle, sociologique, éthique, etc.).

C'est notamment le cas du projet européen MAST (model for assessment of telemedicine applications) qui définit le cadre d'évaluation global recommandé pour la télémédecine. D'autres travaux relatifs à l'évaluation multidimensionnelle de la télémédecine sont également indiqués.

► MAST: model for assessment of telemedicine applications

En Europe, une réflexion est menée sur la mise en place d'un cadre d'évaluation multidimensionnel de la télémédecine. Partant des constats suivants – recherches à petite échelle, bases de données insuffisantes, études de qualité méthodologique faible, hétérogénéité des méthodes – elle vise à définir une méthode reproductible à l'échelle internationale, de permettre de mutualiser des indicateurs et de comparer des résultats.

La démarche se fonde sur les principes de la *Health Technology Assessment*⁴³ qui intègre dans l'évaluation des technologies de santé, au-delà des seuls critères techniques relatifs à l'efficacité et à la sécurité, des dimensions plus larges incluant une perspective multidisciplinaire, permettant de juger la pertinence des technologies dans leur contexte d'usage (dimension économique, aspects sociaux et éthiques).

Deux projets européens, MethoTelemed et Renewing Health, ont été mis en place séquentiellement. Le premier visait à préciser le cadre d'évaluation tandis que le second avait pour objectif sa mise en œuvre.

_

 $\frac{\text{http://www.eunethta.eu/sites/5026.fedimbo.belgium.be/files/HTA\%20Core\%20Model\%20for\%20Diagnostic\%20Technologies\%201.0r.pdf}{\text{http://www.eunethta.eu/sites/5026.fedimbo.belgium.be/files/HTA\%20Core\%20Model\%20for\%20Diagnostic\%20Technologies\%201.0r.pdf}{\text{http://www.eunethta.eu/sites/5026.fedimbo.belgium.be/files/HTA\%20Core\%20Model\%20for\%20Diagnostic\%20Technologies\%201.0r.pdf}{\text{http://www.eunethta.eu/sites/5026.fedimbo.belgium.be/files/HTA\%20Core\%20Model\%20for\%20Diagnostic\%20Technologies\%201.0r.pdf}{\text{http://www.eunethta.eu/sites/5026.fedimbo.belgium.be/files/HTA\%20Core\%20Model\%20for\%20Diagnostic\%20Technologies\%201.0r.pdf}{\text{http://www.eunethta.eu/sites/5026.fedimbo.belgium.be/files/HTA\%20Core\%20Model\%20for\%20Diagnostic\%20Technologies\%201.0r.pdf}{\text{http://www.eunethta.eu/sites/5026.fedimbo.belgium.be/files/HTA\%20Core\%20Model\%20for\%20Diagnostic\%20Technologies\%201.0r.pdf}{\text{http://www.eunethta.eu/sites/files/HTA\%20Core\%20Model\%20Technologies\%201.0r.pdf}{\text{http://www.eunethta.eu/sites/files/HTA\%20Core\%20Model\%20Technologies\%2$

L'HTA peut être appréhendé comme un champ multidisciplinaire de recherche qui étudie les implications médicales, sociales, éthiques et économiques, du développement, de la diffusion et de l'utilisation des technologies de santé. La définition donnée par l'EUnetHTA en 2007, "Health technology assessment (HTA) is a multidisciplinary process that summarises information about the medical, social, economic and ethical issues related to the use of a health technology in a systematic, transparent, unbiased, robust manner. Its aim is to inform the formulation of safe, effective, health policies that are patient focused and seek to achieve best value".

Projet « MethoTelemed » (2009-2010)

Le projet « MethoTelemed » avait pour objectif de développer une méthodologie d'évaluation de l'efficacité (effectiveness⁴⁴) des applications de télémédecine, de leur contribution à l'amélioration de la qualité des soins et de la production d'un support d'aide à la décision pour les différents utilisateurs : professionnels de santé, financeurs et autorités de santé.

Les livrables du projet se composent de deux *workshops* d'experts, d'une revue de littérature et d'un outil global d'évaluation de la télémédecine – MAST – (*new model for assessment of teleme-dicine*). Ces éléments sont disponibles dans le rapport final publié en 2010 (146).

La revue de littérature a concerné 138 articles ; les systèmes de télésurveillance relatifs au suivi de 3 pathologies chroniques (diabète, pathologies cardio-vasculaires et maladies pulmonaires obstructives chroniques) ont particulièrement été privilégiés (138).

Le modèle MAST se fonde sur les critères d'évaluation développés dans le cadre l'« *HTA core model* » qui se réfère à un ensemble de dimensions classiques en matière d'évaluation des technologies de santé et qui prend en considération 9 domaines d'application, comme la description de la technologie, son efficacité, sa sécurité, son efficience mais aussi d'autres dimensions comme l'analyse des aspects organisationnels, éthiques, sociaux, légaux (147).

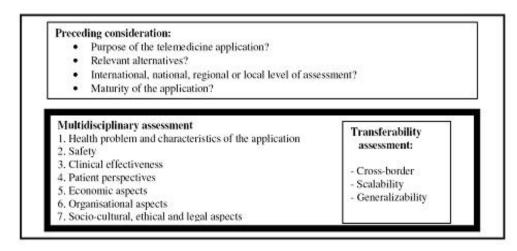
Dans le cas de MAST, 7 domaines généraux d'analyse ont été retenus (figure 1) : problème de santé et caractéristiques de l'application de télémédecine, sécurité, efficacité dans la pratique réelle, point de vue des patients, aspects économiques, organisationnels, socioculturels, éthiques et légaux.

Trois étapes sont nécessaires pour la mise en œuvre de MAST :

- cadrage de l'évaluation : définition de l'objectif de l'application, des comparateurs pertinents, du périmètre de l'évaluation (local, régional, national, international) et du degré de maturité de la technologie ;
- mise en œuvre de l'évaluation multidimensionnelle selon les 7 domaines retenus;
- analyse de la transposabilité et de la généralisation des résultats.

Pour faciliter ce travail, le projet propose une boite à outils, « MAST Toolkit » qui fournit une liste d'indicateurs de mesure des résultats pour les 7 domaines retenus.

Figure 1. Cadre d'évaluation du modèle MAST



Source: rapport final MAST, 2010 (146)

⁴⁴ Efficacité dans la pratique réelle.

Pour l'évaluation de la dimension économique, des préconisations étaient formulées et portaient sur les points suivants :

- une évaluation comparant les applications de la télémédecine avec les alternatives pertinentes en termes de coûts et de conséquences sur la santé en privilégiant la perspective sociétale ;
- une analyse des dépenses et recettes des institutions de santé utilisant la télémédecine ;
- le recueil de données permettant l'élaboration d'un modèle de financement, garantissant la rentabilité et la pérennité de l'activité (étude des financements attribués à la télémédecine par les institutions de santé et du retour sur investissement).

Concernant la méthode de production de données relatives à l'évaluation des conséquences des interventions sur la santé des individus, le projet MethoTelemed recommande d'utiliser un schéma d'étude permettant d'obtenir le niveau de preuve le plus élevé possible. Dans cette perspective, les essais contrôlés randomisés sont privilégiés. Il est également précisé que l'analyse des conséquences doit prendre en compte leur généralisation et leur validité. L'analyse de la validité interne et externe doit concerner l'efficacité des interventions comparées, l'impact sur les patients et les différences potentielles entre des sous-groupes, l'impact du nombre de patients sur la variation des coûts.

Enfin, les principaux apports et les limites de MAST ont été précisés : le modèle propose un cadre d'évaluation multidimensionnel alimenté par des données issues d'études de qualité méthodologique élevée ; ses principales limites sont relatives au temps nécessaire à la production et à l'analyse des données et le fait que sa mise en œuvre soit uniquement ciblée sur des projets matures. En outre, il n'aborde pas la question de l'articulation entre les différentes dimensions de l'évaluation.

Projet « Renewing Health »

Le second projet intitulé « Renewing Health » pour « *REgioNs of Europe WorkINg toGether for HEALTH* » (2010 - 2011) avait pour objectif le développement à grande échelle d'études réalisées en vie réelle fondées sur une méthodologie rigoureuse d'évaluation commune ⁴⁵. A partir de la méthodologie élaborée dans le cadre de « MethodoTelemed », le projet propose la mise en œuvre d'un protocole d'évaluation commun à 12 sites pilotes, concentrés en 9 « clusters ».

Le domaine d'application évalué se limite à la télésurveillance et au suivi thérapeutique de 3 pathologies chroniques identifiées dans « MethoTelemed ».

Deux principes de base sont requis pour chaque évaluation :

- la production de données fondée sur un essai contrôlé randomisé; un certaine marge de manœuvre existe cependant pour les projets pour lesquels la technologie est peu coûteuse et sans danger: 2 « clusters » ont ainsi mis en œuvre une étude observationnelle comparative non randomisée;
- la prise en compte des critères d'évaluation définis dans MAST.

Pour chaque projet évalué, une base de données minimale doit être élaborée. Elle comprend :

- des données démographiques et cliniques ;
- des mesures de qualité de vie ;
- une évaluation économique ;
- la mesure des changements organisationnels induits par la télémédecine;
- la perception des patients (évaluation de la satisfaction);
- la perception et l'expérience des professionnels de santé.

Au total, 7120 patients ont été inclus.

Des précisions sont apportées pour la mise en œuvre de l'évaluation économique.

_

⁴⁵ http://www.renewinghealth.eu/overview

Description Concernant le choix de la méthode d'évaluation économique, les méthodes utilisées classiquement sont possibles, l'évaluation coût-efficacité et coût-utilité étant les plus utilisées. L'évaluation des résultats de santé pouvait être effectuée à partir de critères finaux (durée de vie) mais aussi intermédiaires (critères cliniques prédictifs de la durée de vie ou autres critères généralement liés aux recours aux soins, par exemple le nombre de réadmissions à l'hôpital).

▶ Concernant l'évaluation des coûts :

- le terme coût renvoie aux ressources consommées dans le cas du développement d'une application de télémédecine;
- l'évaluation des coûts nécessite l'identification des ressources, leur mesure et leur valorisation :
- la perspective sociétale nécessite de prendre en compte l'ensemble des ressources consommées quelque soit le financeur; le temps passé par les patients et les aidants doit être pris en compte (considérés comme des coûts indirects).
- en pratique, des variations fréquentes existent dans la perspective et le type de coûts pris en compte dans l'évaluation.

▶ Concernant les ressources à collecter :

- ressources consommées pour la mise en œuvre de la télémédecine : investissement, fonctionnement, maintenance, formation, temps passé par les équipes, les patients et les aidants, biens médicaux, transport, etc.
- changements dans la consommation de ressources de santé liés aux effets de la télémédecine : recours aux soins (nombre d'admissions à l'hôpital, nombre de jours d'hospitalisation, nombre de visites chez le médecin généraliste, nombre de passages aux urgences, etc.);
- la prise en charge financière des soins par télémédecine.
- ▶ Le mode de recueil des données préconisé repose sur une revue systématique de la littérature, la mise en œuvre de nouvelles études (réalisées dans le cadre d'essais cliniques ou non), et sur l'utilisation de données de registres ou administratives.

A la suite de ce projet, la Commission Européenne a souhaité intégrer d'autres partenaires et a lancé un deuxième projet sur ce thème : « United4Health », auquel la France est associée, afin de déployer à plus grande échelle la méthode d'évaluation préconisée, permettre la mutualisation des résultats et recommander le développement des projets de télémédecine pour lesquels l'évaluation aura montré les meilleurs résultats.

► Autres travaux concernant l'évaluation multidimensionnelle de la télémédecine

D'autres travaux français ont considéré l'importance de mettre en œuvre une évaluation multidimensionnelle de la télémédecine.

En 2011, Le Goff-Pronost (Telecom Bretagne) et Picard (CGIEET) (148) proposent la grille GEM-SA, Grille d'Évaluation Multidisciplinaire Santé Autonomie, dont la volonté est de proposer un cadre d'évaluation à la fois pour la télémédecine, mais également, pour les différents usages de TIC en santé et autonomie. Il s'agit avant tout d'une grille d'auto-évaluation, c'est à dire au service de la maîtrise d'ouvrage et/ou du porteur de projet pour évaluer au mieux les opportunités du projet qu'il souhaite monter ou d'un projet qui est déjà en cours. La grille proposée comporte deux volets ; un volet « instruction» et un volet « évaluation ». Ces volets concernent soit la valeur de propositions issues du marché pour un projet à lancer (logique de sélection), soit les résultats atteints par un projet en cours (logique de pilotage). Cette grille se fonde sur la mise en place de 6 axes (dont le 6 l'ème relatif à la gestion de projet concerne uniquement la grille d'instruction) :

Figure 2. Grille GEMSA



La mise en œuvre de la grille se décompose en plusieurs étapes :

▶ Etape 1 : remplissage d'une fiche descriptive qui décrit tous les éléments concernant les enjeux, les caractéristiques opérationnelles, les objectifs de la solution à évaluer.

Elle suppose que les questions générales suivantes ont été correctement instruites :

- Quel est le territoire visé qualitativement et sous forme de chiffres clés, quels sont les décisionnaires concernés, les champs réglementaires à consulter?
- Quels sont les acteurs clés de l'écosystème relativement au projet, les relations entre ces acteurs, les informations échangées, l'impact probable de la solution sur ces éléments ?
- A qui la solution est-elle destinée et quelle est la valeur de la solution pour chacun de ces destinataires ?
- ▶ Etape 2 : sélection et formulation des guestions pertinentes.

La grille GEMSA propose une liste de questions et sous-questions concernant les 6 axes (plus de 120 questions qui abordent toutes les dimensions)⁴⁶. Ce modèle se fonde sur l'hypothèse selon laquelle les 6 axes sont incontournables pour une évaluation complète des applications étudiées : évaluation médicale (aussi nommée stratégie/ santé publique), économie, technologie, organisation, usage/qualité, projet.

A l'issue de l'examen de l'ensemble des questions proposées, une sélection est menée pour retenir uniquement celles qui sont pertinentes, mais chaque axe doit être représenté par au-moins une question qui sera traduite en termes en indicateurs.

▶ Les étapes suivantes concernent la documentation de ces questions, la mesure d'indicateurs puis le dépouillement des réponses et la pondération des axes selon le point de vue du décideur final. Il s'agit en effet d'un outil d'aide à la décision nécessitant de faire l'inventaire de toutes les alternatives, de lister les critères, de proposer un poids pour chaque critère, de donner un jugement de valeur pour chaque critère et d'agréger ces jugements.

La grille GEMSA comporte les mêmes axes d'évaluation que ceux mis en œuvre dans la démarche HTA.

Concernant précisément la dimension économique, l'évaluation doit être conduite à partir de 5 sous-axes :

- Identification des coûts du système ;
- Economies permises par le système mesurées principalement par des coûts évités ;
- Degré d'utilisation ;
- Taux de prise en charge ;
- Modèle économique / financement ;

.

⁴⁶ http://recherche.telecom-bretagne.eu/gemsa

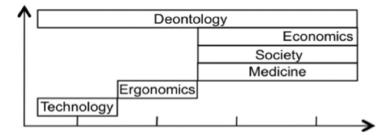
Emploi et création de services.

Les auteurs recommandent pour la mise en œuvre d'une évaluation médico-économique de mettre en regard les résultats obtenus à partir des deux premiers sous-axes – coûts du système et coûts évités - et ceux de l'axe santé/stratégie concernant la mesure de critères d'efficacité clinique.

Dans la même lignée de travaux d'évaluation, le laboratoire AGIM a proposé la grille TEMSED : Technologique, Ergonomique, Médical, Social, Économique et Déontologique (149). Deux axes émergent : axiologique avec les 6 thématiques de la grille TEMSED et diachronique, selon 4 types d'études successives : études de Phase I : qualité technique, de Phase II : relation utilisateur/dispositif, de Phase III : pratiques médicales ou sociales, et de phase IV : développement économique.

Il s'agit d'un modèle général destiné à structurer l'évaluation de la télésanté (et non uniquement de la télémédecine). L'approche intègre réalisation d'essais cliniques et prend en compte plusieurs dimensions dans l'évaluation dont les aspects éthiques (150).

Figure 3. Modèle TEMSED (150)



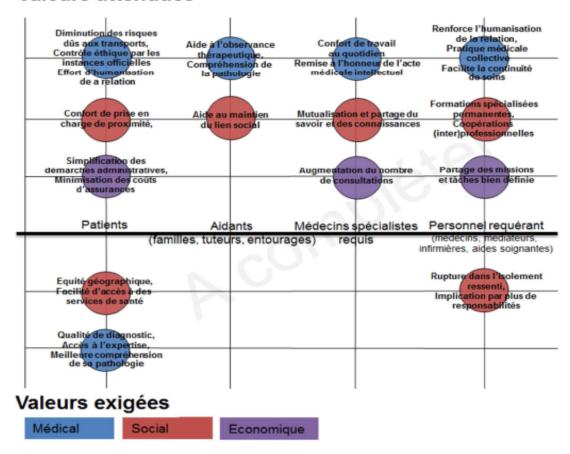
Le dernier modèle présenté dans cette section est celui de l'Ecole Centrale de Paris qui propose un cadre de recherche pour évaluer la télémédecine sous l'angle organisationnel et médico-économique fondé sur l'analyse systémique et l'approche de la valeur (151). Sa mise en œuvre repose sur 5 phases : faisabilité, conception, déploiement, exploitation, fin de vie. Pour chacune de ces phases, des parties prenantes sont identifiées et un ensemble de valeurs partagées : « la réalisation de ces valeurs passe ensuite par la définition d'objectifs et de livrables attendus ».

Cette méthode a été appliquée au projet Télégeria où trois pôles de valeurs ont été identifiés : valeurs médicales, valeurs sociales (exemple : équité géographique) et valeurs économiques (exemple : diminution de la durée des consultations).

La figure ci-dessous présente les différents pôles de valeur. Ceci permet d'aboutir à une représentation du processus organisationnel théorique optimal.

Figure 4. Référentiel de valeurs théoriques en fonction des parties prenantes du sous-système opérationnel (d'après Jean et al. 2011 (151)).

Valeurs attendues



En conclusion, les modèles multidimensionnels d'évaluation de la télémédecine présentés permettent de prendre en compte différentes dimensions liées aux conséquences de l'activité de télémédecine et relèvent d'une approche multidisciplinaire (médicale, économique, organisationnelle, sociologique, éthique, etc.).

Ces modèles intègrent la dimension économique de la télémédecine et donnent des indications sur la démarche, la méthode et les outils à mettre en œuvre pour conduire l'évaluation médico-économique.

A l'exception de MAST, le champ de l'évaluation n'est pas limité à la télémédecine et s'intéresse plus généralement au développement d'applications fondées sur les technologies de l'information et de la communication.

5.3.2 Articulation entre l'évaluation médico-économique et des approches complémentaires

La complexité de l'activité de télémédecine réside dans le caractère protéiforme des projets et des impacts attendus en termes de résultats.

Certains auteurs ont mis en évidence l'importance de prendre en compte dans l'évaluation des effets de la télémédecine, les impacts organisationnels de cette nouvelle pratique et sur la satisfac-

tion des différents acteurs (38,131,139). Scott *et al.* rajoutent un quatrième critère qui est l'acceptabilité en lien avec la satisfaction des acteurs (115).

La matrice d'impacts des effets attendus de la télémédecine a été utilisée afin de délimiter le périmètre de l'évaluation médico-économique en ciblant les critères qui pourront être renseignés dans la mise en perspective des conséquences d'une intervention en termes de gains en santé (efficacité médicale) et des ressources consommées (coûts). Dans le cadre d'une approche visant à documenter, de façon la plus complète possible, les conséquences plus globales de l'évaluation, elle peut permettre d'identifier une pluralité de dimensions et prendre en compte des indicateurs incluant la satisfaction des différentes catégories d'acteurs, la qualité de vie des patients et de leur entourage, les effets sur l'organisation et la sécurité de soins, les aspects sociaux et éthiques.

La HAS retient une conception large de l'évaluation qui peut faire l'objet d'une appréciation pluridimensionnelle. Au niveau international, il est courant de qualifier ce type d'évaluations élargies « full health technology assessment » ou par son acronyme « full HTA ». La HAS a, quant à elle, choisi d'utiliser les termes d'« Evaluation du Service Rendu à la Collectivité » (SeRC)⁴⁷.

En 2007, elle a constitué un groupe de travail pluridisciplinaire (épidémiologie, économie, santé publique, sociologie) chargé d'identifier les « Conditions de faisabilité et modalité d'intégration des dimensions collectives dans les évaluations à la HAS ». Sa réflexion a reposé sur l'identification des dimensions susceptibles d'être prises en compte, en fonction des besoins propres de chaque évaluation. Certaines dimensions envisagées ont un caractère économique, d'autres un caractère plus spécifiquement sociologique ou éthique. Ces réflexions ont donné lieu à la publication d'un rapport dans la continuité duquel s'inscrivent des travaux méthodologiques ciblés sur chacune de ces dimensions :

- « Choix méthodologiques pour l'évaluation économique à la HAS » (31).
- « L'évaluation des aspects sociaux en santé : Une contribution sociologique à l'évaluation » (30).
- « L'évaluation des aspects éthiques à la HAS » (152).

Dans le cas de la télémédecine, nous illustrons cette approche globale et interdisciplinaire de l'évaluation, par les travaux du groupe SeRC et par ceux concernant l'articulation entre l'évaluation économique et l'évaluation des aspects sociaux.

▶ Le service rendu à la collectivité

Le groupe SeRC a élaboré une grille de questionnements standardisés, destinés à éclairer l'évaluation du service rendu à la collectivité par l'exploration de dimensions multiples (tableau 19). Cette grille peut être utilisée dans le cas de l'évaluation de la télémédecine, en complément du cadre d'évaluation médico-économique, notamment de la matrice d'impacts. Cette approche nécessite cependant que les dimensions liées à l'efficacité et à la sécurité de l'intervention de santé évaluée soient suffisamment documentées.

⁴⁷ Pour plus d'information, consulter le compte rendu de la table ronde organisée autour de cette thématique pendant les rencontres HAS en 2007. http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2008-07/cr_tr17_rencontres_2007.pdf

Tableau 18. Evaluation du Se	rvice rendu à la collectivité : grille de questionnements
Dimensions du SERC	Grille de questionnements
Efficacité et sécurité	L'efficacité et la sécurité de la technologie de santé sont-elles suffisammen documentées ?
Effets non médicaux et effets allant au-delà de la personne traitée	La technologie de santé a-t-elle des effets non médicaux pour la personne traitée? L'utilisation de la technologie de santé peut-elle avoir des effets, médicaux et/ou non médicaux, sur les personnes non traitées (famille, aidants, population générale, etc.) ?
	L'utilisation en pratique de la technologie de santé peut-elle entraîner : a) une modification des aspects organisationnels de la prise en charge actuelle du problème de santé en question (effet structure) ?
	b) une augmentation ou une diminution des ressources humaines ou matérielles actuellement mobilisées pour cette prise en charge (effet volume)?
Aspects organisationnels et professionnels	La prise en charge d'amont et/ou d'aval a-t-elle un rôle déterminant dans l'efficacité de la technologie de santé ?
prefeccionines	L'utilisation de la technologie de santé peut-elle avoir des implications en terme de formation des professionnels de santé concernés (effet formation) ?
	La technologie de santé remet-elle en question ou modifie-t-elle la relation professionnel/patient ?
	La technologie de santé peut-elle avoir un impact sur la participation du patient la prise en charge de son problème de santé ?
	L'efficience de la technologie évaluée doit-elle être documentée (eu égard à de coûts supplémentaires élevés et/ou à une efficacité supplémentaire faible) ?
Aspects économiques	L'utilisation de la diffusion de la technologie peut-elle entraîner une augmentation ou une diminution budgétaire (que ce soit pour l'assurance maladie, les patients les mutuelles, les hôpitaux, la société en général) par rapport à la prise en charge actuelle ?
	La question de santé recouvre-t-elle des aspects socialement différenciés, tant de point de vue de la prévalence dans la population, des conditions d'accès aux soin ou de l'impact possible de la technologie de santé ?
Aspects sociaux	Le sujet fait-il l'objet d'une controverse (décisions controversées ou contradictoire à l'étranger, mobilisation des associations de patients, etc.) ?
	Les parties prenantes (patients, médecins, industriels, universitaires, politiques etc.) ont-elles des intérêts particuliers et divergents à l'égard de la technologie de santé ?
B. W	La technologie de santé est-elle en résonance avec une politique de santé existante ?
Politique de santé publique	La technologie de santé prend-elle part à une stratégie de santé publique existante, en cours d'étude, non évaluée ou potentielle ?
	La technologie de santé évaluée soulève-t-elle des questions, eu égard aux quatroprincipes éthiques que sont : a) l'autonomie (capacité à l'autodétermination ; diminuer les contrainte extérieures ; information complète) ?
Aspects éthiques	b) la bienfaisance (rechercher d'abord le bien du patient ; mesurer les bienfaits e les inconvénients) ?
	c) la non-malfaisance (<i>primum non nocere</i> , ne pas nuire au patient) ? d) la justice (justice distributive ; égalité des droits ; égalité des chances pa l'égalité des moyens) ? Existe-t-il un conflit entre ces principes ?
Aspects juridiques /réglementaires	La technologie de santé soulève-t-elle des questions d'ordre juridique/réglementaire ?

► L'évaluation des aspects sociaux

La télémédecine peut être assimilée à une organisation innovante comportant une forte dimension organisationnelle. La pratique de la télémédecine oscille entre deux conceptions de l'innovation : une approche centralisée, planifiée, fortement liée au cadre réglementaire et au plan national de déploiement ou, au contraire, plus polycentrique fondée sur le portage des projets par des professionnels de santé, des acteurs locaux, des industriels. En fonction de la conception considérée, les logiques diffèrent entre les acteurs, leurs relations, leur interdépendance.

En modifiant l'organisation de la prise en charge, l'introduction de la télémédecine déplace les attributions des professionnels et induit des changements dans les relations entre les acteurs, dans le cadre formel d'organisations existantes ou de nouvelles organisations, laissant une place importante au jeu des interactions entre les parties prenantes et aux dynamiques organisationnelles et professionnelles (30).

Par ailleurs, les caractéristiques même de ces nouvelles formes de pratiques médicales peuvent limiter la pertinence des seuls essais cliniques, considérés jusqu'alors comme le Gold standard en matière d'évaluation des innovations (30) :

- La télémédecine vise des cibles étroites; dans certains cas, des questions d'équité dans l'accès aux soins peuvent rendre la randomisation difficile, de même que le respect des critères de validité requis pour valider les conclusions d'ECR.
- Cette innovation organisationnelle répond à des attentes qui relèvent d'éléments relationnels et sociaux, échappant par certains aspects à la seule évaluation des effets individuels et nécessite la prise en compte des conséquences plus largement économiques, organisationnelles, ou sociales.
- Dans un contexte de maitrise des dépenses de santé, l'assurance maladie a souhaité disposer d'éléments plus précis sur les effets économiques; parallèlement, les associations de patients revendiquent un rôle accru auprès des autorités de régulation mais aussi des industriels.

En conjuguant leurs effets, ces raisons favorisent un élargissement de l'évaluation à de nouvelles dimensions économiques mais aussi sociales, au-delà des seuls aspects médicaux et techniques. Elles appellent un complément d'analyse sur les aspects sociaux et conduisent à réfléchir sur l'articulation entre démarches économiques et sociologiques.

Dans le document méthodologique sur la prise en compte des aspects sociaux, le groupe de travail a identifié 6 dimensions qui structurent la grille de questionnements sociologiques standardisés (tableau 20.).

▶ L'évaluation des aspects éthiques

D'autres analyses peuvent compléter l'évaluation de la télémédecine, prenant plus explicitement en compte les aspects éthiques et des considérations relatives à la différentiation sociale en termes d'inégalité de santé (152)

Au total, de multiples dimensions peuvent être prises en compte dans cette approche élargie et interdisciplinaire, faisant chacune l'objet d'une méthode d'évaluation propre. Se pose alors la question de l'articulation entre les différentes dimensions de l'évaluation. Sur les fondements d'une évaluation multidimensionnelle, l'avis qui sera rendu par la HAS prendra en compte les conclusions retenues sur chacune des dimensions. Ainsi, les « aspects économiques » sont mis en perspective avec les « aspects médicaux, sociologiques, éthiques, etc ». La notion d' « aspects » retenue pour qualifier ces divers éléments constitutifs de l'évaluation ne doit pas laisser entendre que les différentes composantes de l'évaluation restent indépendantes les unes les autres.

Tableau 19. Evalua	tion su Service rendu à la collectivité : grille de questionnements
Dimensions	Grille de questionnements
	 1.1. Quelles sont les professions ou les segments professionnels concernés ? 1.2. Quel est l'enjeu en termes de reconnaissance ou de défense de leurs intérêts pour les segments professionnels concernés ?
1. Professions	1.3. Quelles sont les relations entre professions ou segments professionnels concernés (dépendance, conflit, coopération), tant à une échelle collective qu'à l'échelle des pratiques ? 1.4. Quelles sont les relations des professions et segments professionnels concernés avec les
	acteurs non professionnels, notamment les profanes, les institutions de régulation, les industriels, les groupes d'intérêt ?
	2.1. Existe-t-il des associations de patients dans le domaine considéré ? Quel est le point de vue des associations de patients sur la maladie et sa prise en charge ?
	2.2. Le point de vue des patients est-il connu de manière indépendante (ou bien est-il connu de manière indirecte, par l'intermédiaire de professionnels, d'institutions, de groupes d'intérêt, d'associations) ?
2. Patients	2.3. La prise en compte des aspirations des individus (mesures d'utilité, questionnaires de qualité de vie) suffit-elle à caractériser le point de vue des individus et de leur entourage ? 2.4. Quels sont les principaux éléments de variabilité du point de vue des patients (stade de la maladie, de la prise en charge, inégalités régionales, inégalités sociales, différences culturelles, etc.) ?
	2.5. Faut-il envisager une procédure de recueil du point de vue des patients ? (enquêtes, focus groups, panels) ?
	3.1. A-t-on une bonne connaissance de l'organisation de la prise en charge actuelle ?3.2. Quels sont les acteurs en présence ? Quels sont leurs objectifs officiels ? Quelles sont les ressources dont disposent les acteurs ? Quelles sont les contraintes auxquelles ils doivent faire face ?
3. Organisations	3.3. Quelles sont les interdépendances entre acteurs et institutions impliqués ? Quelles sont les relations de coopération, de conflit, de pouvoir entre acteurs et les institutions impliqués ?
	3.4. Analyse comparée : Quelle est la variabilité des pratiques des acteurs (existence d'une forme d'action organisée dominante, d'une pluralité de types d'action organisée, etc.). La variabilité est-elle formelle/officielle ou bien réelle/informelle?
	4.1. A-t-on affaire à un « problème public » ? Existe-t-il une définition stabilisée du problème ? Les éléments de définition sont-ils consensuels, conflictuels, concurrents ? Existe-t-il des acteurs « propriétaires » du problème public ? Quels sont les éléments de construction de l'agenda du problème public ?
4. Institutions	4.2. Quels sont les institutions et les acteurs en présence ? Quelles sont leurs attributions spécifiques ? Quelles sont les types de compétences professionnelles mobilisées par les acteurs et les institutions ?
	4.3. Quelles sont les relations entre institutions en présence (coopération, conflit, concurrence, ignorance réciproque, subordination, délégation, etc.) ? Quels aspects de ces relations sont modifiables ou négociables pour chaque institution ?
	4.4. Qu'est-ce qui est attendu de la HAS par les autres institutions en présence ? Réciproquement, comment la HAS se situe-t-elle par rapport aux institutions en présence ?
	5.1. Comment peut-on décrire globalement les caractéristiques sociales des personnes concernées par une stratégie de santé ?
E Inágolitás	5.2. Quel peut être l'impact des stratégies de santé recommandées sur les inégalités sociales de santé ?
5. Inégalités sociales de santé	5.3. Quelle part des inégalités sociales de santé décrites ou attendues est imputable à des aspects socio-économiques généraux (revenus, éducation, information, etc.) et au système de santé lui-même (conditions d'accès aux soins, remboursement) ?
	5.4. Des populations particulièrement vulnérables doivent-elles être identifiées dans le cadre de l'évaluation ?

Tableau 19. Evalu	ation su Service rendu à la collectivité : grille de questionnements
O language in the	6.1 Quels sont les processus d'innovation ? S'agit-il d'innovations à dominante sociale, notamment organisationnelle (incluant cependant aussi une dimension technique) ou d'une innovation à dominante technique (incluant cependant aussi une dimension sociale) ?
6. Innovations	6.2. Quels sont les éléments matériels et humains impliqués dans le processus d'innovation ?
	6.3. Quels sont les « nœuds » pouvant faire obstacle au processus d'innovation? Le cas échéant comment, peuvent-ils être surmontés ou maintenus ?

6. Annexes

Annexe 1. Stratégie de recherche documentaire

La stratégie de recherche dans les bases de données bibliographiques est construite en utilisant, pour chaque sujet, soit des termes issus de thésaurus (descripteurs), soit des termes libres (du titre ou du résumé). Ils sont combinés avec les termes décrivant les types d'études.

Le tableau 1 présente la stratégie de recherche dans la base de données Medline. Dans ce tableau, des références doublons peuvent être présentes entre les différents thèmes et/ou types de d'études.

Type d'ét	tude / sujet	D. C. L.	Nombre d
	Termes utilisés	Période	références
	Evaluation médico-économique de la téléméd	ecine	
- France	- Tous types d'articles	01/2000 – 02/201;	16
Etape 1	(Telemedicine OR Telemetry OR Videoconferencing)/de OR (telemed* OR tele-med* OR telecar* OR tele-car* OR telehealth OR telehealth OR telehealthcare OR telehealthcare OR telehealth care OR telehealth care OR telehealth care OR telehomecare OR telehomecare OR telehome care OR telehomecare OR telehomecare OR telehomecare OR telehomecare OR teleconsultation* OR e-medicine OR e-health OR ehealth OR e-patient* OR epatient* OR videoconferenc* OR video conferenc* OR video conferenc* OR videoconsulting OR videoconsulting OR remote consultation* OR videoconsulting OR remote monitoring OR remote diagnos* OR remote evaluation OR remote assessment OR remote supervision OR remote management OR telematic* OR telemetr* OR telepathology OR tele pathology OR tele radiology OR telesurgery OR tele surgery OR telepsychiatry OR tele psychiatry OR tele psychiatry OR tele mental health OR teledermatology OR tele dermatology OR tele audiology OR telemonitoring OR tele monitoring OR telestroke OR tele imaging OR telecardiology OR tele cardiology OR telestroke OR telestroke OR teleassistance OR teleassistance OR teleassistance)/ti,ab OR (teleradiology OR teleaudiology)/ti		
ET			
Etape 2	("Telemedicine/economics" OR "Videoconferencing/economics" OR "Costs and cost analysis" OR Economics)/de OR (cost* OR economic* OR efficien*)/ti		
ET			
Etape 3	France/de OR (France OR French)/ti,ab OR (France OR French OR francais)/ Affiliation		
– Europe	sauf France et Europe de l'Est – Tous types d'articles	01/2000 – 02/2013	151

ableau 20. S	ratégie de recherche dans la base de données Medline		
Etape 4	(Telemedicine OR Videoconferencing)/de OR (telemed* OR tele-med* OR telecar* OR tele-car* OR telehealth OR telehealth OR telehealthcare OR tele healthcare OR tele health care OR telehealth care OR telehomecare OR tele homecare OR tele home care OR telehome care OR teleconsultation* OR tele consultation* OR e-medicine OR emedicine OR ehealth OR ehealth OR e-patient* OR epatient* OR videoconferenc* OR video conferenc* OR videoconsultation* OR videoconsulting OR video consultation* OR remote consultation* OR remote patient* OR remote monitoring OR remote diagnos* OR remote evaluation OR remote assessment OR remote supervision OR remote management OR telepathology OR tele pathology OR tele pathology OR telepsychology OR tele surgery OR telepsychology OR telepsychology OR telepsychology OR telepsychology OR teledermatology OR tele dermatology OR teleaudiology[Title] OR tele audiology OR telecardiology OR tele monitoring OR telestroke OR telestroke OR teleassistance OR teleassistance OR teleassistance OR teleassistance)/ti,ab OR (teleradiology OR teleaudiology)/ti		
ET	g,		
Etape 2			
ET			
Etape 5	European Union/de OR European Union/ti OR ((Europe NOT (France OR "Europe, Eastern" OR Transcaucasia))/de OR (Europe* OR Austria* OR Belgi* OR Finland OR Finnish OR German* OR Great Britain OR British OR United Kingdom OR UK OR Greece OR Greek OR Iceland OR Icelandic OR Ireland OR Irish OR Italy OR Italian OR Netherlands OR Dutch OR Portugal OR Portuguese OR Scandinavia OR Scandinavian OR Denmark OR Danish OR Norway OR Norwegian OR Sweden OR Swedish OR Spain OR Spanish OR Switzerland OR Swiss)/ti OR (Switzerland OR Swiss OR Austria OR Belgi* OR Finland OR Finnish OR German* OR United Kingdom OR UK OR Greece OR Greek OR Iceland OR Icelandic OR Ireland OR Irish OR Italy OR Italian OR Netherlands OR Dutch OR Portugal OR Portuguese OR Denmark OR Danish OR Norway OR Norwegian OR Sweden OR Swedish OR Spain OR Spanish)/Affiliation		
– Canada –	Tous types d'articles	01/2000 – 02/2013	40
Etape 4 ET	Etape 2		
ET			
Etape 6	Canada/de OR (Canada OR Canadian)/ti OR (Canada OR Canadian)/ad		
– USA – To	us types d'articles sauf Comment, Editorial, Letter, News	01/2000 – 02/2013	394
Etape 4 ET	Etape 2		
ET			
Etape 7	"United States"/de OR (United States OR USA OR US)/ti OR (United States OR USA OR US)/ad		
SAUF			
Etape	(editorial OR news OR letter OR comment)/pt		

8			
– Austral	lie – Tous types d'articles	01/2000 – 02/2013	40
Etape 1 E	ET Etape 2	02/2010	
ET			
Etape 9	Australia/de OR Australia*/ti OR Australia*/ad		
– Japon	- Tous types d'articles	01/2000 – 02/2013	20
Etape 1 E	ET Etape 2		
ET			
tape 0	Japan/de OR (Japan OR Japanese)/ti,ab OR (Japan OR Japanese)/ad		
- Autres	pays – Tous types d'articles sauf Comment, Editorial, Letter, News	01/2000 – 02/2013	76
tape 1	(Telemedicine OR Telemetry OR Videoconferencing)/de OR (telemed* OR tele-med* OR telecar* OR tele-car* OR telehealth OR tele-health OR telehealthcare OR tele healthcare OR telehealth care OR telehealthcare OR telehealth care OR telehealthcare OR telehome care OR telehome care OR telehome care OR telehome care OR teleconsultation* OR teleconsultation* OR e-medicine OR e-health OR ehealth OR e-patient* OR epatient* OR videoconferenc* OR video conferenc* OR videoconsulting OR videoconsultation* OR videoconsulting OR remote consultation* OR remote patient* OR remote monitoring OR remote diagnos* OR remote evaluation OR remote assessment OR remote supervision OR remote management OR telematic* OR telemetr* OR telepathology OR tele pathology OR teleradiology OR tele radiology OR telesurgery OR telepsychiatry OR tele psychology OR telepsychology OR telepsychology OR tele mental health OR tele mental health OR teledermatology OR tele dermatology OR teleaudiology OR tele monitoring OR tele monitoring OR telecardiology OR telecardio		
ET	, ,		
Etape			
2			
SAUF			
Etape			
8			

de : descriptor ; ti : title ; ab : abstract ; ad : affiliation ; pt : publication type

Sites consultés

Bibliothèque médicale Lemanissier

Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine - BIUM

Catalogue et index des sites médicaux francophones - CISMeF

Comité d'Evaluation et de Diffusion des Innovations Technologiques - CEDIT

Evaluation des technologies de santé pour l'aide à la décision (Fédération hospitalière de France) - ETSAD

Expertise collective INSERM

Société Française de Médecine Générale - SFMG

Académie suisse des sciences techniques - SATW

Adelaide Health Technology Assessment - AHTA

Agence d'Evaluation des Technologies et des Modes d'Intervention en Santé - AETMIS

Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux - ANAP

Agence nationale des systèmes d'information partagés de santé - ASIP

Agency for Healthcare Research and Quality - AHRQ

Alberta Heritage Foundation for Medical Research - AHFMR

Alberta Medical Association

American Academy of Neurology - AAN

American College of Physicians - ACP

American College of Radiology ACR

American Heart Association

American Neurological Association - ANA

American Telemedicine Association - ATA

Association Médecine et Nouvelles Technologies - MEDeTIC

Association nationale de télémédecine - ANTEL

Association of British Neurologists - ABN

Australian Safety and Efficacy Register of New Interventional Procedures - Surgical - ASERNIP

Basic Consultants

Blue Cross Blue Shield Association - Technology Evaluation Center - BCBS

BMJ Clinical Evidence - BMJ CE

California Technology Assessment Forum - CTAF

Canadian Agency for Drugs and Technologies in Health - CADTH

Canadian Medical Association - CMA Infobase

Canadian Society for TeleHealth - CST

Canadian Task Force on Preventive Health Care - CTFPHC

Centre fédéral d'expertise des soins de santé - KCE

Centre for Clinical Effectiveness - CCE

Centre for Reviews and Dissemination databases - CRD

Clinical Knowledge Summaries - CKS

Clinical Practice Guidelines Portal

Cochrane Library

College of Physicians and Surgeons of Alberta - CPSA

Conseil national de l' ordre des médecins - CNOM

Conseil Supérieur de la Santé (Belgique) - CSS

Department of Health - DH

Documentation Française

Eco Santé OCDE

Europa.eu

European Society of Radiology - ESR

European Society of TeleMedicine and eHe@lth - ESTeH

Euroscan

Financing eHealth

Guideline Advisory Committee - GAC

Guidelines and Protocols Advisory Committee - GPAC

Guidelines Finder (National Library for Health)

Guidelines International Network - GIN

Haut Conseil de la santé publique - HCSP-i

Haute Autorité de Santé - HAS

Health and Safety Executive Horizon Scanning - HSE

Health Economics Resource Centre - University of York - HERC

Health Services Technology Assessment Text - HSTAT

Horizon Sanning - HS

Institut de Recherche et Documentation en Economie de la Santé - IRDES

Institute for Clinical Evaluative Sciences - ICES

Institute for Clinical Systems Improvement - ICSI

Institute for Health Economics Alberta - IHE

Institute of Neurology

International Network of Agencies for Health Technology Assessment - INAHTA

International Society for Telemedicine & eHealth - ISfTeH

Intute Health & Life Sciences - INTUTE

Market Research

Medical Services Advisory Committee - MSAC

Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

Minnesota Department of Health - Health Technology Avisory Committee (jusqu'à 2002) - HTAC

Mission nationale d'expertise et d'audit hospitaliers (MeaH) - MEAH

National Coordinating Centre for Health Technology Assessment - NCCHTA

National Guideline Clearinghouse - NGC

National Health and Medical Research Council - NHMRC

National Health Services - NHS

National Health Services Scotland - NHS Scotland

National Horizon Scanning Centre - NHSC

National Institute for Health and Clinical Excellence - NICE

National Institutes of Health - NIH

New Zealand Guidelines Group - NZGG

New Zealand Health Technology Assessment - NZHTA

Norwegian Centre for Integrated Care and Telemedicine

Observatoire de la télé-médecine

Ontario Health Technology Advisory Committee - OHTAC

Partenariats - Réseaux de santé - Télémédecine / APHP

Portail d'information de l'administration fédérale suisse

Réseau d'évaluation en économie de la santé - REES

Réseau français de compétences en télésanté - CATEL

Royal Australian & New Zealand College of Radiologists - RANZCR

Royal College of Radiologists - RCR

Santé Canada

Scottish centre for telehealth - SCT

Scottish Intercollegiate Guidelines Network - SIGN

Singapore Ministry of Health

Société Française de Médecine d'urgence - SFMU

Société Française de Neurochirurgie - SFNC

Société Française de Neurologie - SFN

Société française de Neuroradiologie - SFNR

Société Française de Radiologie - SFR

Statistiques sanitaires mondiales 2009 - OMS

Telecare Services Association

Tripdatabase

UK telemedicine and E-health information service

Veterans Affairs Technology Assessment Program

West Midlands Health Technology Assessment Collaboration - WMHTA

Annexe 2. Grille d'analyse des études

▶ Les items de la grille d'analyse des études sont présentés ci-dessous.

Partie 1 : analyse descriptive de l'étude

Auteur	Année	N° ID	Référence à insérer dans le texte	Titre	Source	Type de télémédecine	Spécialité médicale	Type d'étude	Pays de l'évaluation	Perspective	Technique d'analyse (ACU, ACE, ACB)	Horizon temps
actualisati	ion Popul	ation I	erventions	Commentaiı	res							

Partie 2 : critères de qualité de Drummond et al. 1998 (32)

L'étude prend en compte à la fois les coûts et les résultats des interventions	L'étude compare les différentes options	Un point de vue précis est adopté et l'étude se place dans un contexte décisionnel particulier	Aucune option importante n'a été omise	L'option "ne rien faire" est envisagée et étudiée si pertinente	Les éléments descriptifs des options sont présentés	L'efficacité est établie par un essai clinique randomisé contrôlé, dont le protocole de l'essai correspond à ce qui adviendrait en pratique courante	L'efficacité est établie par une synthèse d'études cliniques de bonne qualité méthodologique	L'efficacité est établie par des données d'observation ou des hypothèses avec une analyse des biais sur les conclusions	Les différents points de vue pertinents sont examinés, tant pis pour les coûts que pour les conséquences
---	---	---	--	---	---	---	--	--	---

Aucune conséquence importante n'est omise. Si une conséquence importante n'est pas examinée, ce choix est justifié	Aucun coût important n'est omis. Si un élément de coût important n'est pas examiné, ce choix est justifié.	Tous les items de coût et de résultat identifiés sont mesurés	La méthode de quantification des ressources consommées est valide	Les coûts unitaires sont détaillés et adaptés à la perspective retenue	La mesure des résultats de santé est adaptée à la question posée	La méthode de mesure des résultats est valide	Les sources d'information sont clairement identifiées et la source la plus pertinente est privilégiée	Les coûts et les résultats sont actualisés à un même taux	Le taux d'actualisation est connu et justifié	
--	--	---	---	---	--	--	---	--	--	--

Une analyse de sensibilité est présentée sur tous les paramètres clés incertains	En cas d'analyse déterministe, les intervalles de valeurs sont justifiés	En cas d'analyse probabiliste, les distributions sont présentées et justifiées et les analyses statistiques sont adaptées à la nature des paramètres clés	L'incertitude attachée aux résultats de l'évaluation économique et connue et discutée	Une analyse différentielle des coûts et des résultats de santé des options concurrentes est réalisée et présentée	Si un indicateur de synthèse est proposé, il est correctement interprété	L'étude est transparente sur les limites	Les résultats sont comparés de manière critique à ceux d'autres études sur le même sujet
---	--	---	--	---	--	--	---

Annexe 3. Références Bibliographiques

- Croels JM. Le droit des obligations à l'épreuve de la télémédecine. Marseille: Presses Universitaires d'Aix-Marseille;
 2006.
- 2. World Health Organization. A health telematics policy in support of WHO's health-for-all-strategy for global health development. Geneva: WHO; 1998.
- 3. Simon P. La recherche clinique en télémédecine : évaluer le service médical rendu aux patients. La Recherche Européenne en Télémédecine 2012;1(1):1-5.
- 4. Thierry JP. La télémédecine, enjeux médicaux et industriels. Rapport. Paris: Ministère de l'industrie des postes et des télécommunications et du commerce extérieur; Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche; Ministère des affaires sociales de la santé et de la ville; 1993.
- Beuscart R. Rapport sur les enjeux de la société de l'information dans le domaine de la santé. Paris: PAG-SI;
 2000.
- 6. Gros J. Santé et nouvelles technologies de l'information. Paris: Conseil économique et social; 2002.
- 7. Hazebroucq V. Rapport sur l'état des lieux, en 2003, de la télémédecine française. Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche; 2003. http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/034 000522/0000.pdf
- 8. Dionis du Séjour J, Etienne JC. Les télécommunications à haut débit au service du système de santé. Paris: Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques Assemblée nationale Sénat; 2004.
- 9. Simon P, Acker D. La place de la télémédecine dans l'organisation des soins. Paris: Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins; 2008.
- 10. Conseil national de l'ordre des médecins. Télémédecine. Les préconisations du Conseil national de l'Ordre des médecins. Paris: CNOM; 2009. http://www.web.ordre.medecin.fr/rapport/telemedecine2 009.pdf

- 11. Lasbordes P. La télésanté : un nouvel atout au service de notre bien-être. Ministre de la santé et des sports; 2009. http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/094 000539/0000.pdf
- 12. Hubert E. Mission de concertation sur la médecine de proximité. Présidence de la République: 2010.
- 13. Fédération des industries électriques électroniques et de communication, Agence des systèmes d'information partagés de santé. Etude sur la télésanté et télémédecine en Europe. Paris: FIEEC, ASIP; 2011. http://esante.gouv.fr/sites/default/files/Etude_europeennee_Telesante_FIEEC_ASIPSante_0.pdf
- 14. Agence nationale d'appui à la performance des établissments de santé et médico-sociaux. La télémédecine en action : 25 projets passés à la loupe. Un éclairage pour le déploiement national. Tome 1 : les grands enseignements. Paris: ANAP; 2012.
- 15. Agence nationale d'appui à la performance des établissments de santé et médico-sociaux. La télémédecine en action : 25 projets passés à la loupe. Un éclairage pour le déploiement national. La télémédecine en action : 25 projets passés à la loupe. Un éclairage pour le déploiement national, Tome 2 Monographies. Paris:

 ANAP; 2012.
- 16. Commission européenne. Communication de la commission au parlement européen, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions concernant la télémédecine au service des patients, des systèmes de soins de santé et de la société 2008. http://eurlex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:200 8:0689:FIN:FR:PDF>
- 17. Ministre du travail de l'emploi et de la santé. Décret n°2012-407 du 23 mars 2012 relatif aux sociétés interprofessionnelles de soins ambulatoires. Journal Officiel 2013;25 mars.
- 18. Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés. Propositions de l'Assurance maladie sur les charges et produits pour l'année 2013. Paris: CNAMTS; 2012. http://www.ameli.fr/rapport-charges-et-produits-

2013/data/0001.pdf

- 19. Ministre de la santé et des sports, Ministre du travail de la solidarité et de la fonction publique. Décret n°2010-514 du 18 mai 2010 relatif au projet régional de santé. Journal Officiel 2010;20 mai.
- 20. Direction générale de l'offre de soins. Guide méthodologique pour l'élaboration du programme régional de télémédecine. Paris: DGOS; 2012. http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide methhodologiq ue elaboration programme regional telemedecine.pdf
- 21. Direction générale de l'offre de soins. Guide méthodologique pour lélaboration des contrats et des conventions en télémédecine. Paris: DGOS; 2012. http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Guide methodologique e elaboration contrats et conventions telemedecine-2.pdf
- 22. Direction générale de l'offre de soins. Recommandations pour la mise en oeuvre d'un projet de télémédecine. Déploiement technique : urbanisation et infrastructure. Plan national de déploiement de la télémédecine. Paris: DGOS; 2012. http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Recommandations mise en oeuvre projet telemedecine.pdf
- 23. Direction générale de l'offre de soins, Sousdirection des ressources humaines du systeme de santé. Télémédecine et responsabilités juridiques engagées. Paris: DGOS; 2012. http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Telemedecine_et_res ponsabilites juridiques engagees.pdf
- 24. Direction générale de l'offre de soins. Le recensement des activités de télémédecine. Paris: DGOS; 2012.

http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/telemedecine_recensement_activites.pdf

25. Conseil général de l'industrie de l'energie et des technologies, Picard R, de la Lance A, Sarron JC, Délégation générale pour l'armement. Enjeux des TIC pour le système de santé des armées. Rapport final. Paris: Ministère de l'économie de l'industrie et de l'emploi; 2009. http://www.cgeiet.economie.gouv.fr/Rapports/2009_08_01 Rapport Enjeux TIC SYS sante armee RapportF INAL %202009 17 CGIET SG.pdf

26. Conseil général de l'industrie de l'energie et des technologies, Picard R, Querre M, Duboys de la Barre M, Kleinebreil L, Le Goff M, *et al.* TIC, santé, autonomie, services : évaluation de l'offre et de la demande. Paris: Ministère de l'économie de l'industrie et de l'emploi; 2009.

http://www.cgeiet.economie.gouv.fr/Rapports/Rapport_ Picard 2009 19 CGIET .pdf

27. Observatoire paritaire des métiers de l'informatique de l'ingénierie des études et du conseil. Etude sur les technologies de l'information au service des nouvelles organisations de soins. Création de valeur engendrée par le secteur des TIC santé en France. Paris: OPIIEC; 2011.

http://www.fafiec.fr/node_23564/node_23886/observatoire-metiers/etudes-opiiec/technologies-information-auservice-nouvelles-organisations-soins

- 28. Syntec numérique. Télémédecine 2020. Faire de la France un leader du secteur en plus forte croissance de la e-santé. Paris: Syntec numérique; 2011.
- 29. Fédération Syntec, Syndicat national de l'industrie des technologies médicales. Télémédecine 2020. Modèles économiques pour le télésuivi des maladies chroniques. Livre blanc 2013. Paris: Syntec; 2013.
- 30. Haute Autorité de Santé. L'évaluation des aspects sociaux. Une contribution sociologique à l'évaluation en santé. Document méthodologique. Saint-Denis La Plaine: HAS; 2009.

http://www.has-

sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2011-12/document methodologique levaluation des aspect s_sociaux.pdf

- 31. Haute Autorité de Santé. Choix méthodologiques pour l'évaluation économique à la HAS. Saint-Denis La Plaine: HAS; 2011.
- 32. Drummond M, O'Brien BJ, Stoddart GL, Torrance GW. Méthodes d'évaluation économique des programmes de santé. 2ème ed. Paris: Economica; 1998.
- 33. Reardon T. Research findings and strategies for assessing telemedicine costs. Telemed J E Health 2005;11(3):348-69.
- 34. Ministre de la santé et des sports, Ministre du travail de la solidarité et de la fonction publique, Ministre du budget des comptes publics et de la réforme de l'Etat.

- Décret n°2010-1229 du 19 octobre 2010 relatif à la télémédecine. Journal Officiel 2010:21 octobre.
- 35. Willems DC, Joore MA, Hendriks JJ, Wouters EF, Severens JL. Cost-effectiveness of a nurse-led telemonitoring intervention based on peak expiratory flow measurements in asthmatics: results of a randomised controlled trial. Cost Eff Resour Alloc 2007:5:10.
- 36. Jowell AJ, Navarro-Rubio MD. Evaluación de la evidencia científica. Med Clin (Barc) 1995;105:740-3.
- 37. Davalos ME, French MT, Burdick AE, Simmons SC. Economic evaluation of telemedicine: review of the literature and research guidelines for benefit-cost analysis. Telemed J E Health 2009;15(10):933-48.
- 38. Bergmo TS. Economic evaluation in telemedicine still room for improvement. J Telemed Telecare 2010;16(5):229-31.
- 39. Dowie R, Mistry H, Rigby M, Young TA, Weatherburn G, Rowlinson G, et al. A paediatric telecardiology service for district hospitals in south-east England: an observational study. Arch Dis Child 2009;94(4):273-7.
- 40. Jacklin PB, Roberts JA, Wallace P, Haines A, Harrison R, Barber JA, *et al.* Virtual outreach: economic evaluation of joint teleconsultations for patients referred by their general practitioner for a specialist opinion. BMJ 2003;327(7406):84.
- 41. Pronovost A, Peng P, Kern R. Telemedicine in the management of chronic pain: a cost analysis study. Can J Anaesth 2009;56(8):590-6.
- 42. Johnston B, Wheeler L, Deuser J, Sousa KH. Outcomes of the Kaiser Permanente Tele-Home Health Research Project. Arch Fam Med 2000;9(1):40-5.
- 43. Noble SM, Coast J, Benger JR. A cost-consequences analysis of minor injuries telemedicine. J Telemed Telecare 2005;11(1):15-9.
- 44. Eminovic N, Dijkgraaf MG, Berghout RM, Prins AH, Bindels PJ, de Keizer NF. A cost minimisation analysis in teledermatology: model-based approach. BMC Health Serv Res 2010;10:251.

- 45. Loane MA, Oakley A, Rademaker M, Bradford N, Fleischl P, Kerr P, et al. A cost-minimization analysis of the societal costs of realtime teledermatology compared with conventional care: results from a randomized controlled trial in New Zealand. J Telemed Telecare 2001;7(4):233-8.
- 46. Loane MA, Bloomer SE, Corbett R, Eedy DJ, Evans C, Hicks N, et al. A randomized controlled trial assessing the health economics of realtime teledermatology compared with conventional care: an urban versus rural perspectiv. J Telemed Telecare 2001;7(2):108-18.
- 47. Pak HS, Datta SK, Triplett CA, Lindquist JH, Grambow SC, Whited JD. Cost minimization analysis of a store-and-forward teledermatology consult system. Telemed J E Health 2009;15(2):160-5.
- 48. van Os-Medendorp H, Koffijberg H, Eland-de Kok PC, van der ZA, de Bruin-Weller MS, Pasmans SG, *et al.* E-health in caring for patients with atopic dermatitis: a randomized controlled cost-effectiveness study of internet-guided monitoring and online self-management training. Br J Dermatol 2012;166(5):1060-8.
- 49. Finkelstein SM, Speedie SM, Potthoff S. Home telehealth improves clinical outcomes at lower cost for home healthcare. Telemed J E Health 2006;12(2):128-36.
- 50. Giordano A, Scalvini S, Zanelli E, Corra U, Longobardi GL, Ricci VA, et al. Multicenter randomised trial on home-based telemanagement to prevent hospital readmission of patients with chronic heart failure. Int J Cardiol 2009;131(2):192-9.
- 51. Jerant AF, Azari R, Nesbitt TS. Reducing the cost of frequent hospital admissions for congestive heart failure: a randomized trial of a home telecare intervention.

 Med Care 2001;39(11):1234-45.
- 52. Soran OZ, Feldman AM, Pina IL, Lamas GA, Kelsey SF, Selzer F, et al. Cost of medical services in older patients with heart failure: those receiving enhanced monitoring using a computer-based telephonic monitoring system compared with those in usual care: the Heart Failure Home Care trial. J Card Fail 2010;16(11):859-66.
- 53. Paré G, Sicotte C, St-Jules D, Gauthier R. Costminimization analysis of a telehomecare program for patients with chronic obstructive pulmonary disease.

Telemed J E Health 2006;12(2):114-21.

- 54. Noel HC, Vogel DC, Erdos JJ, Cornwall D, Levin F. Home telehealth reduces healthcare costs. Telemed J E Health 2004;10(2):170-83.
- 55. Dansky KH, Palmer L, Shea D, Bowles KH. Cost analysis of telehomecare. Telemed J E Health 2001;7(3):225-32.
- 56. Jansà M, Vidal M, Viaplana J, Levy I, Conget I, Gomis R, *et al.* Telecare in a structured therapeutic education programme addressed to patients with type 1 diabetes and poor metabolic control. Diabetes Res Clin Pract 2006;74(1):26-32.
- 57. Biermann E, Dietrich W, Rihl J, Standl E. Are there time and cost savings by using telemanagement for patients on intensified insulin therapy? A randomised, controlled trial. Comput Methods Programs Biomed 2002;69(2):137-46.
- 58. Moreno L, Dale SB, Chen AY, Magee CA. Costs to Medicare of the Informatics for Diabetes Education and Telemedicine (IDEATel) home telemedicine demonstration: findings from an independent evaluation. Diabetes Care 2009;32(7):1202-4.
- 59. Palmas W, Shea S, Starren J, Teresi JA, Ganz ML, Burton TM, et al. Medicare payments, healthcare service use, and telemedicine implementation costs in a randomized trial comparing telemedicine case management with usual care in medically underserved participants with diabetes mellitus (IDEATel). J Am Med Inform Assoc 2010;17(2):196-202.
- 60. Crow SJ, Mitchell JE, Crosby RD, Swanson SA, Wonderlich S, Lancanster K. The cost effectiveness of cognitive behavioral therapy for bulimia nervosa delivered via telemedicine versus face-to-face. Behav Res Ther 2009;47(6):451-3.
- 61. Bott OJ, Hoffmann I, Bergmann J, Gusew N, Schnell O, Gomez EJ, et al. HIS modelling and simulation based cost-benefit analysis of a telemedical system for closed-loop diabetes therapy. Int J Med Inform 2007;76(Suppl 3):S447-S455.
- 62. Kildemoes HW, Kristiansen IS. Cost-effectiveness of interventions to reduce the thrombolytic delay for acute myocardial infarction. Int J Technol Assess

Health Care 2004;20(3):368-74.

- 63. Auerbach H, Schreyogg J, Busse R. Costeffectiveness analysis of telemedical devices for preclinical traffic accident emergency rescue in Germany. Technol Health Care 2006;14(3):189-97.
- 64. Madsen LB, Christiansen T, Kirkegaard P, Pedersen EB. Economic evaluation of home blood pressure telemonitoring: a randomized controlled trial. Blood Press 2011;20(2):117-25.
- 65. Whited JD, Datta SK, Aiello LM, Aiello LP, Cavallerano JD, Conlin PR, et al. A modeled economic analysis of a digital tele-ophthalmology system as used by three federal health care agencies for detecting proliferative diabetic retinopathy. Telemed J E Health 2005;11(6):641-51.
- 66. Franzini L, Sail KR, Thomas EJ, Wueste L. Costs and cost-effectiveness of a telemedicine intensive care unit program in 6 intensive care units in a large health care system. J Crit Care 2011;26(3):329-6.
- 67. Sicotte C, Lehoux P, van Doesburg N, Cardinal G, Leblanc Y. A cost-effectiveness analysis of interactive paediatric telecardiology. J Telemed Telecare 2004;10(2):78-83.
- 68. Agha Z, Schapira RM, Maker AH. Cost effectiveness of telemedicine for the delivery of outpatient pulmonary care to a rural population. Telemed J E Health 2002;8(3):281-91.
- 69. Moreno-Ramirez D, Ferrandiz L, Ruiz-de-Casas A, Nieto-Garcia A, Moreno-Alvarez P, Galdeano R, et al. Economic evaluation of a store-and-forward teledermatology system for skin cancer patients. J Telemed Telecare 2009;15(1):40-5.
- 70. Whited JD, Datta S, Hall RP, Foy ME, Marbrey LE, Grambow SC, *et al.* An economic analysis of a store and forward teledermatology consult system. Telemed J E Health 2003;9(4):351-60.
- 71. Castillo-Riquelme MC, Lord J, Moseley MJ, Fielder AR, Haines L. Cost-effectiveness of digital photographic screening for retinopathy of prematurity in the United Kingdom. Int J Technol Assess Health Care 2004;20(2):201-13.

- 72. Aoki N, Dunn K, Fukui T, Beck JR, Schull WJ, Li HK. Cost-effectiveness analysis of telemedicine to evaluate diabetic retinopathy in a prison population. Diabetes Care 2004;27(5):1095-101.
- 73. Johnston K, Kennedy C, Murdoch I, Taylor P, Cook C. The cost-effectiveness of technology transfer using telemedicine. Health Policy Plan 2004;19(5):302-9.
- 74. Nelson RE, Saltzman GM, Skalabrin EJ, Demaerschalk BM, Majersik JJ. The cost-effectiveness of telestroke in the treatment of acute ischemic stroke. Neurology 2011;77(17):1590-8.
- 75. Rein DB, Wittenborn JS, Zhang X, Allaire BA, Song MS, Klein R, *et al.* The cost-effectiveness of three screening alternatives for people with diabetes with no or early diabetic retinopathy. Health Serv Res 2011;46(5):1534-61.
- 76. Barnett TE, Chumbler NR, Vogel WB, Beyth RJ, Ryan P, Figueroa S. The cost-utility of a care coordination/home telehealth programme for veterans with diabetes. J Telemed Telecare 2007;13(6):318-21.
- 77. Mason JM, Young RJ, New JP, Gibson JM, Long AF, Gambling T, *et al.* Economic analysis of a telemedicine intervention to improve glycemic control in patients with diabetes mellitus: illustration of a novel analytic method. Dis Manag Health outcomes 2006;14:377.
- 78. Ehlers L, Muskens WM, Jensen LG, Kjolby M, Andersen G. National use of thrombolysis with alteplase for acute ischaemic stroke via telemedicine in Denmark: a model of budgetary impact and cost effectiveness. CNS Drugs 2008;22(1):73-81.
- 79. Brazier J, Roberts J, Deverill M. The estimation of a preference-based measure of health from the SF-36. J Health Econ 2002;21(2):271-92.
- 80. Sharma S, Brown GC, Brown MM, Shah GK, Snow K, Brown H, *et al.* Converting visual acuity to utilities. Can J Ophthalmol 2000;35(5):267-72.
- 81. Bradford WD, Kleit AN, Krousel-Wood MA, Re RM. Willingness to pay for telemedicine assessed by the double-bounded dichotomous choice method. J Telemed Telecare 2004;10(6):325-30.

- 82. Qureshi AA, Brandling-Bennett HA, Wittenberg E, Chen SC, Sober AJ, Kvedar JC. Willingness-to-pay stated preferences for telemedicine versus in-person visits in patients with a history of psoriasis or melanoma. Telemed J E Health 2006;12(6):639-43.
- 83. Stahl JE, Dixon RF. Acceptability and willingness to pay for primary care videoconferencing: a randomized controlled trial. J Telemed Telecare 2010;16(3):147-51.
- 84. Tsuji M, Suzuki W, Taoka F. An empirical analysis of a telehealth system in terms of cost-sharing. J Telemed Telecare 2003;9(Suppl 1):S41-S43.
- 85. Centre fédéral d'expertise des soins de santé. Manuel pour une tarification des interventions hospitalières basée sur les coûts. Bruxelles: KCE; 2012.
- 86. Launois R. Les aspects économiques de la télémédecine. Bull Acad Natl Med 2006;190(2):367-77.
- 87. Daucourt V, Sicotte C, Pelletier-Fleury N, Petitjean ME, Chateil JF, Michel P. Cost-minimization analysis of a wide-area teleradiology network in a French region. Int J Qual Health Care 2006;18(4):287-93.
- 88. Fauchier L, Sadoul N, Kouakam C, Briand F, Chauvin M, Babuty D, et al. Potential cost savings by telemedicine-assisted long-term care of implantable cardioverter defibrillator recipients. Pacing Clin Electrophysiol 2005;28(Suppl 1):S255-S259.
- 89. Pelletier-Fleury N, Gagnadoux F, Philippe C, Rakotonanahary D, Lanoe JL, Fleury B. A cost-minimization study of telemedicine. The case of telemonitored polysomnography to diagnose obstructive sleep apnea syndrome. Int J Technol Assess Health Care 2001;17(4):604-11.
- 90. Bergmo TS. Can economic evaluation in telemedicine be trusted? A systematic review of the literature. Cost Eff Resour Alloc 2009;7:18.
- 91. Ekeland AG, Bowes A, Flottorp S. Effectiveness of telemedicine: a systematic review of reviews. Int J Med Inform 2010;79(11):736-71.
- 92. Hailey D, Roine R, Ohinmaa A. Systematic review of evidence for the benefits of telemedicine. J Telemed Telecare 2002;8(Suppl 1):1-30.

- 93. Hakansson S, Gavelin C. What do we really know about the cost-effectiveness of telemedicine? J Telemed Telecare 2000;6(Suppl 1):S133-S136.
- 94. Jennett PA, Affleck Hall L, Hailey D, Ohinmaa A, Anderson C, Thomas R, et al. The socio-economic impact of telehealth: a systematic review. J Telemed Telecare 2003;9(6):311-20.
- 95. Mair FS, Haycox A, May C, Williams T. A review of telemedicine cost-effectiveness studies. J Telemed Telecare 2000;6(Suppl 1):S38-S40.
- 96. Mistry H. Systematic review of studies of the costeffectiveness of telemedicine and telecare. Changes in the economic evidence over twenty years. J Telemed Telecare 2012;18(1):1-6.
- 97. Roine R, Ohinmaa A, Hailey D. Assessing telemedicine: a systematic review of the literature. CMAJ 2001;165(6):765-71.
- 98. Rojas SV, Gagnon MP. A systematic review of the key indicators for assessing telehomecare cost-effectiveness. Telemed J E Health 2008;14(9):896-904.
- 99. Wade VA, Karnon J, Elshaug AG, Hiller JE. A systematic review of economic analyses of telehealth services using real time video communication. BMC Health Serv Res 2010;10:233.
- 100. Whitten PS, Mair FS, Haycox A, May CR, Williams TL, Hellmich S. Systematic review of cost effectiveness studies of telemedicine interventions. BMJ 2002;324(7351):1434-7.
- 101. Whitten P, Kingsley C, Grigsby J. Results of a meta-analysis of cost-benefit research: is this a question worth asking? J Telemed Telecare 2000;6(Suppl 1):S4-S6.
- 102. Ekeland AG, Bowes A, Flottorp S. Methodologies for assessing telemedicine: a systematic review of reviews. Int J Med Inform 2012;81(1):1-11.
- 103. Brebner JA, Brebner EM, Ruddick-Bracken H. Accident and emergency teleconsultation for primary care-a systematic review of technical feasibility, clinical effectiveness, cost effectiveness and level of local management. J Telemed Telecare 2006;12(Suppl 1):5-

8.

- 104. Clark RA, Inglis SC, McAlister FA, Cleland JG, Stewart S. Telemonitoring or structured telephone support programmes for patients with chronic heart failure: systematic review and meta-analysis. BMJ 2007;334(7600):942.
- 105. Peeters JM, Mistiaen P, Francke AL. Costs and financial benefits of video communication compared to usual care at home: a systematic review. J Telemed Telecare 2011;17(8):403-11.
- 106. Demaerschalk BM, Hwang HM, Leung G. Cost analysis review of stroke centers, telestroke, and rt-PA. Am J Manag Care 2010;16(7):537-44.
- 107. Hyler SE, Gangure DP. A review of the costs of telepsychiatry. Psychiatr Serv 2003;54(7):976-80.
- 108. Jaana M, Pare G, Sicotte C. Home telemonitoring for respiratory conditions: a systematic review. Am J Manag Care 2009;15(5):313-20.
- 109. Jaana M, Pare G, Sicotte C. Hypertension home telemonitoring: current evidence and recommandations for future studies. Dis Manag Health outcomes 2007;15(1):19-31.
- 110. Martinez A, Everss E, Rojo-Alvarez JL, Figal DP, Garcia-Alberola A. A systematic review of the literature on home monitoring for patients with heart failure. J Telemed Telecare 2006;12(5):234-41.
- 111. Seto E. Cost comparison between telemonitoring and usual care of heart failure: a systematic review. Telemed J E Health 2008;14(7):679-86.
- 112. Gaikwad R, Warren J. The role of home-based information and communications technology interventions in chronic disease management: a systematic literature review. Health Informatics J 2009;15(2):122-46.
- 113. Polisena J, Coyle D, Coyle K, McGill S. Home telehealth for chronic disease management: a systematic review and an analysis of economic evaluations. Int J Technol Assess Health Care 2009;25(3):339-49.

- 114. Verhoeven F, van Gemert-Pijnen L, Dijkstra K, Nijland N, Seydel E, Steehouder M. The contribution of teleconsultation and videoconferencing to diabetes care: a systematic literature review. J Med Internet Res 2007;9(5):e37.
- 115. Scott RE, McCarthy FG, Jennett PA, Perverseff T, Lorenzetti D, Saeed A, *et al.* Telehealth outcomes: a synthesis of the literature and recommendations for outcome indicators. J Telemed Telecare 2007;13(Suppl 2):1-38.
- 116. Brownsell SJ, Bradley DA, Bragg R, Catling P, Carlier J. An attributable cost model for a telecare system using advanced community alarms. J Telemed Telecare 2001;7(2):63-72.
- 117. Barker GP, Krupinski EA, Schellenberg B, Weinstein RS. Expense comparison of a telemedicine practice versus a traditional clinical practice. Telemed J E Health 2004;10(3):376-80.
- 118. Cusack CM, Pan E, Hook JM, Vincent A, Kaelber DC, Middleton B. The value proposition in the widespread use of telehealth. J Telemed Telecare 2008;14(4):167-8.
- 119. McCue MJ, Palsbo SE. Making the business case for telemedicine: an interactive spreadsheet. Telemed J E Health 2006;12(2):99-106.
- 120. Pong RW. Reimbursing physicians for telehealth practice: issues and policy options. Health Law Rev 2000;9(1):3-12.
- 121. Whitten P, Buis L. Private payer reimbursement for telemedicine services in the United States. Telemed J E Health 2007;13(1):15-23.
- 122. van Gool K, Haas MR, Viney R. From flying doctor to virtual doctor: an economic perspective on Australia's telemedicine experience. J Telemed Telecare 2002;8(5):249-54.
- 123. Dhurjaty S. The economics of telerehabilitation. Telemed J E Health 2004;10(2):196-9.
- 124. Kairy D, Lehoux P, Vincent C, Visintin M. A systematic review of clinical outcomes, clinical process, healthcare utilization and costs associated with telere-

- habilitation. Disabil Rehabil 2009;31(6):427-47.
- 125. Gamble JE, Savage GT, Icenogle ML. Value-chain analysis of a rural health program: toward understanding the cost benefit of telemedicine applications. Hosp Top 2004;82(1):10-7.
- 126. Botsis T, Demiris G, Pedersen S, Hartvigsen G. Home telecare technologies for the elderly. J Telemed Telecare 2008;14(7):333-7.
- 127. Lamminen H, Voipio V, Ruohonen K, Uusitalo H. Telemedicine in ophthalmology. Acta Ophthalmol Scand 2003;81(2):105-9.
- 128. Au A, Gupta O. The economics of telemedicine for vitreoretinal diseases. Curr Opin Ophthalmol 2011;22(3):194-8.
- 129. Burri H, Heidbuchel H, Jung W, Brugada P. Remote monitoring: a cost or an investment? Europace 2011;13(Suppl 2):ii44-ii48.
- 130. Hailey D. The need for cost-effectiveness studies in telemedicine. J Telemed Telecare 2005;11(8):379-83.
- 131. Bergmo TS. Approaches to economic evaluation in telemedicine. J Telemed Telecare 2012;18(4):181-4.
- 132. Kennedy CA. The challenges of economic evaluations of remote technical health interventions. Clin Invest Med 2005;28(2):71-4.
- 133. Le Goff M, Nassiri N. Deux approches nouvelles dans l'évaluation de la télémédecine : l'évaluation contingente et l'analyse multicritère. Pistes de réflexion autour de la périnatalité en Bretagne. Cahier de Recherche Môle Armoricain sur la Société de l'Information et les Usages d'Internet 2005;7.
- 134. Hailey D, Jennett P. The need for economic evaluation of telemedicine to evolve: the experience in Alberta, Canada. Telemed J E Health 2004;10(1):71-6.
- 135. Ohinmaa A, Hailey D, Roine R. Elements for assessment of telemedicine applications. Int J Technol Assess Health Care 2001;17(2):190-202.

- 136. Suri JS, Dowling A, Laxminarayan S, Singh S. Economic impact of telemedicine: a survey. Stud Health Technol Inform 2005;114:140-56.
- 137. Whited JD. Economic analysis of telemedicine and the teledermatology paradigm. Telemed J E Health 2010;16(2):223-8.
- 138. Kidholm K, Bowes A, Granstrøm Ekeland A, Flottorp SA, Kvistgaard Jensen L, Rasmussen J, et al. A model for assessment of telemedicine applications: MAST. Int J Technol Assess Health Care 2012;28(1):44-51.
- 139. Bashshur RL. Telemedicine effects: cost, quality, and access. J Med Syst 1995;19(2):81-91.
- 140. Brunicardi BO. Financial analysis of savings from telemedicine in Ohio's prison system. Telemed J 1998;4(1):49-54.
- 141. McCue MJ, Mazmanian PE, Hampton CL, Marks TK, Fisher EJ, Parpart F, et al. Cost-minimization analysis: A follow-up study of a telemedicine program. Telemed J 1998;4(4):323-7.
- 142. Zollo S, Kienzle M, Loeffelholz P, Sebille S. Telemedicine to lowa's correctional facilities: initial clinical experience and assessment of program costs. Telemed J 1999;5(3):291-301.
- 143. Paré G, Poha-Nzaou P, Sicotte C. Home telemonitoring for chronic disease management: an economic assessment, chaire de recherche du Canada en technologie de l'information dans le secteur de la santé, cahier n°12-01, Août. Montreal: HEC Montréal; 2012.
- 144. Mark T. Wearable health monitors: real-time, patient-friendly data collection. Telemed J E Health 2010;16(2):134-8.
- 145. Tan SS. Micro-costing in economic evaluations: Issues of accuracy, feasibility, consistency and generalisability [these]. Rotterdam: Erasmus Universiteit Rotterdam; 2009.
- 146. MedCom and the Norwegian

Centre for Integrated Care and Telemedicine. Metho-Telemed - Final Study Report. MedCom & NST; 2010.

- 147. Lampe K, Mäkelä M, Garrido MV, Anttila H, Autti-Rämö I, Hicks NJ, et al. The HTA core model: a novel method for producing and reporting health technology assessments. Int J Technol Assess Health Care 2009;25 Suppl 2:9-20.
- 148. Le Goff-Pronost M, Picard R. Need for ICTs Assessment in the Health Sector: A Multidimensional Framework. Communications and Strategies 2012;1(83):87-108.
- 149. Fouquet Y, Sablier J, Vuillerme N, Daynes P, Rialle V. TEMSED : une approche multicritère d'évaluation des technologies de télésanté et d'autonomie. Ann Phys Rehabil Med 2011;54(S1):e57.
- 150. Rialle V, Vuillerme N, Franco A. Outline of a general framework for assessing e-health and gerontechnology applications: Axiological and diachronic dimensions. Gerontechnology 2010;9(2):245.
- 151. Jean C, Stal-Le Cardinal J, Jankovic M., Vidal L-A, Bocquet J-C., Espinoza P. Évaluation médico-économique et organisationnelle pour la conception d'un système de télémédecine Approche systémique et étude des valeurs. Proceedings of the Congrès International de Génie Industriel. In: Proceedings of the Congrès International de Génie Industriel CIGI 2011. Saint-Sauveur: CIGI; 2011.
- 152. Haute Autorité de Santé. L'évaluation des aspects éthiques à la HAS. Guide méthodologique. Saint-Denis La Plaine: HAS; 2013. http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2013-05/levaluation_des_aspects_ethiques_a_la_has.pdf
- 153. Brumage MR, Chinn S, Cho K. Teleradiology in a military training area. J Telemed Telecare 2001;7(6):348-52.
- 154. Bradford WD, Kleit A, Krousel-Wood MA, Re RM. Comparing willingness to pay for telemedicine across a chronic heart failure and hypertension population. Telemed J E Health 2005;11(4):430-8.
- 155. Hassall S, Wootton R, Guilfoyle C. The cost of allied health assessments delivered by videoconference to a residential facility for elderly people. J Telemed Telecare 2003;9(4):234-7.

Efficience de la télémédecine : état des lieux de la littérature internationale et cadre d'évaluation

Annexe 4. Croels 2006 (1). Le droit des obligations à l'épreuve de la télémédecine. Marseille: Etat des lieux de la littérature et adéquation avec les 5 chantiers prioritaires du plan national de déploiement

Chantiers français	Nombre d'évaluations économiques	Nombre d'études complémentaires	
Permanence des soins en imagerie médicale	2: Brumage et al., 2001 (153) Daucourt et al., 2006 (87)	1 : Suri <i>et al.</i> , 2005 (136) Thème : radiologie	
Prise en charge des accidents vasculaires cérébraux	2 : Ehlers <i>et al.</i> , 2008 (78) Nelson <i>et al.</i> , 2011(74)	1 : Demaerschalk <i>et al.</i> , 2010 (106)	
Soins en milieu carcéral	1 : Aoki <i>et al.</i> , 2004 (72)	1 : Cusack et al., 2008 (118)	
Prise en charge des maladies chroniques (insuffisance rénale, diabète, insuffisance cardiaque)	10: Bott et al., 2007 (61) Barnett et al., 2007 (76) Bierman et al., 2002 (57) Bradford et al., 2004 (81) Bradford et al., 2005 (154) Fauchier et al., 2005 (88) Jansà et al., 2006 (56) Johnston et al., 2000 (42) Pronovost et al., 2009 (41) Soran et al., 2010 (52)	6: Clark et al., 2007 (104) Jaana et al., 2009 (108) Polisena et al., 2009 (113) Gaikwad et Warren 2009 (112) Verhoeven et al., 2007 (114) Botsis et al., 2008 (126)	
Prise en charge au domicile (hospitalisation à domicile) et dans les structures médico- sociales	10 : Dansky et al., 2001 (55) Giordano et al., 2009 (50)* Hassal et al., 2003 (155) Jerant et al., 2001 (51)* Mason et al., 2006 (77)* Noel et al., 2004 (54) Palmas et al., 2010 (59)* Tsuji et al., 2003 (84) Finkelstein et al., 2006 (49) Paré et al., 2006 (53)	5: Martinez <i>et al.</i> , 2006 (110)* Polisena <i>et al.</i> , 2009 (113)* Rojas et Gagnon, 2008 (98) Botsis <i>et al.</i> , 2008 (126) Seto, 2008 (111).	

Commentaire : dans la dernière ligne du tableau les * signalent que les études mentionnées concernent également des études sur les maladies chroniques qui auraient également pu figurer dans la ligne précédente.

Annexe 5. Comptes rendus des auditions avec les industriels

► Contribution du Syntec Numérique



Efficience de la télémédecine : état des lieux de la littérature internationale et cadre d'évaluation

Contribution du Syntec Numérique (Juin 2012) suite à l'audition par la HAS du 18/04/2012

Contact:

Pierre LEURENT, Président du Groupe de travail Télémédecine E-mail : pierre.leurent@voluntis.com

Présentation des travaux du groupe de travail Télémédecine de Syntec Numérique

Le Groupe de travail Télémédecine de Syntec Numérique, installé en 2009, a notamment mené en 2010 et 2011, sous l'égide de son observatoire de branche, l'OPIIEC, une étude sectorielle sur le marché français de la télémédecine et ses perspectives d'évolution à 5 à 10 ans. Cette étude publiée en mai 2011 (et actualisée début 2012) a fait l'objet d'un rapport détaillé (disponible sur les sites de l'OPIIEC et du Syntec Numérique) ainsi que d'un livre blanc intitulé « Télémédecine 2020 ». Elle a contribué à une évaluation de la structure du marché en France (taille de marché, dynamique d'évolution, intervenants) et de ses perspectives en termes de croissance et d'emploi. Le sujet de l'évaluation économique de la télémédecine a été largement étudié dans le rapport, notamment afin de pouvoir identifier la nature et l'amplitude des gains que pourrait permettre une diffusion à grande échelle de la télémédecine en France.

Ces travaux ont intégré des recommandations à destination des pouvoirs publics en vue de contribuer à la structuration de la filière et l'émergence d'un marché dynamique de taille significative.

L'évaluation médico-économique, sujet absolument clé pour le développement du marché de la télémédecine, et le sujet connexe de l'instauration de nouveaux dispositifs de remboursement

La télémédecine est un marché d'avenir à fort potentiel pour les industriels (cf. étude citée précédemment).

Du fait de la structure du système de santé français (par ex : prise en charge par l'Assurance Maladie Obligatoire de la grande majorité des dépenses de santé des patients en ALD), le remboursement de solutions de télémédecine (dispositifs, prestations de services de télésuivi, actes médicaux associés) est essentiel pour pouvoir avoir un véritable marché national solvable, condition sine qua non du développement d'une filière nationale de premier plan.

Ceci suppose de faire évoluer la nomenclature actuelle, qui ne permet pas de gérer la tarification et le remboursement des nouvelles pratiques de télémédecine, notamment dans le champ ambulatoire (par ex : télésurveillance).

Le Syntec Numérique a pleinement conscience, tout particulièrement dans le contexte économique actuel, qu'il n'est pas possible d'envisager la mise en place de remboursements à grande échelle sans preuves suffisantes d'efficacité et d'efficience des solutions, contrairement à ce qu'ont pu laisser penser certains travaux sectoriels précédents sur la télémédecine mettant en avant l'opportunité pour les pouvoirs publics d'investir massivement (en milliards d'euros) pour le développement rapide de la filière en France.

Ceci se traduit par la conviction qu'il ne peut y avoir de remboursements pérennes à grande échelle sans évaluations probantes d'efficacité/efficience des solutions, sur des échelles suffisamment importantes et des méthodologies robustes (cf. programme britannique Whole Systems Demonstrators).

La mise en œuvre de tels projets nécessite des référentiels d'évaluation clairs (des méthodologies validées par la HAS en particulier), au cas par cas, domaine par domaine, plutôt que par l'établissement d'un guide multi-usages qui ne serait probablement pas le plus adapté compte tenu de la diversité des situations en fonction de domaines thérapeutiques et des activités concernées (par ex : télécardiologie, télérespiration, téléimagerie...).

La question du financement des études d'envergure

La question du financement d'études de grande envergure (pouvant se chiffrer en millions d'euros) amène le Syntec Numérique à formuler une proposition de « donnant-donnant » aux pouvoirs publics (et à l'Assurance Maladie en particulier), permettant aux industriels de s'engager sur le financement de telles initiatives.

En pratique, il s'agirait de mettre en place des remboursements expérimentaux encadrés pendant des évaluations d'envergure, et de définir des engagements de pérennité des schémas de remboursements sous réserve de résultats positifs des évaluations (selon des critères objectivés en amont : les industriels appelant, comme condition sine qua non d'investissements significatifs, des « règles du jeu » bien balisées).

Ceci présuppose une forte concertation en amont entre industriels et pouvoirs publics.

La mise en place hautement souhaitable d'un dispositif de concertation entre les différents acteurs

Le Syntec Numérique appelle à la création d'une vraie démarche de filière, à travers une concertation entre tous les acteurs (agences, industriels, organismes payeurs, professionnels de santé, représentants des patients), pour bâtir et faire vivre une trajectoire nationale de déploiement volontariste de la télémédecine. Une telle dynamique pourrait s'inscrire dans une structure voisine de celle du GT Télésanté du Comité stratégique de filière Industries de Santé, qui faisait lui-même suite aux Etats Généraux de l'Industrie.

Parmi les initiatives qui pourraient être mises en œuvre et suivies par une telle structure, le Syntec Numérique a notamment proposé la création d'un observatoire du déploiement de la télémédecine en région, initiative qui a été reprise par la DGOS.

La concertation renforcée entre pouvoirs publics et industriels devrait aussi permettre de faciliter le travail d'évaluation grâce au partage de données existantes (par ex : les bases de données de remboursement de la CNAMTS), forcément très pertinentes pour renforcer la pertinence de l'évaluation.

Plusieurs points de vigilance

Le Syntec Numérique alerte les pouvoirs publics sur plusieurs sujets :

- Sur un plan pratique et organisationnel, il faut éviter d'instaurer des référentiels d'évaluation hors de portée des industriels de différentes tailles (cf. par exemple le durcissement actuel des exigences sur les Dispositifs Médicaux, qui créent des contraintes parfois difficiles à tenir tout particulièrement pour les petites PME du secteur);
- Sur un plan stratégique et industriel, des progrès à relativement court terme sur les sujets de la mise en place d'évaluations de grande envergure et de remboursements expérimentaux encadrés (conditions de création d'un premier marché certes limité mais déjà solvable, et d'un futur marché d'envergure), sont nécessaires et relativement urgents, si la France entend ne pas fragiliser davantage une filière nationale fragmentée et de taille limitée.
- En effet, nul ne doute de la diffusion future à large échelle de dispositifs médicaux communicants (cf par exemple l'actuel foisonnement de capteurs communicants sans-fils, et d'applications de santé mobile), mais se pose avec acuité la question de la place qu'occuperont les industriels français dans ce marché mondial à très fort potentiel (plusieurs milliards d'euros). Après un faible leadership dans les marchés dynamiques de la biotechnologie, du dispositif médical (un seul groupe français dans les 100 premiers industriels mondiaux, selon l'étude du PIPAME de 2011), la France va-t-elle rater la révolution en cours de la télésanté, et laisser le leadership à d'autres acteurs internationaux (notamment, américains et asiatiques) ?

Lancement d'une nouvelle étude sectorielle

En mai 2012, le Syntec Numérique a lancé, en partenariat avec le SNITEM, un nouveau projet d'étude sectorielle, visant à apporter pour la fin 2012 des informations de qualité et inédites sur les questions de la tarification et de la mise en place organisationnelle d'activités de télémédecine, à travers une analyse détaillée de modèles de remboursement actifs à l'international sur une échelle significative, dans des disciplines ciblées (tout particulièrement dans le domaine de la télésurveillance des maladies chroniques), avec une vision croisée avec les perspectives de déploiement en France dans ces mêmes domaines, et une élaboration de recommandations destinées à favoriser le développement de modèles organisationnels et de tarification adaptés au marché français.

Le Syntec Numérique et le SNITEM sont tout à fait ouverts à une concertation avec la HAS autour de ce projet, si celle-ci le souhaite, dans des modalités à déterminer (par ex : partage d'informations, participation d'un représentant de la HAS au groupe de travail se réunissant mensuellement...).

Contribution du Snitem

Direction Développement des Nouvelles technolgies

Date: juin 2012



Efficience de la télémédecine : Etat des lieux de la littérature internationale et cadre d'évaluation

Contribution du SNITEM suite à l'audition par la HAS du 7 mars 2012

Malgré les évolutions réglementaires définissant un cadre structurant pour les activités de télémédecine et de nombreuses actions montrant une volonté de déployer la télémédecine, cette activité peine à démarrer plus de 18 mois après la publication du décret d'application.

La question du financement de ce nouveau mode de prise en charge en est l'une des raisons majeures. En effet, certaines applications médicales aujourd'hui matures et ayant montré un service rendu pour le patient ne peuvent se déployer en raison de l'absence de tarification de l'activité médicale pour les professionnels de santé. L'exemple à citer est celui de la télécardiologie et plus spécifiquement de la télésurveillance des patients porteurs de stimulateurs ou défibrillateurs cardiaques implantables. La technologie a été évaluée et a été reconnue comme un mode de prise en charge complémentaire au suivi conventionnel. L'ensemble des acteurs concernés s'est mobilisé pour faire reconnaître cette pratique médicale et la faire évaluer, mais aujourd'hui la HAS a reporté l'évaluation des actes associés à cette technologie à 2013. L'impact de cette décision entraine un report de la tarification de l'acte et donc du déploiement de ce mode de prise en charge.

L'essor et l'efficacité de la télémédecine, comme toute nouvelle pratique médicale, dépend intimement de l'optimisation des organisations qui se seront adaptées à ces systèmes pour en parfaire l'exploitation par les professionnels de santé, leurs patients et les tiers techniques, prestataires, fabricants et opérateurs.

La définition des organisations est pour les industriels un prérequis à l'évaluation économique.

En effet, il est indispensable de définir les modèles organisationnels pour chaque application médicale en termes de définition des acteurs, interaction et rôle de chacun, en termes de protocoles de coopération et/ou de mise en place, en termes d'actes associés etc.....

Ce n'est qu'après la définition des schémas organisationnels qu'une évaluation de l'impact sur l'organisation des soins pourra être menée.

La définition des différents systèmes organisationnels va permettre de mettre en évidence différents modèles économiques pour chaque application médicale.

Il convient de préciser que l'évaluation médico-économique ne doit être ni un frein au déploiement de la télémédecine, ni un prérequis

Le SNITEM et les industriels sont convaincus que la Haute Autorité de Santé a un rôle essentiel à jouer dans la diffusion de la télémédecine en élaborant des méthodes et des outils d'évaluation organisationnelle qui s'intégreront dans le processus d'implantation de pilotes préfigurant un déploiement national.

Direction Développement des Nouvelles technolgies

Date: juin 2012



Ces outils doivent d'une part apprécier le service rendu par ces nouveaux modes de prise en charge à savoir un apport d'expertise, une réponse à la démographie médicale variable d'une région à une autre, à une meilleure prise en charge médicale par le respect des recommandations cliniques. D'autre part, l'impact financier associé à cette nouvelle organisation doit prendre en considération :

- les économies d'échelle engendrées par celle-ci à savoir notamment la diminution du nombre de consultations en face à face, la diminution du nombre de passages aux urgences, une meilleure prise en charge/gestion des pathologies chroniques (disease management), l'amélioration de la qualité de vie des patients concernés, une diminution du nombre d'hospitalisations...
- la **fluidité** des processus de prise en charge par le partage d'informations (secteur public et secteur privé, établissement de santé et la ville, par les différentes professions de santé...)

Compte tenu de l'évolution de l'organisation des soins sur la qualité du service apportée par cette nouvelle pratique médicale, il parait difficile de mener une évaluation à ce jour sans risquer de déprécier l'intérêt à terme de la télémédecine notamment dans des situations nécessitant des aménagements structurels majeurs.

De plus, il apparaît prématuré de définir dès à présent des critères pour l'évaluation médico-économique alors que les évaluations dans ce domaine sont encore peu nombreuses. La littérature est pauvre et non transposable en France, ce qui complexifie le travail. Attendre des retours d'expériences des différents pilotes mis en place par la DGOS et par les ARS avant de définir des critères semblent indispensables.

Le SNITEM rappelle que l'objectif de la télémédecine est de répondre à une problématique organisationnelle et que l'évaluation économique ne peut être faite qu'après cette première étape.

Au total, l'évaluation économique de l'activité de télémédecine dépend :

- d'un projet médical démontrant l'intérêt de ce besoin (démographie médicale, meilleur respect des recommandations cliniques....)
- d'une organisation protocolisée,
- d'une mise en place/création de nouvelles compétences,
- du partage d'information médicale soutenu par un coordonnateur.

► Contribution de l'OPIIEC

Compte rendu de notre entretien

L'étude de l'OPIIEC

L'étude réalisée par le cabinet jalma pour l'OPIIEC se veut une cartographie du secteur. Elle a pour ambition de présenter les besoins et les attentes des acteurs impliqués, et s'attache à proposer une évaluation de la taille du marché ainsi qu'un chiffrage du nombre d'emplois du secteur. Elle comporte également un volet sur l'évaluation médico-économique décrivant les gains potentiels qu'on pourrait attendre du développement de la télémédecine : gain d'efficacité, amélioration de la qualité des soins, gains économiques, gains de temps pour le patient et pour le médecin.

Cette étude s'est appuyée sur une documentation riche et complète ainsi que sur des entretiens réalisés auprès d'un panel diversifié et représentatif de 115 acteurs du secteur : fournisseurs de matériel, experts, établissements de soins, instituts de formations, etc. Les acteurs régionaux publics, ARS et structures chargées du développement de l'e-santé ont également été associés à cette étude lors d'un séminaire au cours duquel 17 régions françaises ont été représentées.

Un marché d'environ 100 M€ dont la croissance dépendra fortement des politiques publiques

La quasi-totalité des rapports existants sur la télémédecine en France ou à l'international proposent un constat très positif. Ils s'appuient notamment sur le fait que la télémédecine est une réponse possible aux enjeux du système médical : la qualité des soins, l'organisation et les coûts. Parallèlement, une partie des obstacles auxquels se heurtait le développement de la télémédecine il y a quelques années disparait progressivement : les technologies communicantes notamment sont arrivées à maturité et la sécurité des données peut être garantie. De même, des normes techniques et juridiques ont progressivement été mises en place afin d'assurer l'interopérabilité et la qualité des systèmes. De plus, les acteurs commencent à percevoir les avantages que la télémédecine pourrait apporter.

Les acteurs rencontrés ont eu des difficultés à estimer la taille du marché de la télémédecine ou même leur propre chiffre d'affaires dans ce secteur. En effet, même si le secteur est en forte croissance, il reste limité par rapport aux autres activités des entreprises sauf pour quelques entreprises spécialisées.

A partir d'une analyse des données publiques existantes, nous avons estimé que le secteur de la télémédecine représentait un marché de 80 à 140 millions d'euros en France, concentré sur environ 200 entreprises.

La télémédecine fait partie intégrante du secteur de la télésanté, que nous estimons entre 200 et 300 millions d'euros par an. L'informatisation globale du système de soins en France, pré-requis à la télémédecine, est quant à elle évaluée entre 2,2 et 3 milliards d'euros par an. Ces estimations se basent sur les données fournies à la fois par les financeurs (publics et privés), par les industriels et par les experts et observateurs du secteur.

Des scénarios possibles de croissance à 5 ans de la filière télémédecine ont également été construits : elle pourrait représenter environ 200 millions d'euros (cas d'un scénario de continuité) à 500 millions d'euros (cas d'un scénario d'investissement).

Si l'on prolonge ces tendances à plus long terme, le marché de la télémédecine peut atteindre plus d'1,5 Md€ dans le scénario d'investissement. Il peut finir par stagner en l'absence de soutien public

car les entreprises Françaises pourraient être dépassées par des solutions en provenance de l'étranger.

Plus de 1500 emplois actuellement

La filière de la télémédecine pourrait représenter actuellement environ 1 500 à 2 000 emplois ETP en France tous secteurs confondus, dont 800 à 1 400 dans le secteur de l'ingénierie, de l'informatique, des études et du conseil. La filière de la télémédecine est composée en grande partie d'ingénieurs et d'informaticiens Les secteurs les plus riches en nombre d'emplois sont l'édition de logiciels et le service informatique.

Les besoins en formation sont importants dans le secteur. Cela nous a été largement confirmé par les industriels interrogés. Ainsi, à chaque catégorie d'acteur doit être adapté un programme de formation. Pour les ingénieurs notamment, il semble que l'offre soit déjà bien structurée et que les programmes satisfassent les industriels.

Nos 11 recommandations

A l'issue de cette étude et en se basant sur les principales conclusions de l'étude, nous avons pu émettre 11 recommandations.

Un facteur clé du changement dans de nombreux secteurs a été le consommateur. La télémédecine doit, elle aussi, pour se développer, rechercher l'adhésion des patients, ce qui permettra d'inscrire durablement la télémédecine dans les pratiques médicales.

1. Rechercher de manière prioritaire l'utilisation de la télémédecine par les patients.

Par ailleurs, la télémédecine doit être un levier stratégique de la réorganisation du système de santé, qui est dorénavant sous contraintes fortes à la fois démographiques et financières. Pour cela, nous proposons trois recommandations :

- 2. Lier réorganisation efficiente de la production de soins et investissements dans la télémédecine.
- 3. Orienter l'effort d'investissement vers les projets à forte valeur ajoutée.
- 4. Développer l'expertise et l'évaluation médico-économiques des projets de télémédecine.

L'accroissement des investissements dans la filière semble indispensable à l'accélération de son développement. 3 propositions ont été faites :

- 5. Mettre la télémédecine au cœur des projets régionaux de santé.
- 6. Allouer une partie de la hausse des enveloppes de financement au secteur de la télémédecine.
- 7. Faciliter l'accès au remboursement des dispositifs de télémédecine.

Pour accompagner le développement du secteur, il est indispensable de concevoir des formations adaptées aux différents acteurs intervenant dans la filière. Nous proposons de :

8. Communiquer sur les formations existantes auprès des industriels.

- Former les acteurs de la filière de façon adaptée et en associant les différentes branches concernées.
- 10. Favoriser l'excellence française en matière de télémédecine.

Un dernier acte de recommandation possible est celui de la mise en place d'un mouvement de coordination des acteurs français au niveau européen :

11. Organiser et encourager l'implication des acteurs au niveau européen / international.

La question de l'évaluation

Notre étude

L'étude comprenait aussi une analyse des évaluations micro-économiques de la télémédecine. La littérature médico-économique et les études de cas nous apprennent que la télémédecine permet de réaliser de nombreux gains, notamment une réduction de l'isolement géographique, une sécurisation des pratiques médicales, la suppression de certaines consultations ou hospitalisations non nécessaires. Les principaux bénéfices se mesurent en gain de temps (transports évités, réorganisation du temps de travail, etc.) et en sécurité (baisse des risques, continuité des soins)

Pour mieux cerner les avantages que pourrait apporter la télémédecine au système de santé, nous avons essayé d'évaluer l'impact qu'elle pourrait avoir sur le système de santé français. Une simulation a été effectuée pour évaluer les économies qui pourraient être réalisées de l'utilisation de la télésurveillance pour quatre pathologies chroniques que sont le diabète, l'insuffisance cardiaque, l'insuffisance rénale et l'hypertension artérielle. Il en ressort que la télésurveillance offre des opportunités importantes se traduisant essentiellement par un meilleur confort pour le patient, une meilleure qualité de vie, un suivi de qualité, un gain de temps pour le personnel soignant.

Au niveau économique, des économies non négligeables sont réalisables. Elles se chiffrent en centaines de millions d'euros voire au-delà.

Quelques propositions sur l'évaluation médico économique.

La première proposition que nous formulons en ce qui concerne l'évaluation est l'existence d'une commission unique à la HAS pour traiter de l'évaluation de la télémédecine. En effet, la télémédecine est potentiellement très vaste. Elle concerne de nombreux domaines et peut donc aller au-delà des actes et des dispositifs. Or, son développement reste très faible. L'existence d'une commission unique favorisera la capitalisation de l'expertise et simplifiera les démarches des entreprises.

Nous recommandons que cette commission ait un dialogue avec les entreprises du secteur. En effet, les entreprises du secteur souhaitent pouvoir apporter leur expertise à la commission et surtout comprendre ses éventuelles hésitations afin d'accroître la qualité des études réalisées.

Si l'évaluation est indispensable pour pouvoir discriminer entre les différents projets de télémédecine et favoriser l'essor de la télémédecine, elle peut être aussi un frein important à son développement. Cela dépendra du niveau d'exigence de l'évaluation. En effet, l'étude réalisée pour l'OPIIEC a montré que beaucoup de projets sont soutenus par des entreprises petites et moyennes et surtout que leur évaluation dépend en partie des caractéristiques du système de santé. Ainsi, les capacités d'investissement et l'intérêt de l'évaluation pour les entreprises peuvent être limités. En ce sens, nous sommes dans une situation très différente de celle de l'industrie pharmaceutique où les évaluations peuvent avoir un intérêt pour des marchés vastes au niveau international.

Il apparaît donc important que le niveau d'exigence demandé par la Haute Autorité de Santé soit variable en fonction des enjeux. Ainsi, notamment, une évaluation financière pourrait suffire si la procédure de télémédecine reproduit une procédure existante.

Il apparaît aussi important que le niveau d'exigence demandé pour les évaluations de télémédecines ne soit pas supérieur à celui demandé pour le reste des soins en France, au prétexte que la télémédecine est un exercice nouveau et parfois soutenu par des industriels.

A ce titre, la taille d'une étude et donc le niveau de preuve apporté pour un service de télémédecine qui est très dépendant du contexte français sera forcément inférieure à la taille d'une étude réalisée pour un service qui pourra être développé avec peu d'investissement à un niveau international.

Enfin, il serait important qu'il y ait une certaine progressivité dans les exigences de la Haute Autorité de Santé en ce qui concerne la qualité des études. Cela est lié à deux éléments : le revenu apporté par le développement de la télémédecine pour un acteur de santé privé est très incertain et donc les niveaux d'investissement actuels sont contraints. Si demain, l'espérance d'un remboursement d'un service efficace est plus forte, il sera possible d'accroître le niveau d'exigence. Une autre contrainte est l'évolution du niveau d'expertise des entreprises qui ne peut être que progressive. Cette progressivité dans l'élévation du niveau d'exigence demandé est somme toute ce qui s'est passé dans de nombreux autres secteurs des soins.

Annexe 6. Compte rendu d'audition - Association de patients



Note à l'attention de la Haute Autorité de Santé dans le cadre de l'audition de l'Association Française contre les Myopathies (AFM) sur le thème

« Efficience de la télémédecine : Etat des lieux de la littérature internationale et cadre d'évaluation ».

L'Association Française contre les Myopathies (AFM-TELETHON) s'interroge actuellement sur l'utilité d'encourager le développement de technologies nouvelles par les soignants au bénéfice des malades dont, parmi d'autres, les outils de médecine à distance.

On dénombre aujourd'hui entre 6 000 à 7 000 maladies rares. Une maladie est dite rare lorsqu'elle touche moins de une personne sur 2 000, soit moins de 30 000 personnes en France pour une maladie donnée. Ces maladies rares, pour la plupart génétiques, touchent environ 3 millions de malades en France. Elles sont généralement graves, chroniques, évolutives où le pronostic vital est souvent en jeu. Les maladies neuromusculaires (MNM) sont des maladies génétiques rares qui entrainent bien souvent un handicap lourd (fauteuils roulants électriques, trachéotomie, gastrotomie, ventilation respiratoire,...). On dénombre entre 200 et 300 MNM. Toutes ensembles, elles représentent environ 40 000 malades. Malgré une recherche dynamique et des essais cliniques en cours, les MNM souffrent encore aujourd'hui d'un déficit de connaissances médicales et scientifiques.

L'organisation de la prise en charge s'est grandement améliorée grâce au Plan national maladies rares avec la mise en place en 2005 de centres de référence, déclinés en centres de compétences et consultations pluridisciplinaires organisés autour de compétences spécifiques pour ces maladies. Il existe aujourd'hui en France une dizaines de centres de référence pour les pathologies neuromusculaires et près de 75 consultations pluridisciplinaires pour les prendre en charge. Néanmoins, de nombreuses histoires vécues par les malades attestent d'un besoin crucial de renforcer ces dispositifs et de pouvoir avoir recours dans n'importe quelle situation où la prise en charge d'un malade atteint de MNM le nécessite (tant dans des situations d'urgence que dans des soins plus courants) à une expertise complémentaire pointue disponible immédiatement.

Environ 5 000 malades atteints de MNM sont hospitalisés chaque année. Pour certaines pathologies neuromusculaires, les urgences représentent 20% des hospitalisations. Le poids des centres de premier recours et d'hôpitaux de proximité est important dans la prise en charge de nos malades. Pour certaines pathologies neuromusculaires, les hospitalisations dans des centres de proximité représentent presque un quart voire la moitié des hospitalisations selon les pathologies. En termes d'urgences, le recours aux centres de proximité est encore plus important. Enfin, la prise en charge médicale des malades est encore trop morcelée. Sur le secteur hospitalier, pour certaines pathologies neuromusculaires, un tiers des malades se rendent dans plus d'un hôpital pour leur prise en charge. Les distances parcourues pour se soigner sont parfois importantes et occasionnent des déplacements coûteux aux malades ; 10% des malades de la région de Lille atteints de MNM parcourent une distance supérieure à 60km et plus de 80 km pour la région de Limoges.

C'est dans ce cadre que l'AFM a entamé une réflexion sur l'apport de la télémédecine pour les professionnels de la santé qui prennent en charge les pathologies neuromusculaires et pour les malades qui en sont atteints. L'AFM a identifié un certain nombre de besoins en matière de médecine à distance, en particulier autour d'actes de téléexpertise, de télésurveillance de paramètres biologiques ou de téléconsultation. Au regard du handicap lourd dont sont atteints la plupart de nos malades, de l'importance pour eux d'être pris en charge rapidement dans certaines situations comme lors de la survenue d'un escarre par exemple et des difficultés de déplacements auxquels ils doivent faire face pour se soigner et de disponibilité de transporteurs adaptés, la possibilité pour les malades de pouvoir consulter rapidement à distance leurs médecins et leurs paramédicaux ou de pouvoir faire l'objet d'une prise en charge spécifique immédiate est un élément important de la réflexion de l'AFM sur l'accessibilité aux soins pour les malades neuromusculaires. Si cela est une préoccupation d'autant plus forte pour les malades résidants dans les DOM ou dans des zones de la métropole éloignées des spécialistes des maladies neuromusculaires, le développement d'outils nouveaux de télémédecine n'a pas autant pour finalité de palier aux "déserts médicaux". Ces besoins ne sont d'ailleurs pas spécifiques aux DOM ni même aux maladies neuromusculaires et doivent rester du ressort des pouvoirs publics pour l'ensemble des usagers plutôt que de celui des associations de patients.

Document AFM/DAR/MP/version du 13/06/2012



Il ressort néanmoins d'un premier tour d'horizon des actions identifiées comme étant potentiellement plus "prioritaires" en termes de besoins exprimés et de faisabilité (possibles expérimentations, déploiement sur le terrain). La télé-expertise en tant que télémédecine de recours pour répondre à des besoins des professionnels de santé en expertise spécifique dans des situations de "prise en charge courante" telles que l'aide au diagnostic ou la relecture de cas pourrait répondre à un besoin précis des soignants. Cette activité d'expertise sur dossier à distance se pratique déjà, mais ne semble pas organisée ni suffisamment valorisée. L'enregistrement de ces données nouvelles (suivi des dossiers), la capitalisation et le partage de l'expérience acquise participent à une amélioration de l'accès à des diagnostics fiables sur l'ensemble du territoire (robustesse, réduction des délais). Il semble pertinent que ces activités soient encouragées. La télé-expertise dans les situations "de prise en charge d'urgence" (prise en charge de malades MNM en réanimation en particulier dans le cas de décompensations respiratoires...) est un deuxième exemple d'activité de télémédecine qui pourrait répondre à un besoin exprimé par les soignants. Dans ces situations d'urgences aigües, le recours à plusieurs reprises à un spécialiste pointu des MNM qui a conduit à sauver des vies (et vice versa tragiquement) a montré l'importance de pouvoir avoir recours à un réseau spécialisé MNM dans le cas d'urgences. Ces activités de médecine à distance s'inscrivent dans une logique plus large de renforcer la collaboration entre professionnels, de partager les savoirs, d'améliorer l'accès à un diagnostic fiable et rendu dans les meilleurs délais et d'optimiser le temps médical des soignants prenant en charge les malades neuromusculaires. Concrètement, elles pourraient impliquer une coordination des spécialistes des maladies neuromusculaires au niveau national qui devra alors s'appuyer sur le réseau des centres de référence et des consultations spécialisées. Les professionnels du réseau interrogés n'expriment pas de réticence quant à l'utilisation de ces techniques médicales nouvelles et au partage de l'expérience acquise. Néanmoins, la valorisation insuffisante du temps passé à ces activités peut constituer un frein majeur au développement de cette activité à plus grande échelle.

La télémédecine est une thématique inscrite au Plan maladies rares pour les cinq années à venir. L'AFM réaffirme la nécessité de considérer ces expériences nouvelles de télémédecine pour les maladies rares comme une priorité. Ces pistes de réflexion évoquées par l'AFM en matière notamment de télé-expertise pour les maladies neuromusculaires en sont une illustration. Ces pistes s'inscrivent parfaitement dans le cadre de l'une des cinq priorités nationales définies par le Comité de pilotage du plan national de déploiement de la télémédecine que représente la prise en charge des maladies chroniques, mais aussi dans celui des priorités fixées par le Plan maladies rares en termes de structuration de filières santé pour les maladies rares.

Annexe 7. Participants

► L'Equipe

Mme Isabelle Bongiovanni-Delarozière, Chef de projet HAS, Saint-Denis

Mme Myriam Le Goff-Pronost, Chargée de projet HAS, Saint-Denis

Mme Catherine Rumeau-Pichon, adjoint du Directeur - Evaluation médicale, économique et en santé publique

Dr Olivier Scemama, adjoint au chef de service évaluation économique et santé publique.

La recherche et la gestion documentaire ont été effectuées par M. Philippe Canet documentaliste et Mme Maud Lefèvre, assistante documentaliste.

Le secrétariat a été réalisé par Mme Aurore Tattou.

Les sociétés savantes et associations professionnelles suivantes ont été sollicitées pour l'élaboration de ces recommandations

- Agence Nationale d'Appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux
- Association Nationale de Télémédecine
- Collectif Interassociatif sur la Santé
- Conseil Professionnel de la Radiologie
- Société de Néphrologie
- Société européenne de télémédecine et santé
- Société française de Cardiologie
- Société Française de Neurologie
- Société Francophone de Dialyse
- Société Francophone du Diabète

► Groupe d'Appui méthodologique

Monsieur Christophe Couvreur, ASIP Santé, Paris Monsieur Christophe Pascal, Institut de formation et de Recherche sur les Organisations Sanitaires et Sociales, Lyon

Professeur Marie-Eve Joël, Économie de la Santé, Université Paris Dauphine, Paris

Monsieur Thomas Rapp, Sciences économiques, Université Paris Descartes, Paris

Madame Pascale Martin, Agence Nationale d'Appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux, Paris

Auditions

Mr Jean-Marc Aubert, Société Jalma Mr Grégoire Lefevre, OPIIEC

Pr Pierre-Yves Benhamou, Société Mr Pierre Leurent, SYNTEC

francophone du diabète

Mr Jocelyn Courtin, CNAMTS - Caisse Mme Cécile Mico, SYNTEC Nationale de l'Assurance Maladie des

Travailleurs Salariés

Mr Géraud d'Argenlieu, Santéos (SYN-Pr Thierry Moulin, Société française de TEC) neurologie

Pr Isabelle Durand-Zaleski, Directrice de Mr Vincent Peters, SNITEM - Syndicat

I'URC ECO Ile-De-France National de l'Industrie des Technologies Médicales

Dr Sylvia Franc, Société Francophone du Diabète

Mme Marieke Podevin, Association Française contre les Myopathies

Mme. Blandine Fuzeau, Expertel Consulting (SYNTEC)

Marie-Hélène Rodde-Dunet. Mme CNAMTS -Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs

Salariés

Mme Anne Josseran, SNITEM - Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales

Mr Jean-Bernard Schroeder, SNITEM -Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales

Groupe de lecture

Mr Didier Adelh, Télémédecine, Greno-Dr Sylvia Franc, Diabétologie, Corbeil-

ble

Pr Jean-Louis Arné, Ophtalmologie,

Toulouse

Essone

Monsieur Jean-Louis Fuchs, Agence Régionale de Santé Lorraine, Nancy

Mr Jean-Marc Aubert, Jalma, Paris Pr Maryse Gadreau, Economie de la

Santé, Dijon

Mr Christian Badinier, GCS Télésanté,

Nancy

Pr Maurice Giroud, Neurologie, Dijon

Monsieur Jean-Pierre Bastard, GCS

Télésanté, Clermont-Ferrand

Dr Vincent Hazebroucq, Radiologie,

Paris

Pr Pierre-Yves Benhamou, Endocirnologie, Grenoble

Dr Patrick Henri, Néphrologie, Caen

Anne-Briac Bili, Agence Régionale de

Santé Bretagne, Rennes

Dr Yann Hetmaniak, Médecine Générale, Ganges

Christophe Biondini, Cadre de Santé, Alès	Mme Anne Josseran, Directeur Accès au Marché SNITEM, Paris		
Dr Jean-Pierre Blanchère, Caen	Dr Salem Kacet, Cardiologie, Lille		
Dr Laurent Bonnardot, ORL, Paris	Pr Michèle Kessler, Néphrologie, Nancy		
Mr Frédérik Breittmayer, Imagerie Médicale,	Dr Chantal Lamy, Neurologie, Amiens		
Mme Christine Calinaud, Agence Régionale de Santé Ile-de-France, Paris	Pr Robert Launois, Economie, Paris		
Bernard Castells, Télémdecine,	Monsieur Pierre Leurent, SYNTEC, Paris		
Dr Agnès Chabouis, Santé Publique, Paris	Dr Jean-Philippe Masson, Radiologie, Villesquelande		
Mme Sandrine Chambaretaud, Economie de la Santé, Paris	Pr Guy Paré, Technologies de l'information, Montréal		
Dr Jacques Chanliau, Nancy	Mr Vincent Peters, SNITEM, Paris		
Mme Pauline Chauvin, Maître de conférences, Paris	Mr Robert Picard, Ministère de l'Economie de l'Industrie et de l'Emploi, Paris		
Mme Annie Chicoye, Economie de la Santé, Cergy-Pontoise	Mme Marieke Podevin, Association Française contre les Myopathies, Evry		
Santé, Cergy-Pontoise Mr Sébastien Cochinard, Econométrie	Française contre les Myopathies, Evry Dr Thierry Pousse, Radiologie, La Ro-		
Santé, Cergy-Pontoise Mr Sébastien Cochinard, Econométrie de la Santé, Paris Mme Frédérique Debroucker, Medtronik, Paris	Française contre les Myopathies, Evry Dr Thierry Pousse, Radiologie, La Rochefoucauld Pr Catherine Quantin, Information Médi-		
Santé, Cergy-Pontoise Mr Sébastien Cochinard, Econométrie de la Santé, Paris Mme Frédérique Debroucker, Medtronik, Paris Dr Sophie de Chambine, Santé Publi-	Française contre les Myopathies, Evry Dr Thierry Pousse, Radiologie, La Rochefoucauld Pr Catherine Quantin, Information Médicale, Dijon Dr Nadine Ribet-Reinhart, Santé Publi-		
Santé, Cergy-Pontoise Mr Sébastien Cochinard, Econométrie de la Santé, Paris Mme Frédérique Debroucker, Medtronik, Paris Dr Sophie de Chambine, Santé Publique, Paris Mr Gérard de Pourvourville, Economie,	Pr Catherine Quantin, Information Médicale, Dijon Dr Nadine Ribet-Reinhart, Santé Publique, Paris Dr Alain Rahmouni, Imagerie Médicale,		
Santé, Cergy-Pontoise Mr Sébastien Cochinard, Econométrie de la Santé, Paris Mme Frédérique Debroucker, Medtronik, Paris Dr Sophie de Chambine, Santé Publique, Paris Mr Gérard de Pourvourville, Economie, Paris Dr Matthieu Derancourt, Agence Régio-	Pr Catherine Quantin, Information Médicale, Dijon Dr Nadine Ribet-Reinhart, Santé Publique, Paris Dr Alain Rahmouni, Imagerie Médicale, Créteil Mme Céline Richard, Agence Régionale de Santé Languedoc-Roussillon, Tou-		
Santé, Cergy-Pontoise Mr Sébastien Cochinard, Econométrie de la Santé, Paris Mme Frédérique Debroucker, Medtronik, Paris Dr Sophie de Chambine, Santé Publique, Paris Mr Gérard de Pourvourville, Economie, Paris Dr Matthieu Derancourt, Agence Régionale de Santé Picardie, Amiens Mr Bruno Detournay, Economie de la	Française contre les Myopathies, Evry Dr Thierry Pousse, Radiologie, La Rochefoucauld Pr Catherine Quantin, Information Médicale, Dijon Dr Nadine Ribet-Reinhart, Santé Publique, Paris Dr Alain Rahmouni, Imagerie Médicale, Créteil Mme Céline Richard, Agence Régionale de Santé Languedoc-Roussillon, Toulouse Mme Marie-Hélène Rodde-Dunet,		

Mme Béatrice Falise-Mirat, ANAP, Paris Dr Luc Teot, Chirurgie reconstructive,

Montpellier

Mr Jean-Paul Fante, Cadre de Santé,

Villefranche-sur-Saône

Dr Anne Terraz, Santé Publique, Toulon

Mme Béatrice Fermon, Economie de la

Santé, Paris

Dr Jacques-Emmanuel Trouvé, Médecine d'Urgence, Avignon

Mr Yannick Fouquet, TASDA Technopoles, Grenoble

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des personnes citées ci-dessus ainsi que le service d'évaluation des dispositifs à la HAS, pour sa relecture attentive des aspects relatifs à la télémédecine dans le domaine de la cardiologie.

Annexe 8. Fiche descriptive

Rapport d'évaluation médico- économique	Efficience de la télémédecine : état des lieux de la littérature internationale et cadre d'évaluation			
Méthode de travail	Rapport d'évaluation médico-économique			
Date de mise en ligne	18 juillet 2013			
Objectif(s)	Revue de la littérature internationale sur l'évaluation médico-économique de la télémédecine et élaboration d'un cadre méthodologique pour l'évaluation de l'efficience des projets.			
Professionnel(s) concerné(s)	Professionnels et plus généralement, tout acteur de santé impliqué dans la mise en œuvre d'évaluations économiques de la télémédecine (promoteurs de projets et aussi décideurs publics)			
Demandeur	Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)			
Promoteur	HAS – DEMESP – SEESP			
Pilotage du projet	SEESP			
Participants	Groupe d'appui méthodologique et groupe de lectu			
Recherche documentaire	Janvier 2000 à février 2013			
Auteurs de l'argumentaire	Isabelle Bongiovanni-Delarozière (chef de projet) re Myriam Le Goff-Pronost (chargée de projet)			
Validation	3 juillet 2013			
Autres formats	_			
Documents d'accompagnement	Annexes du rapport d'évaluation médico-économique Élaboration de matrices d'impacts des effets attendus de la télémédecine : applications aux chantiers prioritaires			

Listes des Tableaux, Graphiques et Figures.

Tableau 1. Principaux rapports publiés sur la télémédecine	13
Tableau 2. Les 5 priorités nationales définies dans le cadre du plan de déploiement de la télémédecine	
Tableau 3. Étude sur les technologies de l'information au service des nouvelles organisations de	
soins	
Tableau 4. Étapes de la stratégie de recherche documentaire	
Tableau 5. Méthode d'évaluation économique selon le design de l'étude	45
Tableau 6. Description des protocoles de recherche des ECR pour les études ayant mis en œuvre une AMC	47
Tableau 7. Caractéristiques des critères d'efficacité et de coûts des ECR et résultats pour les études ayant mis en œuvre une AMC	51
Tableau 8. Présentation des études fondées sur des analyses de coût-efficacité	
Tableau 9. Présentation des études fondées sur des analyses de coût-utilité	
Tableau 10. Caractéristiques des études coût-bénéfice	
Tableau 11. Caractéristiques des études de coûts françaises	
Tableau 12. Revues systématiques	
Tableau 13. Principales conclusions des revues systématiques	
Tableau 14. Thématique des études complémentaires retenues	
Tableau 15. Principales conclusions des études complémentaires	
Tableau 16. Matrice des impacts des effets attendus de la télémédecine	
Tableau 17. Résumé de l'analyse de référence	
Tableau 18. Evaluation du Service rendu à la collectivité : grille de questionnements	
Tableau 19. Evaluation au Service rendu à la collectivité : grille de questionnements	
Tableau 19. Evaluation su Service rendu à la collectivité : grille de questionnements Tableau 20. Stratégie de recherche dans la base de données Medline	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Tableau 21. Description de la revue de la littérature pour les 5 chantiers prioritaires	. 133
Graphique 1. Sélection des articles	33
Graphique 2. Pays de publication des études	36
Graphique 3. Année de publication des études	36
Graphique 4. Typologie de la télémédecine et fréquence d'occurrence dans les articles publiés	38
Graphique 5. Spécialités médicales identifiées dans les études	39
Graphique 6. Perspective de l'étude	40
Graphique 7. Taille des échantillons	41
Graphique 8. Méthode d'analyse économique	42
Graphique 9. Horizon temporel	42
Graphique 10. Nombre d'études sélectionnées dans les revues systématiques	69
Figure 1. Cadre d'évaluation du modèle MAST	107
Figure 2. Grille GEMSA	
Figure 3. Modèle TEMSED (149)	
Figure 4. Référentiel de valeurs théoriques en fonction des parties prenantes du sous-système	
opérationnel (d'après Jean <i>et al.</i> 2011 (150)).	112

